



Swiss Forum for Migration
and Population Studies

SFM Studies #83

Rosita Fibbi, Leonie Mugglin, Andrea Bregoli, Lisa Iannello,
Philippe Wanner, Didier Ruedin, Denise Efionayi-Mäder
avec la participation de Marta Marques

« Que des locataires ! »

**Participation politique des résident·e·s espagnols
et portugais à Genève et Neuchâtel**

Novembre 2023

Mandants

Bureau de l'intégration et de la citoyenneté du Canton de Genève (BIC) du Département de la cohésion sociale (DCS)

Service de la cohésion multiculturelle (COSM) du Département de l'emploi et de la cohésion sociale (DECS)

Responsables de projet

Denise Efionayi-Mäder et Rosita Fibbi

Équipe de recherche

Rosita Fibbi, Leonie Mugglin, Andrea Bregoli, Lisa Iannello, Philippe Wanner, Didier Ruedin, Denise Efionayi-Mäder, Marta Marques

© 2023 SFM

DOI : 10.35662/unine-sfmstudies-83

**Université de Neuchâtel, Institut SFM, Rue A.-L. Breguet 2, 2000 Neuchâtel
+41 32 718 39 20, secretariat.sfm@unine.ch, www.migration-population.ch**

Table des matières

1	Introduction	21
1.1	Contexte	21
1.2	Mandat et questions de recherche	21
1.3	Plan de recherche et méthodes	22
1.4	Structure du rapport	23
2	Cadre théorique	25
2.1	Les populations issues de la migration et le champ politique	25
2.2	Participation électorale : un tour d'horizon	26
2.3	Participation électorale : approfondissement relatif aux personnes issues de la migration	26
2.3.1	Participation électorale au niveau transnational	28
3	Portugais·e·s et Espagnol·e·s en Suisse : les migrations du siècle dernier	31
3.1	Histoire migratoire	31
3.1.1	La migration espagnole	31
3.1.2	La migration portugaise	32
3.2	Situation socio-professionnelle des collectivités ibériques	34
3.2.1	Personnes immigrées	34
3.2.2	Descendant·e·s de personnes immigrées	36
3.3	Insertion sociale	37
3.3.1	Famille, langue et santé	37
3.3.2	Vie sociale et sentiments d'appartenance	38
3.3.3	Naturalisation	40
3.4	Participation politique	40
3.4.1	Intérêt pour la politique	40
3.4.2	Attitudes à l'égard du politique et de l'engagement politique	41
3.5	Participation électorale	41
3.5.1	Participation des personnes émigrées aux élections dans leur pays d'origine	41
3.5.2	Participation des populations immigrées aux élections dans leur pays de résidence	42
4	Portugais·e·s et Espagnol·e·s en Suisse et à Genève : les migrations récentes	43
4.1	Données et méthodes	43
4.2	Caractéristiques démographiques et répartition géographique	44
4.2.1	Effectif et structure	44
4.2.2	Portugais·e·s et Espagnol·e·s en Suisse romande	45
4.2.3	Portugais·e·s et Espagnol·e·s à Genève	46

4.2.4	Le parcours migratoire avant l'arrivée en Suisse	47
4.2.5	Une migration souvent familiale, mais avec des motivations professionnelles	48
4.2.6	Migration temporaire ou définitive ?	50
4.3	Niveau de formation et caractéristiques professionnelles	50
4.3.1	Niveau de formation	50
4.3.2	Evolution du niveau de formation d'une génération à l'autre	52
4.3.3	Activité professionnelle	54
4.3.4	Comparaison de la population d'origine ibérique à Genève et dans d'autres cantons	56
4.4	Niveau d'intégration et satisfaction par rapport au parcours migratoire	58
4.4.1	Sentiment d'appartenance à la société suisse	58
4.4.2	Connaissance de la langue locale	59
4.4.3	Intérêt porté à la vie en Suisse et à l'actualité locale	60
4.4.4	Opinions quant à la naturalisation	63
4.5	Principaux enseignements	65
5	Participation sociétale : résultats des entretiens	67
5.1	Participation sociale	67
5.1.1	Projet migratoire	67
5.1.2	Sentiment de discrimination et d'exclusion	70
5.1.3	Rapport à la Suisse	71
5.2	Participation politique	74
5.2.1	Perceptions de la politique	74
5.2.2	Intérêt pour les questions politiques	75
5.2.3	Socialisation politique	75
5.2.4	Légitimité politique	77
5.2.5	Associations	77
5.2.6	Syndicats	79
5.3	Participation électorale : profil et déterminants	80
5.3.1	Participation électorale des Portugais·e·s et des Espagnol·e·s à Genève et Neuchâtel	80
5.3.2	Comportement de vote	82
5.3.3	L'histoire compte	83
5.3.4	Expérience politique et transmission intergénérationnelle	85
5.3.5	Ressources	87
5.3.6	Connaissances, intérêt, efficacité et confiance comme bases de la participation	87
5.3.7	Le vote entre bénéfice personnel et devoir civique	89
5.3.8	Le système politique au pays et en Suisse : deux mondes !	90
5.3.9	Les partis, s'intéressent-ils à nous ?	91
5.3.10	Politicien·ne·s issus de la migration	92
5.3.11	Bilan	94

6	Conclusion	97
6.1	Pistes d'actions pour faciliter la participation électorale	100
6.1.1	Reconnaissance des collectivités immigrées ibériques	102
6.1.2	Citoyenneté participative dans diverses sphères de vie	103
6.1.3	Informations et débats liés à des votations	104
6.1.4	Contexte institutionnel et droits politiques	105
7	Bibliographie	107
8	Annexes	115

Remerciements

Vu l'effort considérable engendré par l'approche méthodologique de l'étude, nous étions tributaires de l'expertise et des témoignages de divers participant-e-s aux focus groups et des spécialistes sur le sujet. Nous tenons à les remercier pour leur importante contribution, notamment de nous avoir fourni des informations précieuses dans le cadre d'un entretien individuel ou collectif ainsi que toutes celles et ceux, qui nous ont permis d'entrer en contact avec des participant-e-s aux groupes de discussion :

Gian-Reto Agramunt, David Arosa, Pilar Ayuso, Antonio Barba, Isabel Bartal, Maria Belo, Noemi Blazquez Benito, Beatriz Blanco, Luis Blanco, Flávio Borda d'Água, Carlos Cardoso, Alvaro Carvalhal, Antonio Da Cunha, Miguel Dalla Vecchia, Bruno Da Silva, Helder Da Silva, Rodrigues Delfim, Yves De Matteis, Gloria Dias, Nuno Dias, Thomas Facchinetti, Xavier Fernandez, Jose Fernandez, Pablo Ferreiro, Noemi Figuerola, Anabela Fraga, Amanda Gavi-lanes, José Geijo, David Gerber, Alfonso Gomez, Alexandre Gouveia, Antonio Guerra, Antonin Heubi, Franck Jaffre, Serge Koller, Miguel Limpo, Augusto Lopes, Jésus Martin, Alexandre Megroz, Marilia Mendes, Camilo Mendez, Joao Monteiro, Alberto Navarro González, Amanda Ojalvo Da Silva, Alvaro Oliveira, Verissimo Oliveira, Fernanda Paiva, Catarina Perreira, Porfírio Luís Pinheiro, Gil Pinto-Pereira, Evelin Ramirez, Ana Raposo, Teresa Remexido, Iván Requeijo, Ana Roch, Miguel Rocha, Vicente Ruiz, Antonio Sanchez, Maria del Mar Sánchez, Lidia Saraiva, José Sebastiao, Giulio Strummiello, Joaquim Tavares, Alberto Velasco

Un grand merci aussi aux participant-e-s des *focus groups*, qui nous ont accordé une bonne partie de leur soirée ou matinée de week-end et dont nous n'avons retenu que les prénoms. Enfin, nous souhaitons aussi exprimer notre gratitude aux personnes qui nous ont confié ce mandat et nous ont fourni de précieux conseils pour la réalisation de l'étude, en particulier Laurent Tischler et Nicolas Roguet du Bureau de l'intégration et de la citoyenneté (BIC) du Département de la cohésion sociale (DCS) ainsi que Mike Magnin, Marija Janković et Vânia Carvalho du Service de la cohésion multiculturelle (COSM) du Département de l'emploi et de la cohésion sociale (DECS). Nous remercions également les membres du groupe d'accompagnement de l'étude à savoir Albana Krasniqi, Florian Kettenacker, José Sebas-tiao, Bertrand Cassegrain, Bruno Da Silva, Helena Verissimo De Freitas, Helena Rigotti, Vin-cent Künzi et Ivan Haro. Pour terminer, nous souhaitons remercier chaleureusement les do-cumentalistes du SFM, Christine Diacon et Hoang-Mai Verdy, qui se sont occupées de la recherche bibliographique et ont fait plusieurs relectures du rapport et corrigé les références bibliographiques.

Liste des abréviations

AELE	Association européenne de libre-échange
ALCP	Accord sur la libre circulation des personnes
BIC	Bureau de l'intégration et de la citoyenneté (anciennement : Bureau de l'intégration des étrangers) du Département de la cohésion sociale (DCS)
COSM	Service de la cohésion multiculturelle du Département de l'emploi et de la cohésion sociale (DECS)
IDESO	Institut de démographie et socioéconomie
ITTS	Institut transdisciplinaire en travail social
MMS	Migration-Mobility Survey
SFM	Forum suisse pour l'étude des migrations et de la population
UE	Union européenne

Note sur la rédaction

Afin de faciliter la lecture, les auteur·e·s de cette étude ont fait le choix de ne pas accorder les adjectifs en langage épïcène.

L'essentiel en bref

Contexte et mandat

Les cantons de Neuchâtel et Genève ont fait de l'inclusion politique de personnes étrangères un axe majeur de leurs politiques d'intégration. Neuchâtel a été le premier canton à octroyer le droit de vote communal pour les résident·e·s étrangers en 1849 ; en 2000, avec la nouvelle Constitution, il a accordé le droit de vote cantonal aux étranger·ère·s au bénéfice d'un permis d'établissement, domiciliés dans le canton depuis 5 ans et, successivement, en 2007 le droit d'éligibilité au niveau communal. Genève a été le premier canton à accepter en votation populaire en 2005 l'introduction du droit de vote communal (sans l'éligibilité) aux étranger·ère·s résidant légalement en Suisse depuis 8 ans.

La participation électorale de la population étrangère est inférieure à celle des autochtones en Suisse à l'instar des autres pays ayant accordé des droits politiques au niveau local aux résident·e·s étrangers. L'âge, le niveau de formation et la condition socio-économique, ainsi que la connaissance du système politique, expliquent dans une large mesure ce décalage dans la participation électorale. La recherche montre également que des lois électorales inclusives permettant aux résident·e·s étrangers de voter, quel que soit le degré d'utilisation de ces droits, ont un impact positif plus large, favorisant la participation politique des citoyen·ne·s naturalisés.

Constatant en outre des disparités entre collectivités étrangères et soucieux de promouvoir une participation politique accrue des résident·e·s étrangers, les délégué·e·s à l'intégration de Genève (BIC) et de Neuchâtel (COSM) ont chargé le Forum suisse pour l'étude des migrations et de la population (SFM) de l'Université de Neuchâtel, en collaboration avec l'Institut de démographie et socioéconomie (IDESO) de l'Université de Genève, d'étudier les raisons d'un tel décalage. L'étude se concentre sur les deux groupes présentant le taux le plus faible de participation électorale, à savoir les Portugais·e·s et les Espagnol·e·s. Dans le but de comprendre le comportement électoral en le situant dans un contexte plus large des trajectoires et des projets migratoires de ces populations, l'étude s'appuie sur une méthodologie mixte : elle combine une analyse documentaire approfondie avec, d'une part, des analyses statistiques sur des données jusqu'ici inexploitées et, d'autre part, une large étude auprès des populations en question.

Les migrations du siècle dernier

Les caractéristiques des flux migratoires espagnol et portugais du siècle dernier et les évolutions de leur insertion sociale en Suisse ont été explorées à l'aide d'une analyse des travaux scientifiques les plus récents. Ces migrations se développent à des périodes différentes : la migration espagnole commence dans les années 1960 alors que la portugaise débute dans les années 1980, mais leurs caractéristiques sont semblables : les travailleurs·euses ibériques occupent des emplois demandant peu de qualifications, délaissés par les nationaux, en somme les plus durs et moins bien rémunérés. Ces travailleurs·euses ont un niveau de formation plutôt modeste, rendant improbable la réduction de l'écart salarial avec la main-d'œuvre autochtone.

Chez les descendant·e·s de personnes immigrées ibériques, on observe une sensible mobilité scolaire intergénérationnelle et, en même temps, une fréquence relativement élevée de parcours caractérisés par des échecs et des abandons de formation, notamment chez les jeunes portugais. Une mesure synthétisant l'intégration structurelle, sociale et le sentiment d'appartenance des jeunes de 17-18 ans scolarisés en Suisse indique un niveau plus élevé pour les jeunes espagnols — bien souvent petits-enfants de personnes immigrées — que pour les jeunes portugais — généralement enfants de personnes immigrées.

La propension à la naturalisation des ressortissant·e·s ibériques est inférieure à la moyenne observée chez l'ensemble des étranger·ère·s. L'intérêt pour la politique est généralement modeste, notamment chez les Portugais·e·s qui font état d'une faible confiance dans les institutions publiques. La participation aux élections dans le pays d'origine est aujourd'hui également faible.

Migrations récentes

Les flux migratoires ibériques des 15 dernières années ont été étudiés à l'aide d'une combinaison de sources statistiques officielles et des données de l'enquête Migration-Mobilité 2020 (MMS) ; la comparaison systématique avec d'autres flux européens met en évidence les spécificités de ces populations. La migration des ressortissant·e·s des pays ibériques du 21^e siècle répond essentiellement à des considérations pragmatiques associées soit au marché du travail, soit à la vie familiale (migration du conjoint, notamment) ; elle est moins souvent désirée pour des raisons liées à l'acquisition de nouvelles expériences, comparativement aux autres flux migratoires récents.

La politique migratoire suisse, qui concernait au siècle dernier essentiellement des travailleurs-euses peu qualifiés, a été progressivement réorientée vers une migration hautement qualifiée, dès l'entrée dans le 21^e siècle, en relation avec la tertiarisation et la spécialisation de l'économie helvétique. Cette transformation s'observe plus nettement chez les Espagnol·e·s que chez les Portugais·e·s. Pour le moment, le niveau moyen de formation de ces derniers est plutôt faible, même si la part des universitaires augmente dans les plus jeunes générations, selon des données portant sur le canton de Genève. Parmi les Portugais·e·s, une mobilité s'observe d'une génération à l'autre et les descendant·e·s de personnes immigrées, surtout les femmes, accèdent en nombre à des études de niveau tertiaire. Bien qu'au Portugal, le taux d'universitaires parmi les jeunes soit plutôt élevé, la migration en direction de la Suisse concerne en premier lieu des personnes faiblement qualifiées. Le taux d'activité professionnelle des résident·e·s ibériques est plutôt élevé. Le chômage concerne relativement peu cette population. Les Portugais·e·s sont surreprésentés dans les professions des services et de la construction. La distribution des professions des Espagnol·e·s est moins polarisée. Dans l'ensemble, les personnes immigrées font état d'une satisfaction professionnelle élevée liée au sentiment d'avoir amélioré leur situation professionnelle après la migration.

Les deux collectivités montrent un attachement à la Suisse romande moins marqué que parmi les autres groupes d'étranger·ère·s ; de plus, il est accompagné d'un attachement très fort au pays d'origine. Ces liens très étroits avec le pays d'origine expliquent probablement un sentiment mitigé quant à l'appartenance à la société suisse, toujours par rapport à d'autres collectivités. Ainsi, même si les personnes immigrées s'insèrent socialement en Suisse, notamment en ce qui concerne l'apprentissage de la langue du pays d'accueil, elles expriment souvent la volonté de retourner au pays. Cette orientation va de pair avec un intérêt politique relativement limité, notamment parmi les personnes présentant un faible niveau de formation.

Participation sociale et politique

Les conditions de vie et le rapport au politique des Portugais·e·s et Espagnol·e·s ont été approchés par le biais d'entretiens d'expert·e·s et de discussions de groupe : les propos des participant·e·s sont venus ainsi étayer nombre d'éléments réunis par les analyses initiales en les colorant de la perception depuis l'intérieur des collectivités étudiées. Plus nombreux dans la population, les Portugais·e·s l'ont aussi été dans nos groupes de discussion.

Sur le plan de la participation sociale, l'orientation vers une migration de retour caractérise significativement le projet migratoire des Portugais·e·s et des Espagnol·e·s. Si l'attachement au pays d'origine ancré dans le répertoire identitaire national est un ressort non négligeable, notamment pour les Portugais·e·s, plusieurs

facteurs concomitants viennent renforcer la tendance : le cadre strict défini par la politique migratoire helvétique, les contraintes économiques découlant du niveau des rentes des travailleurs·euses actifs dans les secteurs à bas salaires, les conditions d'accès aux prestations complémentaires et les incitations fiscales au retour dans les pays d'origine. De plus, les personnes interrogées disent s'être senties la cible d'un classisme teinté de racisme, qui a alimenté un sentiment de mauvais traitement et de discrimination insidieuse ; ils·elles font en outre état d'un besoin de reconnaissance de leur contribution sur le marché du travail et de légitimation de leur présence. La métaphore d'un interlocuteur synthétise efficacement le rapport au pays de résidence qui découle de cette situation : « ils ne sont pas « chez eux », ils sont juste des « locataires » ».

Le sentiment des collectivités ibériques de ne pas avoir prise sur la société dans laquelle ils·elles vivent entache leur rapport au politique. A cela s'ajoute une image délétère de la politique, fondée généralement sur l'expérience vécue dans le pays d'origine. Les politicien·ne·s s'intéressent à la population uniquement pendant les périodes électorales ; de plus, étant à la poursuite d'intérêts personnels, ils·elles sont généralement considérés comme corruptibles et corrompus. L'expérience des dictatures creuse l'écart entre citoyen·ne·s et monde politique.

La faible disponibilité en temps et en ressources des personnes modestes sur le plan socio-économique les conduit à renoncer largement à s'intéresser à la politique dont elles n'attendent pas a priori des retombées positives. Dans le passé, les associations axées sur les collectivités ont représenté des lieux vitaux de rencontre et d'entraide et ont joué un rôle de défense des intérêts des personnes immigrées. A présent, les associations qui subsistent se concentrent plutôt sur le maintien de l'héritage culturel du pays ou de la région d'origine et sur la transmission de celui-ci aux descendant·e·s de personnes immigrées. Aujourd'hui, le lieu de plus forte participation politique pour les Ibériques est le mouvement syndical, très présent dans les secteurs où se concentre la main-d'œuvre immigrée. La chaleur communautaire y est associée à la défense des intérêts des travailleurs·euses : les tentatives d'avoir prise sur les conditions de vie par ce biais sont perçues comme plus concrètes et davantage susceptibles d'être couronnées de succès que la participation politique.

Quant au cœur de notre questionnaire sur la participation électorale, nos résultats confortent les conclusions de nombreuses études menées en Suisse et à l'étranger qui soulignent l'importance des conditions socio-économiques dans l'explication des disparités de participation dans l'ensemble de la population : âge, niveau de formation et appartenance sociale, auxquelles il faut ajouter les connaissances du système politique. Au-delà de ces constats, notre objectif était de cerner les facteurs qui rendent compte du niveau particulièrement modeste de participation électorale des résident·e·s ibériques, en identifiant les dynamiques internes à ces groupes qui les singularisent parmi les résident·e·s issus de la migration. Les échos et les constats de nos entretiens amènent à retenir un faisceau assez diversifié de facteurs convergents.

Le premier élément de réponse tient au poids de l'histoire : l'absence de démocratie dans le pays d'origine a miné la confiance des populations ibériques dans les possibilités d'utiliser le vote comme moyen pour faire évoluer collectivement une situation jugée insatisfaisante. Les conditions établies par la politique migratoire ont conforté les individus et les groupes dans la conviction de l'impossibilité pour des gens en position subalterne de parvenir à infléchir positivement leurs conditions.

La socialisation politique apparaît comme une explication clé de la participation électorale. Les différences entre systèmes et pratiques politiques sont assez grandes pour rendre malaisément transférables dans le nouveau pays ce qui avait pu être appris dans le pays d'origine. L'éducation politique familiale influence les descendant·e·s de personnes immigrées dans une large mesure, un constat en opposition avec l'hypothèse d'une socialisation politique des descendant·e·s marquée par le pays de résidence. La marginalisation socio-

économique actuelle et l'horizon d'un futur retour limitent l'intérêt et l'acquisition des connaissances nécessaires pour s'impliquer dans la réalité politique locale. L'impact durable de la socialisation politique au pays d'origine semble ainsi expliquer en partie la spécificité du comportement électoral des Ibériques.

Les longues dictatures d'abord et l'expérience de la migration ensuite ont appris aux personnes immigrées à ne compter que sur elles-mêmes et à douter de la fiabilité et de l'adéquation des réponses fournies par le monde politique ; en conséquence, une large partie des collectivités ibériques tend à ne pas miser sur la politique comme levier d'amélioration de leur propre condition. L'action collective emprunte davantage la voie syndicale qui inspire confiance et promet des avantages concrets pour tout un chacun·e en termes de conditions de travail ou de vie.

En outre, les collectivités ibériques ne se sentent pas suffisamment prises en considération par les acteurs·trices politiques locaux, que ce soit sur le plan symbolique ou sur celui d'une offre politique capable d'interpréter et de représenter leurs intérêts. Nombre d'Ibériques regrettent de ne pas connaître le personnel politique local ; de plus, leurs revendications les plus pressantes ne relèvent pas de la compétence communale qui est le niveau institutionnel auquel ils·elles ont accès, notamment à Genève.

Les élu·e·s issus de la migration ibérique, en majorité descendant·e·s de personnes immigrées, qui ont participé aux groupes de discussion, assument leurs origines ibériques ; toutefois ils·elles se considèrent comme « élus en tant que Suisses et non pas en tant qu'Ibériques ». En conséquence, ils·elles n'interprètent pas leur rôle comme comprenant (entre autres) la fonction de représentant·e·s de leur collectivité d'origine.

Finalement, un attachement modeste au pays de résidence apparaît comme un facteur explicatif significatif de la faible participation électorale des résident·e·s ibériques, résultant de la combinaison de deux éléments qui se renforcent réciproquement. D'une part, de nombreuses entraves empêchent le développement d'une identification émotionnelle forte avec leur lieu actuel de vie : la précarité passée de leur statut juridique, la marginalisation économique et sociale des travailleurs·euses au bas de l'échelle sociale et économique du pays, les conséquences qui en découlent pour leur condition économique présentes ainsi que le classisme teinté de racisme dont ils·elles se sont senti la cible. De là ce sentiment, déjà évoqué, selon lequel « ils ne sont pas chez eux, ils sont des locataires ». D'autre part, l'attachement prononcé au pays d'origine, notamment des primo-migrant·e·s portugais, et dans une certaine mesure, de leurs descendant·e·s est alimenté par une « idéologie du retour » culturellement ancrée ainsi que par des considérations pratiques actuelles.

Pistes d'actions pour faciliter la participation électorale

A la lumière de ces résultats indiquant le poids de facteurs historiques et structurels, c'est-à-dire socio-démographiques, économiques et culturels, il apparaît improbable que même un effort ciblé au moyen de diverses interventions parvienne à augmenter significativement la participation électorale ibérique à court terme. Tenant compte de ce défi et des principaux enseignements de l'étude tels que la difficulté des Ibériques de se concevoir en tant que citoyen·ne·s impliqués dans la vie politique du pays de résidence, les mesures proposées visent à la fois des actions à long terme qui favorisent la participation sociétale au sens large, ainsi que des mesures plus ponctuelles qui portent sur la participation strictement électorale. Sur la base des principaux résultats, nous proposons quatre types de mesures qui pourraient contribuer à augmenter la participation sociétale et électorale des personnes ibériques ainsi que d'autres groupes, suisses ou issus de la migration. Pour chacune de ces mesures il est essentiel que le public cible soit impliqué dans la conception, l'élaboration, la mise en place et l'analyse ou évaluation des mesures

Le premier type d'actions vise à répondre aux besoins spécifiques des collectivités ibériques en réaction au sentiment d'exclusion et de ne pas être « chez eux » dans le pays de résidence. La nécessité de

reconnaissance publique qui en découle nous amène à proposer des opportunités d'écoute et d'échange entre l'administration publique, les associations et la population ibérique, par exemple sous forme de rencontre festive. Le deuxième type d'interventions d'actions s'intéresse à la citoyenneté participative et à la promotion d'expériences non-conventionnelles de participation politique par le biais de différents canaux. Nous pensons particulièrement à des assemblées citoyennes et à des conseils des habitant-e-s ouverts à l'ensemble des résident-e-s, en collaboration avec des associations présentes dans communes ou les quartiers, et qui sensibilisent les habitant-e-s au système politique suisse et aux votations. On peut également suggérer des projets de gestion participative dans des lieux-clés tels que les institutions publiques ou les écoles afin de familiariser les participant-e-s au fonctionnement des processus démocratiques. La troisième piste d'actions vise principalement à promouvoir l'information et la mobilisation au vote par la prise de contact personnalisée avec les électeurs-trices, par l'organisation de café-débats sur des sujets de votation et par la simplification du matériel de vote. Enfin, la quatrième piste d'actions se rapporte aux mesures institutionnelles en s'attaquant aux obstacles à la représentation politique de la population ibérique et en favorisant l'élargissement des droits électoraux de la population étrangère. A cet égard, et vu les exigences en matière de permis de séjour et de durée de résidence, l'accès aux droits électoraux pourrait être facilité en réduisant le temps d'attente pour pouvoir les exercer et, pour Genève, en élargissant les droits politiques de la population étrangère au niveau cantonal. Pour favoriser un débat factuel plus large, il est enfin essentiel d'accompagner et de documenter les mesures (pilotes) et de permettre l'accès à des données sociodémographiques et électorales pour l'analyse.

Glossaire

Quelques termes importants et fréquemment utilisés sont brièvement présentés ci-dessous pour faciliter la compréhension de ce rapport. Ils couvrent le vocabulaire relatif à la migration et les concepts relatifs à la participation.

Migration

Résident·e·s étrangers – Dans ce rapport le terme résident·e·s étrangers désigne les personnes ne possédant pas le passeport suisse mais qui disposent de certains droits politiques. A Genève, cela inclut les personnes étrangères domiciliées dans le canton et résidant en Suisse depuis 8 ans ; ils-elles ont le droit de vote au niveau communal depuis 2005. A Neuchâtel, il s'agit des personnes sans passeport helvétique, titulaires d'un permis d'établissement et domiciliées dans le canton ; ils-elles bénéficient du droit de vote et d'éligibilité au niveau communal ainsi que du droit de vote cantonal.

Population issue de la migration – Reprenant la définition de l'Office fédéral de la statistique, nous considérons comme population issue de la migration :

- les personnes de nationalité étrangère ou naturalisées, à l'exception de celles nées en Suisse et dont les deux parents sont nés en Suisse
- les Suisses à la naissance dont les deux parents sont nés à l'étranger

Cette catégorie se fonde sur le lieu de naissance de la personne et de ses parents plutôt que sur la nationalité.

Personnes immigrées – Le terme personnes immigrées désigne les résident·e·s étrangers nés à l'étranger.

Personnes immigrées récentes – Le terme personnes immigrées récentes est une sous-catégorie qui nomme les personnes nées à l'étranger, ayant immigré en Suisse au cours des 15 dernières années.

Descendant·e·s de personnes immigrées – Le terme descendant·e·s de personnes immigrées désigne les résident·e·s étrangers nés en Suisse.

Jeunes issus de la migration – Le terme jeunes issus de la migration est une sous-catégorie qui distingue les descendant·e·s de personnes immigrées âgées de 18 à 30 ans.

Participation

Participation sociétale – Par participation sociétale, nous entendons la présence sur le marché du travail et l'accès au logement, à l'éducation, à la sécurité sociale, aux services publics et à la vie culturelle. La notion de participation sociétale englobe la participation sociale (notamment associative) et la participation politique. La participation politique est donc une composante de la participation sociétale car les ressources, les connaissances et les réseaux influent sur les possibilités de participer à la politique.

Participation sociale – La participation sociale désigne les relations que l'individu et les groupes entretiennent avec autrui, de manière informelle ou formelle, notamment associative. Elle se concrétise par des pratiques qui manifestent des liens matériels et symboliques, de type « expressif » comme l'affinité et l'amitié et de type « instrumental » comme l'entraide et la solidarité.

Participation politique – La participation politique est une action volontaire des citoyen·ne·s qui a pour but d'influencer les processus de prise de décision politique. L'action politique peut être menée seule ou en

groupe. Elle est le résultat de connaissances et d'émotions spécifiques à la situation (attitude politique) ainsi que de traits de personnalité (p. ex. valeurs, idéologie politique, conception de soi et de ses propres compétences politiques).

La participation politique couvre un large éventail d'activités : voter, militer dans un parti politique, prendre part à des manifestations, contribuer à une formation politique, discuter d'événements politiques, assister à un rassemblement ou à une réunion de section, soutenir un·e candidat·e pendant la campagne électorale, faire pression sur un·e dirigeant·e politique, diffuser des informations politiques, participer à un boycott.

Nous faisons la distinction entre les formes conventionnelles (p. ex. participation électorale et aux partis) et non conventionnelles de participation politique (telles que des manifestations, grèves, boycott, participation à la vie syndicale, aux mouvements sociaux et de solidarité, aux initiatives citoyennes).

Participation électorale / Taux de participation électorale – La participation électorale est la principale forme conventionnelle de participation politique. Elle indique la proportion d'électeurs·trices ayant choisi d'exprimer leur choix lors d'une consultation populaire et s'oppose à l'abstention. En raison du système de démocratie semi-directe qui caractérise la Suisse, le pays connaît deux types de consultations populaires : les élections et les votations. Les élections permettent à la population de désigner leurs représentant·e·s dans les parlements et les votations de se prononcer sur des modifications de loi et de la Constitution. Les citoyen·ne·s suisses ont le droit de s'exprimer sur trois niveaux politiques ; la commune, le canton et la Confédération. Les résident·e·s étrangers ont cependant uniquement le droit de se prononcer au niveau communal, voire cantonal (voir « résident·e·s étrangers »).

Par taux de participation électorale nous entendons la proportion de personnes s'exprimant lors d'une élection/votation ainsi que le comportement de vote d'un groupe particulier de population : les jeunes, les ruraux, les personnes issues de la migration.

Nationalité / national – La nationalité indique l'appartenance à une nation, à savoir à un groupe partageant une origine commune, réelle ou supposée. D'un point de vue juridique, la nationalité désigne le lien unissant une personne à un État. Le terme de « national » souligne la qualité *passive* de membre au groupe national.

Citoyenneté / citoyen – La citoyenneté est un statut octroyé à ceux·celles qui sont reconnus en tant que membres d'une communauté politique ; ce statut leur confère des droits (civils, sociaux et politiques) et des obligations. Dans un sens plus restreint, le terme désigne la participation au corps politique souverain qui décide des lois de la communauté. Les personnes étrangères bénéficient de droits de citoyen·ne·s tels que des droits civils (par ex. la liberté de réunion, d'expression ou d'association), des droits sociaux (par ex. le droit à une pension de vieillesse ou à une indemnité de chômage) et des droits politiques (par ex. le droit de voter et d'élire dans certains cantons comme à Genève et à Neuchâtel).

Le terme « citoyen » met l'accent sur la participation *active* des individus à la vie publique et à sa gestion. Cette participation se fonde sur les valeurs de liberté et de démocratie¹.

¹ « La « citoyenneté » est étroitement liée avec l'engagement de personnes qui prennent part à l'organisation de leur communauté et qui jouissent des droits inhérents à ce statut et les exercent. Le terme « citoyen » décrit une personne qui, dans la tradition et dans l'esprit des Lumières, prend part de manière active et responsable au devenir de sa communauté et contribue à son organisation. La conscience des citoyens se fonde sur les valeurs que constituent la liberté, l'égalité et la fraternité. Aucun terme équivalent n'existe en langue allemande pour exprimer la notion de citoyenneté, qui pourrait être approximativement exprimée par « aktive Bürgerschaft ». Mais en allemand, il manque au terme « Bürger » la notion d'un fort attachement à la liberté et à la démocratie. C'est une représentation de la participation, fondée sur l'appartenance à une communauté au sein de laquelle on est né et où l'on jouit par conséquent automatiquement de privilèges » (CFM 2010 : 11).

1 Introduction

1.1 Contexte

Les cantons de Genève et de Neuchâtel se distinguent dans le contexte helvétique par l'attention portée à la dimension politique de l'intégration de la population issue de la migration. Neuchâtel a été le premier canton à introduire, par voie législative, le droit de vote des résident·e·s étrangers au niveau communal en 1849 ; Genève, quant à lui, a été le premier canton à approuver en votation populaire une initiative octroyant ce droit aux étranger·ère·s résidents en 2005. S'alignant sur la moyenne helvétique, le canton de Neuchâtel compte environ 25% de résident·e·s étrangers sur ses quelques 176 000 habitants en 2020, alors que les étranger·ère·s représentent environ 40% de l'ensemble des habitant·e·s dans le canton de Genève. En 2020, à Neuchâtel, on dénombrait quelque 12'000 ressortissant·e·s portugais (7% environ de l'ensemble de la population) et 2400 ressortissant·e·s espagnols (1.4%). Toujours en 2020, on comptait à Genève environ 33 000 habitant·e·s portugais (un petit 7% de la population) et quelques 15000 habitant·e·s espagnols (3%).

L'inclusion de personnes étrangères dans l'espace politique étant reconnu comme un axe majeur de la construction du vivre ensemble, les délégué·e·s à l'intégration à Genève (BIC) et à Neuchâtel (COSM) en ont fait une dimension importante de leur politique d'intégration. A Genève, cela s'est traduit par un monitoring attentif de la participation électorale de la population étrangère par la réalisation de diverses études (Sciarini et Maye 2020 ; Fibbi et Ruedin 2016 ; De Faveri 2016) qui aboutissent au constat d'un taux de participation de ces ayants droit inférieur à celui des citoyen·ne·s suisses.

La recherche des contours et des causes de cette abstention révèle que quelques variables telles que l'âge, le niveau de formation et la condition socio-économique, ainsi que la connaissance du système politique suisse, expliquent dans une large mesure les disparités de participation. De plus, dans une même commune, le taux de participation électorale des résident·e·s étrangers et des Suisses est fortement corrélé, suggérant l'importance du degré d'urbanisation et de la composition socioprofessionnelle de ses résident·e·s.

1.2 Mandat et questions de recherche

Afin de penser les axes de leur intervention en faveur de la participation électorale des résident·e·s étrangers, les délégué·e·s à l'intégration de Genève et de Neuchâtel ont confié un mandat de recherche sur cette thématique au Forum suisse pour l'étude des migrations et de la population (SFM) de l'Université de Neuchâtel.

L'étude demandée se concentre sur les deux groupes présentant le taux le plus faible de participation électorale, à savoir les Portugais·e·s et les Espagnol·e·s. La réflexion à propos de ces deux collectivités à Genève et à Neuchâtel aboutit au constat que les connaissances les concernant sont lacunaires, malgré leur longue présence en Suisse et leur taille, notamment pour la population portugaise, qui forme dans les deux cantons la plus importante collectivité étrangère.

Alors que les travaux précédents de monitoring de la participation des résident·e·s étrangers reposent exclusivement sur des données quantitatives issues de statistiques officielles ou d'enquête, cette étude a recours à une méthodologie mixte réservant une place importante à l'approche qualitative (§ 1.3) : elle vise à comprendre le comportement électoral en le situant dans un contexte plus large des trajectoires et des projets migratoires de ces populations.

De plus, le double mandat de Genève et de Neuchâtel offre la possibilité d'observer l'importance de facteurs institutionnels susceptibles d'influencer la participation. A Genève, les résident·e·s étrangers disposent du seul droit de vote communal (sans éligibilité) alors qu'à Neuchâtel, le droit de vote cantonal est venu s'ajouter aux droits politiques complets au niveau communal en 2000, lors de la révision totale de la Constitution.

L'objectif de la recherche est d'explorer les dynamiques internes de ces deux collectivités, leurs relations avec la société dans son ensemble et leur rapport à la cité. L'étude vise à tracer le profil des formes de participation sociale et politique dans ses facettes générationnelles, sociales et de genre ainsi qu'à mettre en exergue la dimension subjective : la perception que les membres de ces collectivités ont de cette insertion, le sens qu'ils·elles lui attribuent en lien avec le pays d'origine, les relations intercommunautaires au sein de leur espace de vie et leurs sentiments d'appartenance.

Bien que la participation électorale soit centrale dans cette étude, l'approche retenue élargit le champ d'observation à la participation sociale – les liens matériels et symboliques entretenus par les individus et les groupes – et la participation politique – à savoir les comportements visant à exercer une influence sur la prise de décision politique.

A partir des informations récoltées, le rapport a pour objectif supplémentaire d'identifier des mesures visant à favoriser la participation politique, non seulement des personnes appartenant aux groupes de résident·e·s concernés, mais également d'autres populations dont les conditions sociales, économiques, voire culturelles, sont similaires.

1.3 Plan de recherche et méthodes

L'étude comporte quatre volets de recherche complémentaires basées sur des méthodes qualitatives et quantitatives :

- **Analyse de la littérature politologique sur la participation électorale des résident·e·s étrangers, notamment en Suisse et en Europe**

L'analyse de la littérature politologique vise à esquisser le cadre théorique concernant la participation politique et électorale. La littérature consultée concerne les travaux théoriques sur cette thématique en général, et empiriques sur la participation des personnes issues de la migration en Amérique du Nord, en Europe et spécifiquement sur les collectivités de nationalité espagnole et portugaise.

- **Analyse documentaire des flux migratoires espagnols et portugais ainsi que des conditions d'insertion de ces groupes en Suisse**

L'analyse documentaire portant sur les deux collectivités vise à repérer les évolutions des flux en provenance de la péninsule ibérique qui ont façonné le profil de ces groupes en Suisse ainsi qu'à dessiner les contours de leur installation dans ce pays. Le lien avec des chercheurs·euses des pays d'origine assure une bonne couverture des évolutions des flux de départ et de retour au pays. L'étude des travaux scientifiques publiés en Suisse et en Europe s'appuie sur une recherche systématique du centre de documentation du Forum suisse pour l'étude des migrations et de la population de l'Université de Neuchâtel.

- **Analyse des données statistiques concernant les personnes étrangères en Suisse**

L'étude statistique se fonde sur une pluralité de sources. L'analyse des registres de population, qui fournissent les informations démographiques de base, est complétée par celle du relevé structurel conduit par l'Office fédéral de la statistique et par les données de l'enquête longitudinale *Migration-Mobility* 2020, conduite dans

le cadre du Pôle de recherche « nccr – on the move » (<https://nccr-onthemove.ch/>). Cette enquête porte spécifiquement sur les populations de nationalité étrangère arrivées en Suisse à l'âge adulte à partir de 2006. Elle permet ainsi d'analyser les flux migratoires récents et de cerner l'évolution de la présence des Portugais·e·s et des Espagnols·e·s en Suisse.

- **Réalisation d'entretiens focalisés semi-directifs avec des expert·e·s et des personnes-clés des collectivités et des *focus groups* réunissant principalement des résident·e·s étrangers ainsi que des Suisses naturalisés ou de naissance d'origine espagnole et portugaise**

L'approche qualitative s'appuie sur des entretiens de spécialistes, qui, par leur insertion professionnelle et/ou leur origine, connaissent en profondeur les collectivités ibériques dans leurs cantons respectifs. Les groupes de discussion (*focus groups*) sont menés avec des personnes issues des collectivités concernées ainsi qu'avec des responsables politiques locaux dans le but de sonder les expériences et opinions des personnes issues de la migration ibérique.

L'annexe 1 fournit une description détaillée du dispositif méthodologique de cette étude.

1.4 Structure du rapport

La suite du rapport est organisée comme suit. Le chapitre 2 est consacré à la présentation des diverses approches théoriques visant à expliquer la variabilité de la participation électorale en général et celle des personnes issues de la migration en particulier.

Les deux chapitres suivants dressent un tableau actuel des collectivités ibériques dans le but de situer la question centrale de ce rapport, à savoir la participation électorale dans le contexte des conditions de vie et des représentations sociales qui structurent le rapport de ces collectivités à la société dans laquelle elles vivent. Cela est d'autant plus nécessaire que, en dépit de leur longue présence sur le territoire helvétique, les collectivités ibériques sont peu connues aujourd'hui, la communication autour des migrations étant focalisée sur l'actualité des flux les plus récents. L'image des groupes ibériques dans la société helvétique s'est cristallisée autour de leur situation au début de leur présence en Suisse, sans tenir compte de leur évolution. La finalité de ces chapitres est de combler cette lacune en donnant un aperçu général des collectivités espagnole et portugaise en Suisse depuis l'après-guerre jusqu'à aujourd'hui. Tenant compte de la diversité des sources pour mener à bien ce travail, nous procéderons en deux temps : le chapitre 3 concerne la migration du siècle dernier alors que le chapitre 4 se focalise sur celle du 21^e siècle.

Le chapitre 3 retrace dans les grandes lignes l'histoire des flux migratoires qui remonte aux années 60 du siècle dernier pour les Espagnol·e·s et aux années 80 pour les Portugais·e·s. Elle dessine un panorama aussi vaste et détaillé que possible de l'insertion professionnelle, sociale et politique de ces deux groupes, afin de fournir une image actualisée de la présence ibérique arrivée au 20^e siècle. Cela nous amène à distinguer les personnes nées à l'étranger et venues en Suisse à l'âge adulte (« personnes immigrées ») de leurs descendant·e·s nés et scolarisés, du moins partiellement, dans ce pays. Cette différenciation s'impose de par la forte différence qui existe dans l'insertion professionnelle et sociale qui caractérise ces deux groupes. Le chapitre s'appuie sur une revue systématique de la littérature scientifique suisse et européenne. Dans la restitution des travaux, nous mettons également en avant les résultats statistiquement validés d'enquêtes comparatives permettant de situer les deux collectivités l'une par rapport à l'autre ainsi qu'en relation avec l'ensemble de l'immigration en Suisse. Ceci permet de contextualiser les observations faites sur la population ibérique installée en Suisse depuis le siècle dernier et de mettre en avant des analogies avec l'approche statistique du chapitre 4.

Le chapitre 4 exploite des statistiques officielles et les combine avec les données de l'enquête longitudinale *Migration-Mobility* 2020 portant sur les personnes étrangères arrivées en Suisse depuis 2006. Ce chapitre cerne les migrations récentes, qui présentent des caractéristiques socioprofessionnelles distinctes par rapport aux résident·e·s étrangers du siècle passé.

Les résultats de ces analyses documentaires et statistiques ont fait l'objet de discussions lors des entretiens avec les expert·e·s et les personnes-clés, ainsi que dans les groupes de discussion pendant le travail de terrain qui a suivi à Genève et à Neuchâtel. Ces résultats sont présentés dans le chapitre 5 de ce rapport. Celui-ci relate d'abord les formes de participation sociale ainsi que les modalités de participation politique des ressortissant·e·s ibériques. Ces éléments sont ensuite réunis avec ceux émergeant des diverses sources documentaires et statistiques afin de dresser un tableau de la participation électorale des résident·e·s ibériques dessiné de l'intérieur des collectivités. La discussion de l'évidence empirique est enfin articulée avec le cadre théorique pour expliquer le comportement électoral des Ibériques.

Le chapitre 6 dresse les conclusions et esquisse des pistes d'intervention.

2 Cadre théorique

Pourquoi les personnes participent-elles à la politique ? Ce sous-chapitre donne un aperçu des explications existantes en mettant l'accent sur les résident·e·s étrangers. Une participation peut prendre différentes formes, de la participation strictement électorale à une participation plus large (cf. glossaire). Conformément au mandat qui nous a été confié, nous nous concentrons sur la participation électorale, même si une perspective plus large est inévitable pour cerner les processus de participation.

Après une brève introduction définissant la participation politique par rapport à la participation sociétale des populations immigrées, ce chapitre offre un aperçu de la participation électorale en général et présente ensuite les principales théories relatives à celle des résident·e·s issus de la migration.

2.1 Les populations issues de la migration et le champ politique

L'installation à long terme de populations issues de la migration est souvent considérée comme une question d'intégration dans les domaines de la vie sociale, notamment dans la sphère politique et dans le processus démocratique de la société d'immigration.

La participation sociétale comprend de nombreuses dimensions : la participation au marché du travail, l'accès au logement, à l'éducation, à la sécurité sociale, aux services publics et à la vie culturelle. Le travail et partiellement la formation sont des piliers historiquement importants du droit migratoire, droit qui continue à façonner la présence des populations issues de la migration. La participation politique est considérée comme un aspect spécifique de la participation sociétale, car les ressources, les connaissances et les réseaux venant de la participation sociétale influent sur les possibilités de participer politiquement même s'il est possible de travailler et vivre dans un lieu sans s'investir dans sa vie politique.

La participation politique comporte des actions, généralement volontaires, visant à exercer une influence sur les processus de prise de décision politique. Elle couvre toute une série d'activités. Certaines ne nécessitent pas d'effort continu, comme discuter des événements politiques ou aller voter. D'autres activités demandent un plus grand engagement, comme militer dans un parti politique, prendre part à des manifestations, contribuer à une formation politique, assister à une réunion de section, soutenir un·e candidat·e pendant la campagne électorale, faire pression sur un·e dirigeant·e politique, diffuser des informations politiques, boycotter ou exercer des formes de violence politique.

La participation politique des populations issues de la migration a été abordée dans deux optiques complémentaires : celle de l'intégration et celle de l'incorporation. L'intégration politique indique le processus par lequel un individu ou un groupe développe un rapport au politique dans le pays de résidence et devient une composante du système politique (Brouard et Tiberj 2007). Ce rapport au politique se fonde sur l'identification des personnes immigrées à leur pays de résidence et varie en fonction de l'ancienneté de la vague migratoire et de la réticence de la société à les accueillir. Suite à la diversification interne du groupe immigré et aux réponses du système politique, le sentiment d'appartenance au groupe évolue : les individus se réfèrent de plus en plus à la seule référence culturelle locale dominante (Alba 1990).

L'incorporation politique des populations issues de la migration, en revanche, porte l'attention sur la dimension contextuelle et les opportunités offertes par le pays d'accueil (Koopmans 2004). Elle se focalise sur les réglementations juridiques et politiques du statut des personnes issues de la migration, qui concernent l'accès aux droits, l'éligibilité, l'acquisition de la nationalité et la réglementation des citoyennetés multiples.

2.2 Participation électorale : un tour d'horizon

Dans la littérature politologique, nombre d'études portent sur la forme conventionnelle par excellence de la participation, à savoir la participation électorale. Néanmoins, il n'y a pas de consensus au sein de la communauté scientifique sur un modèle de base de la participation électorale (Smets et Van Ham 2013).

La question dominante dans les études est de savoir pourquoi les individus votent (ou non), privilégiant la perspective micro-sociale (Smets et Van Ham 2013). Avant de l'approfondir, signalons qu'une telle perspective occulte les influences locales, politiques et historiques sur le taux de participation des citoyen·ne·s qui sont, au contraire, au centre des approches macro (Darmofal 2006). Selon ces dernières, le taux de participation dépend non seulement de l'identité et des ressources des citoyen·ne·s, mais aussi de leur lieu de résidence. La participation varie en outre selon le degré de compétitivité des élections, les différences institutionnelles dans les systèmes électoraux et les partis.

Les approches micro-sociales mettent en avant divers facteurs explicatifs de la participation électorale. Selon une des perspectives, l'acte de voter est un comportement orienté vers un objectif, fruit d'un choix rationnel ; les citoyen·ne·s votent parce qu'ils-elles pensent en tirer un avantage, en fonction d'une analyse coûts/bénéfices dans leur poursuite d'objectifs individuels. L'avantage peut être matériel ou psychologique, comme l'accomplissement d'un devoir civique ou l'expression d'une loyauté partisane (Downs 1957). Pour d'autres auteur·e·s, la participation électorale est déterminée par les ressources des individus : ainsi, le taux de participation augmente pour les citoyen·ne·s ayant un statut économique plus élevé, voire plus de compétences et de connaissances (Verba et Nie 1972). Un autre courant de pensée met en avant les déterminants psychologiques de la participation électorale, tels que l'intérêt pour la politique, les connaissances, les capacités cognitives (Denny et Doyle 2008) ainsi que la confiance dans le système politique.

D'autres travaux soulignent l'importance de la mobilisation dont les individus font l'objet de la part des partis, des groupes d'intérêt, des candidat·e·s (Rosenstone et Hansen 1993), des membres de la famille ou de leurs pairs pour expliquer le comportement de vote. Privilégiant une optique diachronique, le comportement électoral est compris à la lumière de la socialisation des individus au cours de leur jeunesse ; cette socialisation forme leurs attitudes et leurs comportements politiques sous l'impulsion de la famille, des pairs, de l'école, des médias, voire de la conjoncture historique (Plutzer 2002).

Enfin, le modèle institutionnel considère la décision de participer aux élections comme une conséquence du contexte politique et institutionnel dans lequel vivent les citoyen·ne·s. Dans la recherche comparative internationale sur le comportement électoral, le contexte politico-institutionnel est apparu comme expliquant les différences de participation électorale par les conditions juridiques des élections, le système électoral et les enjeux du scrutin qui influencent le taux de participation (Geys 2006).

2.3 Participation électorale : approfondissement relatif aux personnes issues de la migration

Les approches visant à rendre compte du degré de participation électorale des personnes issues de la migration² reprennent les acquis de la recherche en général : tel est le cas de la théorie du choix rationnel,

² La littérature sur la participation politique des personnes issues de la migration traite de leur comportement électoral, de leur adhésion à des partis politiques et à des associations (Jacobs et Tillie 2004). Particulièrement dominante est la thématique relative à l'orientation politique des votant·e·s issu·e·s de la migration — naturalisé·e·s ou résident·e·s —, le choix du parti, l'importance d'un éventuel vote de préférence pour des candidat·e·s de même origine ethnique (Brouard et Tiberj 2007 ; Rea et al. 2010 ; Huber 2022). Un nombre limité

mais également de la théorie de la mobilisation ou encore des déterminants psychologiques. Un faible taux de participation des populations issues de la migration est expliqué par leur manque de ressources, de volonté de participer ou encore par leurs doutes sur l'efficacité de leur participation. D'autres théories, en revanche, réélaborent les approches générales afin de tenir compte des particularités de la condition immigrée. Nous présentons ici les cinq les plus importantes.

1. La théorie des ressources, comme nous venons de le voir, considère comme déterminantes les caractéristiques socio-économiques des électeurs·trices, telles que l'origine sociale, l'âge et le sexe, l'éducation, l'activité sur le marché du travail et le revenu. L'âge influence les opportunités d'accès à l'éducation et aux structures sociales (Verba, Schlozman et Brady 1995 ; Vogel et Triandafyllidou 2005) ; l'éducation influence l'acquisition des vertus civiques et diverses compétences qui peuvent faciliter la participation politique, alors que l'insertion dans les structures sociales (p.ex. réseaux, institutions) rend plus aisée la mobilisation politique.

De plus, deux autres ressources sont prises en compte pour cerner la spécificité des populations issues de la migration : la citoyenneté et la maîtrise de la langue locale (Rea et al. 2010). L'acquisition de la citoyenneté, qui dépend fortement du contexte institutionnel, augmente de manière sensible la participation électorale et ce dans une mesure comparable pour les personnes nées à l'étranger et pour leurs descendant·e·s. De plus, à parité d'âge et de formation, le comportement de vote des personnes naturalisées (toutes origines confondues) ne se distingue pas de celui des personnes de nationalité suisse dès leur naissance (Fibbi et Ruedin 2016)³. Le lieu de naissance n'a donc guère d'impact sur la participation électorale : le comportement de vote des Suisse·sse·s nés à l'étranger (les personnes immigrées) et nés en Suisse (les descendant·e·s de personnes immigrées) est semblable (Fibbi et Ruedin 2016).

D'autres théories portent l'attention sur les processus de socialisation politique des populations issues de la migration : elles varient notamment quant à l'importance accordée à la socialisation politique dans le pays d'origine et à l'adaptation à d'autres références politiques dans le pays d'accueil (resocialisation politique).

2. La théorie de la résilience se fonde sur le constat que les attitudes et comportements politiques s'acquièrent principalement au cours de la socialisation primaire. Il en découle le rôle crucial des acteurs·trices de socialisation pendant la jeunesse, la famille et l'école, pour l'acquisition de connaissances et le modèle de vie qu'elles proposent. Ces processus se déroulent dans le pays d'origine (pour les personnes immigrées) et déterminent les futurs comportements politiques (Voicu et Comsa 2014). En conséquence, les personnes issues de la migration s'en tiennent aux valeurs et connaissances acquises dans le contexte d'origine et conservent le même comportement politique dans leur nouvel environnement. Les descendant·e·s d'immigrés sont dans ce sens vus comme ayant des intérêts et des activités politiques plus proches de leurs parents immigrés que de leurs concitoyen·ne·s nés dans leur pays de résidence (Bloemraad et Vermeulen 2014), sans que les différences de socialisation politique entre générations soient prises en compte. Soulignons que la plupart des études européennes sur la participation et la représentation politiques des populations immigrées ne fait pas de distinction entre la première et la deuxième génération au sein de la population issue de la migration (Stünzi et Fibbi 2016).

d'études traite du taux de participation électorale (Besch 2012) ou encore de la phase préalable à la participation au scrutin, à savoir l'inscription sur les listes électorales (Belchior 2018).

³ Les taux de participation électorale des naturalisé·e·s calculés par l'OCDE pour plusieurs pays présentent une forte variabilité d'un pays à l'autre, notamment quant à l'écart de participation entre les résident·e·s naturalisé·e·s nés à l'étranger et les natif·ve·s. Cet écart est inexistant dans certains pays (France, Royaume Uni, Canada) ; en revanche il est bien prononcé dans d'autres pays, dont la Suisse (OCDE 2019).

3. La théorie de l'exposition module la vision déterministe de la théorie de la résilience. Elle se réfère à une conception moins statique, qui ne se limite pas à la seule période de socialisation primaire mais se nourrit aussi du désir de se conformer au groupe de référence, de sorte que les processus d'apprentissage s'étendent sur toute la vie (socialisation secondaire ; White et al. 2008). Les pratiques de participation politique prévalant dans le pays d'immigration représentent des modèles en termes de valeurs et standards comportementaux sur lesquels s'orienter dans une optique de conformité. Les comportements politiques des personnes issues de la migration peuvent donc s'aligner sur ceux qui prévalent dans leur nouvel environnement sociopolitique⁴.

4. La théorie de la transférabilité introduit une nuance entre la rigidité de la continuité postulée par la théorie de la résilience et la large malléabilité envisagée par la théorie de l'exposition. Elle considère une certaine cohérence entre la socialisation initiale et les apprentissages ultérieurs : les personnes issues de la migration adaptent leurs valeurs et leurs comportements acquis dans le pays d'origine et les utilisent dans le nouvel environnement (Black 1987)⁵. La socialisation politique dans le contexte d'origine peut donc influencer la participation politique des personnes issues de la migration : la provenance de pays démocratiques avancés stimule la participation électorale dans le pays d'immigration, en raison de la transférabilité des connaissances, des instruments politiques et des processus démocratiques (White 2008 ; de Rooji 2012).

5. La théorie de l'intégration considère que le comportement électoral des personnes immigrées dépend de leur degré d'intégration, mesuré en termes de familiarisation avec les institutions politiques. Il convient de distinguer divers éléments. La durée de résidence, l'absence d'un projet de retour au pays d'origine et un réseau social composé principalement de ressortissant·e·s du pays d'accueil. Tout cela fait que les personnes issues de la migration s'orientent plus vers la société où ils·elles résident et s'identifient davantage avec le pays d'installation (Wass et al. 2015). Notons toutefois que dans la méta-analyse de Smets et Van Ham (2013), identification et confiance dans les institutions (locales) ne sont pas systématiquement associées à une augmentation de la participation électorale.

Les associations deviennent une source de capital social qui permet de faire circuler de l'information et développer des compétences civiques utiles dans le pays de résidence (Fennema et Tillie 2001). Les associations peuvent aussi être comprises comme un espace politique qui contrebalance le fait que les personnes étrangères n'ont pas accès aux droits politiques complets. Elles représentent ainsi une voie alternative à la politique conventionnelle qui permet un engagement (politique) (Eggert et Pilati 2014) dans lequel la langue d'origine peut avoir sa place⁶.

2.3.1 Participation électorale au niveau transnational

Comme les personnes issues de la migration ont deux (voire plusieurs) espaces politiques de référence, la relation entre la participation politique dans l'un et dans l'autre pays doit être abordée. L'impact du contexte d'accueil sur l'engagement politique des personnes immigrées dans leur pays d'origine donne lieu à des théories contradictoires. Certain·e·s chercheurs·euses considèrent qu'un contexte d'accueil inclusif stimule la participation politique dans le contexte de résidence ; cela ne peut se faire qu'au détriment de l'engagement au pays d'origine (Chaudhary 2018 ; Guarnizo Portes et Haller 2015 ; Morales et Pilati 2014).

⁴ Les jeunes politicien·ne·s d'origine turque et balkanique, interrogés dans l'étude qualitative « Pathways to Success » expliquent avoir appris à l'école à s'intéresser à la politique et à agir politiquement de manière efficace selon les règles de fonctionnement du système suisse.

⁵ Selon l'étude « Pathways to Success », les jeunes politicien·ne·s d'origine turque et balkanique, observent que leurs parents ont une manière de faire la politique en décalage avec la manière en Suisse et en conséquence s'abstiennent de participer.

⁶ En Belgique en revanche, les élu·e·s d'origine immigrée ne sont généralement pas les représentant·e·s de groupes ethniques disposant du plus haut degré de participation à la vie associative ni ceux dont les réseaux sociaux sont les plus denses (Rea et al. 2010).

Une perspective alternative met l'accent sur la complémentarité de la participation des personnes immigrées dans les contextes de résidence et d'origine. Dans ce sens, les pays de résidence plus démocratiques offrent des possibilités d'engagement politique qui facilitent également une participation au niveau transnational. Dans ce cas de figure, les personnes peuvent transférer leurs connaissances et compétences politiques d'un espace à l'autre et s'engager en parallèle dans les deux pays. Ciornei et Ostergaard-Nielsen (2020) concluent à la complémentarité du double engagement rendu possible par l'apprentissage des personnes immigrées dans un pays de résidence plus démocratique que celui d'origine.

3 Portugais·e·s et Espagnol·e·s en Suisse : les migrations du siècle dernier

3.1 Histoire migratoire

3.1.1 La migration espagnole

L'émigration espagnole a une longue histoire, notamment avec son passé colonial qui englobe plus de 15 pays d'Amérique latine. Entre 1860 et 1930, environ 4,5 millions d'Espagnol·e·s ont quitté l'Espagne, principalement pour l'Argentine et Cuba ; 900 000 personnes espagnoles sont parties en Afrique du Nord, notamment en Algérie (Ortuño Martínez 2010).

Après la guerre civile espagnole (1936 – 39) et la Seconde Guerre mondiale (1939 – 45), l'émigration espagnole s'inscrit dans une dynamique plus large au sein de l'Europe. La main-d'œuvre peu qualifiée de la Méditerranée européenne et africaine se déplace vers les économies industrialisées telles que la France, le Royaume-Uni, l'Allemagne, la Belgique, le Luxembourg et la Suisse. Dans le cas de l'Espagne, on compte des réfugié·e·s politiques et des opposant·e·s au régime autoritaire de Franco (1936 – 1977) parmi les migrant·e·s économiques. Afin de contrôler ces flux d'émigration, le gouvernement franquiste signe des accords bilatéraux avec la Belgique en 1956, avec l'Allemagne en 1960 et, en 1961, avec la France, la Suisse et les Pays-Bas (Babiano et Farré 2002).

Depuis la fin des années 1960, et principalement après les années 1980, l'Espagne connaît un fort développement économique et passe d'une économie agricole à une économie industrielle. Dans ce contexte, l'émigration espagnole diminue d'un demi-million à la fin des années 50 à moins de 100 000 personnes à partir des années 1970 (Alcainde Guindo et al. 2007). Néanmoins, ce n'est que dans les années 1990, près d'une décennie après l'instauration de la démocratie en Espagne, que le pays enregistre un effectif plus important d'Espagnol·e·s rentrant dans le pays que sortant. A la fin du 20^e siècle, l'Espagne passe du statut de pays d'émigration à celui d'immigration. Entre 1997 et 2007, la population étrangère en Espagne augmente de 2 à 12 % (Izquierdo et al. 2016). Même si la majorité vient de l'Union européenne (UE), il est important de mentionner le nombre considérable de ressortissant·e·s latino-américains qui migrent en Espagne dû au fait qu'ils·elles ont droit à la nationalité espagnole après seulement deux ans de résidence.

Le développement économique de l'Espagne et l'amélioration des conditions socio-économiques de ses ressortissant·e·s s'arrête brusquement avec la crise économique mondiale de 2008, provoquant la crise de la dette souveraine. Le taux de chômage des jeunes adultes passe de 18 % en 2009 à 25 % en 2014 (Domínguez-Mujica et al. 2018). Le manque de perspectives professionnelles engendre le désir d'émigrer chez ces jeunes espagnols. Cette nouvelle migration se caractérise par un niveau de formation plus élevé. Quelque 55% des immigrant·e·s espagnols arrivés en Suisse en 2010 – 2011 dispose d'une formation de niveau tertiaire alors que seul 3 % des Espagnol·e·s arrivés en 1980 avaient achevé une formation similaire (Vidal-Coso et Ortega-Rivera 2017).

Ces effets de la crise économique mondiale sont également clairement visibles dans le solde migratoire entre la Suisse et l'Espagne qui devient positif à partir de 2008 (Figure 1). Jusqu'à là, les sorties étaient toujours supérieures aux entrées. Pendant près de deux décennies, avec un pic en 1992, l'émigration des Espagnol·e·s quittant la Suisse a été accompagnée par une forte baisse des entrées de ressortissant·e·s espagnols pendant la première moitié des années 90.

Bien qu'il n'existe pas d'analyse spécifique de ces retours, ils coïncident avec le développement économique de l'Espagne et avec le retour des personnes qui avaient quitté l'Espagne à partir des années 1960 et de leurs descendant·e·s. Domínguez-Mujica et al. (2018) montrent que les jeunes adultes (âgés de 25 – 44 ans) et les personnes à l'âge de la retraite (60 – 69 ans) sont les groupes les plus représentés dans le retour en Espagne en 2009. Si on compare ces chiffres avec les retours de 2016, qui correspondent à la période post-crise, ce ne sont plus les personnes en âge de prendre leur retraite qui retournent en Espagne, mais plutôt des adultes avec leurs enfants. Cela implique un changement dans la démographie du retour et une normalisation de l'économie espagnole (Domínguez-Mujica et al. 2018). Ce même effet se reflète dans le graphique ci-dessus, où l'immigration espagnole a fortement diminué et simultanément l'émigration a continuellement augmenté après 2012.

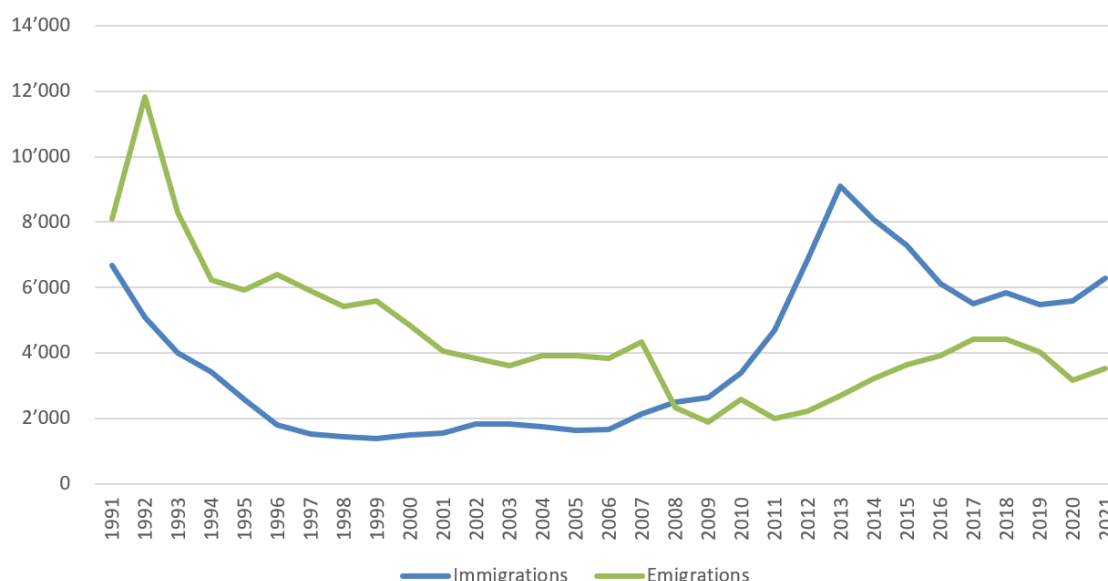


Figure 1 : Immigration et émigration de la population espagnole en Suisse, 1991-2021

3.1.2 La migration portugaise

Le Portugal est un pays traditionnel d'émigration. Jusqu'à la Première Guerre mondiale (1914 – 1918) les Portugais·e·s se dirigent vers le Brésil et les Amériques. Alimentée par un exode massif des régions rurales du nord et du centre, l'émigration se dirige vers des destinations européennes dans les années 1960. La France et l'Allemagne deviennent les destinations principales pour des travailleurs·euses faiblement qualifiés qui occupent des emplois dans l'agriculture, la construction et l'hôtellerie, jadis apanage des travailleurs·euses italiens et espagnols. Lorsque la France ferme ses frontières suite aux chocs pétroliers, l'émigration portugaise se réoriente vers la Suisse, principalement vers la partie francophone. En concomitance avec l'adhésion du Portugal à la Communauté Économique Européenne en 1986, ce mouvement s'accélère : la Suisse devient le premier pôle d'attraction pour les travailleurs·euses portugais (Marques 2008).

Dans les années 2000, l'émigration portugaise augmente à nouveau suite à des changements importants : poussée de la globalisation et mobilité accrue des personnes hautement qualifiées, diversification des destinations et des formes de migration (étudiant·e·s, personnes retraitées, motivations traditionnelles de travail et regroupement familial). Entre 2010 et 2013 l'émigration atteint les taux de croissance les plus élevés depuis les années 1960. Depuis 2014, elle ralentit légèrement tout en restant à un niveau élevé : plus de 100 000 départs annuels, soit l'équivalent de 1 % de la population du pays (Pires 2019).

En plus, on observe une diversification des destinations de la migration portugaise. Outre la Suisse et la France qui représentent les deux destinations principales, l'Espagne devient une destination importante pour une main-d'œuvre avec un profil similaire (qualification de base) et le Royaume-Uni, l'Irlande, les Pays-Bas pour une main-d'œuvre de qualification élevée (Peixoto et al. 2019).

Le niveau d'éducation le plus fréquent de la population vivant au Portugal est le premier cycle de l'enseignement primaire (c'est-à-dire une formation de 6 ans). La population ayant achevé des études de niveau tertiaire représente le 14,5% de la population du pays (Lopes 2019 : 127). Dans la période 2001 – 2011, la proportion de ces personnes hautement qualifiées (niveau tertiaire) nées au Portugal⁷ parmi celles qui quittent le pays augmente de 7% à 11% (Pereira et Azevedo 2019) et varie selon le pays de destination : elle est de 7% en France, 6% en Suisse et 4% au Luxembourg, contrairement aux 38% vivant au Royaume-Uni (Pires 2019).

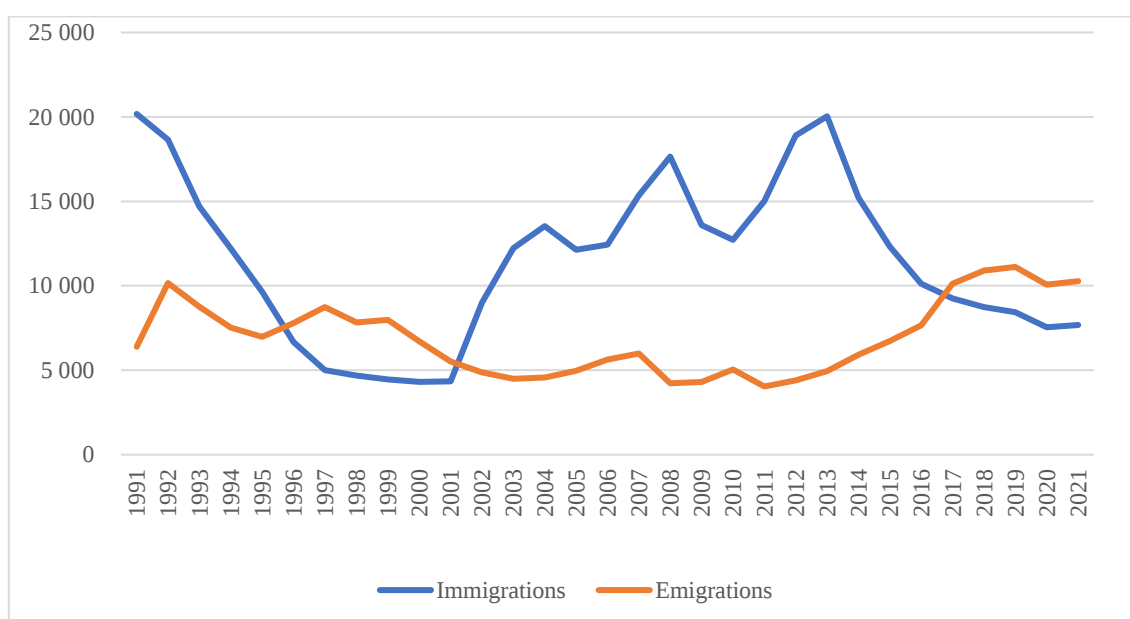


Figure 2 : Immigration et émigration de la population portugaise en Suisse, 1991-2021

Source : OFS, immigration = migration du Portugal vers la Suisse ; émigration = migration de la Suisse vers le Portugal

Dans les publications helvétiques des statistiques migratoires, le Portugal figure pour la première fois parmi les groupes nationaux significatifs en 1980. Il s'agit d'une « deuxième vague d'immigration » d'après-guerre (Piguet 2009) : les travailleurs·euses portugais s'insèrent sur le marché du travail en rejoignant les Italien·ne·s et les Espagnol·e·s des Trente Glorieuses pour couvrir le besoin d'une main-d'œuvre peu qualifiée dans l'agriculture, la construction et l'hôtellerie. Tout comme pour les Italien·ne·s et les Espagnol·e·s, le dispositif juridique qui encadre leur présence est majoritairement celui des permis saisonniers.

Après l'essor de l'immigration portugaise en Suisse pendant la période 1986 – 1992, le solde migratoire devient négatif : les flux d'arrivée ralentissent lorsque l'économie suisse marque le pas au cours des années 1990 alors que les retours augmentent au gré du développement économique du Portugal (Azevedo 2023 (à paraître)). Après l'entrée en vigueur de l'Accord de libre circulation (ALPC) en 2002, l'immigration portugaise

⁷ Dans les statistiques portugaises on distingue entre « Portuguese-born emigrants » et « Portuguese non-native emigrants » constitué de personnes naturalisées, natif·ve·s d'ex-colonies et descendant·e·s de personnes émigrées portugais d'anciennes vagues migratoires (Peixoto 2016).

augmente à nouveau et atteint un pic en 2012 – 2013. Le solde migratoire redevient négatif à partir de 2017 dû à l'augmentation des retours au Portugal et la diminution des entrées en Suisse (Figure 2).

La propension élevée au retour singularise les Portugais·e·s par rapport à d'autres personnes immigrées de l'Europe du Sud. Une enquête représentative auprès d'environ 300 personnes originaires d'Italie, d'Espagne et du Portugal, âgés de 65 à 79 ans et vivant en Suisse montre que la proportion de personnes qui se prononcent pour un retour au pays à la retraite varie considérablement selon l'origine : 2,5% pour les Italien·ne·s, 8% pour les Espagnol·e·s et 19% pour les Portugais·e·s (Bolzman et Bridji 2019).

Une enquête menée en 2020 dans les principaux pays européens de destination de l'émigration portugaise, notamment la France, le Luxembourg, le Royaume-Uni et la Suisse, montre une plus forte tendance au retour parmi les répondant·e·s de Suisse (Azevedo et Marques 2023 (à paraître)). La composition des flux de retour reflète l'évolution de la migration portugaise. Les Portugais·e·s de Suisse rentrés au pays entre 2001 et 2011 étaient pour l'essentiel des hommes (57%), peu scolarisés (6 ans d'école en moyenne) et en âge actif (44 ans en moyenne). Entre 2012 et 2016, les départs de Suisse concernent surtout de personnes titulaires de permis de séjours annuels ou de courte durée (environ 50% B et permis L 20%), soit une majorité de personnes immigrées récemment. Cependant, depuis 2017, « la part des titulaires de permis d'établissement parmi les départs prédomine (48% en 2017, 57% en 2019), la part des plus de 50 ans double (passant de 15% à 31%) et celle des 18-49 ans diminue (de 66% à 50%), tandis que la part des mineurs qui quittent le pays se maintient stable au fil des années (19% en 2019). En résumé, une majorité de Portugais·e·s qui quittent la Suisse ont moins de 50 ans, toutefois, les flux des départs actuels reflètent l'ancienneté et le vieillissement des effectifs. En effet, alors que la part des plus de 65 ans ne représente que 2% des départs en 2010, elle se situe à près de 7% en 2021 » (Azevedo 2023 (à paraître)).

Le fait que le retour des personnes âgées représente une composante importante dans les flux de départs peut également être observé dans le pourcentage de personnes ayant l'âge de la retraite qui a doublé lors des retours des dernières années. Des considérations économiques sont souvent à l'origine de cette décision : de faibles salaires et des montants bas de retraite rendent pratiquement impossible la permanence en Suisse sans le recours aux prestations complémentaires. Ceci est vécu comme une menace, car nombre de personnes immigrées craignent de devoir vendre leur maison au pays d'origine pour pouvoir toucher ces prestations ; dès lors ils optent pour le retour au pays.

3.2 Situation socio-professionnelle des collectivités ibériques

La participation à la vie économique des populations issues de la migration constitue le moyen principal pour obtenir le droit de séjour en Suisse, d'autant plus quand il s'agit de migrations de travail, comme c'est le cas pour les collectivités ibériques. Ce sous-chapitre décrit le bagage de formation et les modalités d'insertion professionnelle des personnes immigrées espagnoles et portugaises et de leurs descendant·e·s pendant les deux dernières décennies du 20^e siècle.

3.2.1 Personnes immigrées

Au cours de la deuxième moitié du siècle dernier, la politique migratoire suisse cherche à couvrir ses besoins de main-d'œuvre faiblement qualifiée à travers le recrutement de travailleurs·euses étrangers en Europe du Sud. Le profil des personnes immigrées à l'époque reflète l'approche sélective d'alors, au gré des évolutions économiques et politiques.

Une récente étude sur la mobilité intergénérationnelle des descendant·e·s de personnes immigrées (Wanner 2022) cerne les caractéristiques de formation de leurs parents ayant migré au siècle dernier. L'étude prend en

compte les personnes entre 25 et 44 ans dont les « parents sont généralement arrivés en Suisse au cours des deux dernières décennies du 20^e siècle ou, plus rarement, durant la première décennie du 21^e siècle » (Wanner 2022 : 7). Cette analyse des relevés structurels de l'Office fédéral de statistique (OFS) pour la période 2010 – 2020 indique que 74% des parents portugais et 47% des espagnols ont tout au plus achevé la scolarité obligatoire (9 ans). Ce profil détermine dans une large mesure les caractéristiques de leur insertion professionnelle.

Sur le marché du travail, chaque collectivité immigrée tend à occuper une position spécifique. Selon le relevé structurel de 2017, les personnes de nationalité française et allemande sont surreprésentées dans les professions de direction, scientifiques et intellectuelles. Les personnes italiennes et espagnoles sont nombreuses dans les services (y compris la vente et le commerce) ainsi que dans les professions industrielles et artisanales. Les Portugais·e·s, comme les personnes originaires des Balkans, sont principalement actives dans les secteurs de la construction, de l'hôtellerie et de la restauration (Wanner 2020 : 95). Il est important de relever le haut taux de travail des femmes portugaises : leur taux d'activité (82,5%) dépasse celui des femmes suisses (81%) (Wanner 2020 : 90) et celui des autres femmes parmi les groupes immigrés en Suisse.

En comparant la situation socio-économique des personnes immigrées arrivées en Suisse en 1980 avec celles arrivées en 2010, Vidal-Coso et Ortega-Rivera (2017) démontrent que les Italien·ne·s, les Espagnol·e·s et les Portugais·e·s sont largement surreprésentés dans les emplois peu rémunérés dans les années 1980, notamment par rapport aux Allemand·e·s, aux Français·e·s et aux Autrichien·ne·s. Cet écart reste visible en 2010, surtout pour les Portugais·e·s.

A l'intérieur des secteurs à faible niveau de qualification, les collectivités immigrées rencontrent des discriminations dans l'accès à des postes de travail moyennement qualifiés. Dans ce contexte, Auer et al. (2018) démontrent que les Portugais·e·s s'avèrent significativement désavantagés par rapport aux Suisse·sse·s dans le secteur de l'hôtellerie.

Avec un tel profil éducatif et occupationnel et les obstacles à l'évolution professionnelle, on observe toujours, après 15 ans de vie active en Suisse, un écart salarial d'environ 15 % entre la population active et les étranger·ère·s (pris dans leur ensemble, indépendamment de leur origine et du niveau d'éducation). Cette valeur moyenne de l'écart de revenu dissimule des situations qui varient selon les origines. Les personnes de nationalité portugaise et italienne ainsi que les ressortissant·e·s de pays tiers ne comblent que partiellement le déficit de revenu initial par rapport à la population de référence, car beaucoup d'entre eux·elles travaillent dans des secteurs à faibles ou moyens revenus, avec de possibilités médiocres de progression (Wanner 2020 ; Favre et al. 2021).

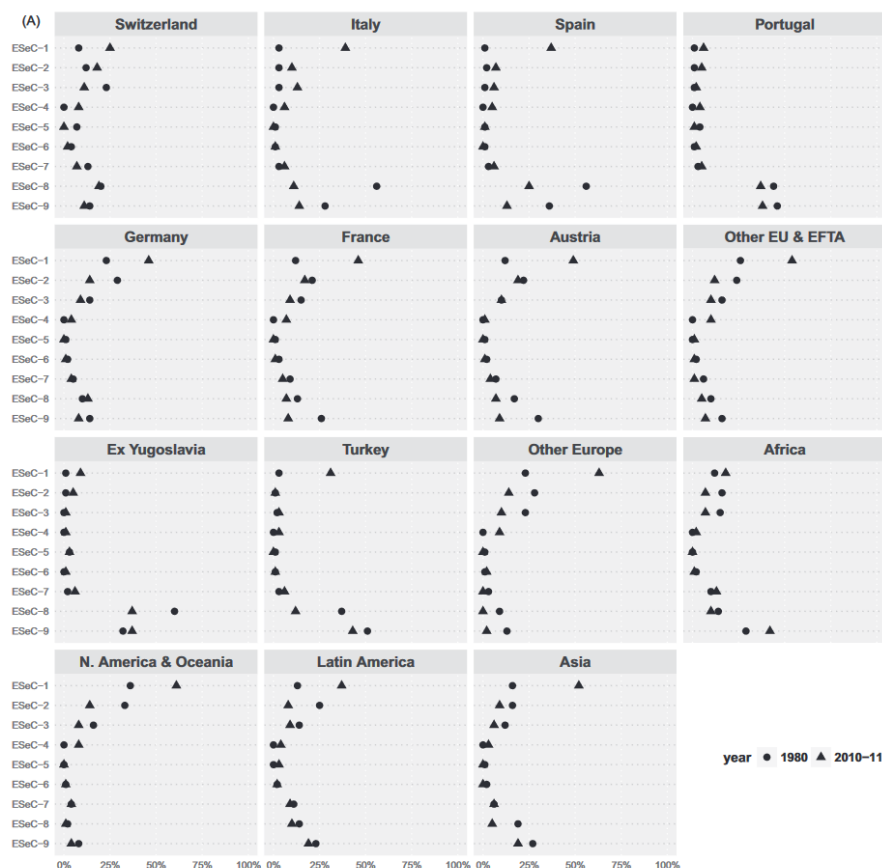


Figure 3 : Niveau professionnel des suisses et des immigrants, hommes âgés de 20 à 64 ans, selon l'année d'observation

ESeC : 1 Grands employeurs, cadres supérieurs/professionnels ; 2 Cadres inférieurs/professionnels, agents de maîtrise/ techniciens supérieurs ; 3 Professions intermédiaires ; 4 Petits employeurs et indépendants (non-agriculteurs) ; 5 Petits employeurs et indépendants (agriculture) ; 6 Agents de maîtrise et techniciens inférieurs ; 7 Sages inférieurs et services ; 8 Techniciens inférieurs ; 9 Routine. Source : Recensement de la population de 1980 et relevé structurel de 2010-2011, Office fédéral de la statistique.

L'analyse du patrimoine des personnes âgées de 65 à 79 ans fournit un aperçu de la position économique plus fragile de ces groupes : la proportion de personnes ne disposant d'aucun bien patrimonial est de 10% pour les Suisse·sse·s, de 21% pour les personnes de nationalité espagnole et italienne et de 41% pour les personnes de nationalité portugaise (Bolzman et Vagni 2015)⁸.

3.2.2 Descendant·e·s de personnes immigrées

La reproduction des inégalités sociales fige la position subalterne des groupes marginaux d'une génération à l'autre ; l'école joue un rôle clé quant à l'ampleur de cette reproduction sociale. Ainsi est-il intéressant d'observer l'importance de la mobilité scolaire en général et des groupes avec faible scolarisation en particulier, parmi lesquels figurent les populations immigrées. Wanner mesure la mobilité scolaire ascendante dans les familles immigrées à l'échelle de la Suisse en se basant sur des données statistiques de 2010 à 2020. L'étude se focalise sur les « enfants de la deuxième génération ayant achevé leur formation à la fin du 20^e siècle ou au début du 21^e », âgés de 25 à 44 ans (Wanner 2022 : 6).

En moyenne, trois parents portugais sur quatre et un parent espagnol sur deux possèdent au maximum une scolarité de niveau secondaire I. Environ un tiers des descendant·e·s de ces familles immigrées au faible bagage de formation a atteint un diplôme de formation tertiaire : 33% chez les Portugais·e·s et 38% chez les

⁸ Enquête Vivre-Leben-Vivere 2012. Voir : <https://cigev.unige.ch/recherches/vlv/vlv-presentation/>

Espagnol·e·s. Les différences selon le genre sont importantes : les jeunes femmes réussissent mieux que les jeunes hommes chez les Portugais·e·s (40% vs. 28%) alors qu'elles réussissent moins bien chez les Espagnol·e·s (36% et 46%). L'analyse multivariée⁹ confirme donc « une plus forte immobilité intergénérationnelle des communautés n'appartenant pas à l'UE/AELE, ainsi qu'une mobilité ascendante plus marquée chez les enfants originaires du Sud de l'Europe, notamment les Italiens et Portugais » (Wanner 2022 : 12).

Un suivi longitudinal de 6400 jeunes de l'enquête PISA 2000, aujourd'hui âgés de 35 ans, (Gomensoro et Bolzman 2015) offre des indications précieuses quant aux parcours scolaire et professionnel des descendant·e·s de personnes immigrées scolarisés en Suisse. Les auteur·e·s ont regroupé diverses nationalités : ainsi les personnes d'origine portugaise forment un groupe avec les personnes d'origine turque, et les personnes d'origine espagnole forment un groupe avec les personnes d'origine italienne.

Ils·elles identifient sept types de trajectoires allant de l'école obligatoire au marché du travail. Deux types sont considérés comme problématiques car ils sont caractérisés par des discontinuités et une importante proportion de personnes (1 jeune sur 3) entrant sur le marché du travail sans qualification post-obligatoire. En moyenne, 37% de l'ensemble des descendant·e·s de personnes immigrées, 35% des personnes d'origine espagnole et italienne et 60% de Portugais·e·s et personnes turques sont concernés par ces trajectoires problématiques.

Cette fréquence s'explique par l'origine sociale défavorisée des descendant·e·s de personnes immigrées issus de milieux modestes. En tenant compte du milieu socio-économique, les différences entre étranger·ère·s et natifs·ves s'estompent (p.ex. pour les personnes d'origine italienne et espagnole). Ces différences se réduisent, mais restent significatives pour les personnes d'origine portugaise et turque, ce qui suggère que d'autres facteurs, tels qu'un statut de séjour précaire, des conditions de vie difficiles ou encore un capital linguistique et social modeste, augmentent la probabilité de trajectoires problématiques. Vu de l'intérieur de la collectivité portugaise, ces écarts sont souvent attribués à la discrimination subie par les jeunes, notamment lors de l'orientation scolaire et professionnelle proposée à l'issue de la scolarité obligatoire (§ 5.1.2).

3.3 Insertion sociale

Pour comprendre les formes que prend l'insertion sociale des deux collectivités étudiées, ce sous-chapitre réunit des résultats de recherche sur divers aspects tels que les comportements familiaux et linguistiques, la naturalisation, la vie sociale et associative et les sentiments d'appartenance. Dans la mesure du possible, nous distinguons la situation des personnes immigrées de celle de leurs descendant·e·s.

3.3.1 Famille, langue et santé

Chez les Portugais·e·s, le choix du conjoint s'effectue en grande majorité au sein de la collectivité d'origine, avec notamment des partenaires rencontrés en Suisse, originaires des différentes régions du Portugal. Ces pratiques établissent des liens entre les différentes régions portugaises, en contraste avec la réticence traditionnelle à conclure des mariages transgressant les barrières régionales, historiquement très fortes entre le nord, le centre et le sud du pays (Fibbi et al. 2010). Environ 3% des Portugais·e·s sont mariés avec un·e ressortissant·e suisse, une proportion stable au cours de la période 1995-2007 ; dans 5% des cas, le partenaire est originaire d'un pays extra-UE (Fibbi et al. 2010). A notre connaissance, il n'y a pas d'étude concernant le choix du conjoint des descendant·e·s de personnes immigrées.

⁹ Les facteurs d'influence contrôlés dans l'analyse multivariée sont la nationalité d'origine, le sexe et l'âge de l'enfant, la période d'arrivée en Suisse du primo-migrant·e, le statut de naturalisation du primo-migrant·e et le canton de résidence de l'enfant

Selon le recensement de l'année 2000, la grande majorité des Portugais·e·s, un quart des descendant·e·s de personnes immigrées et une personne naturalisée sur trois, considèrent le portugais comme leur langue principale. Le français vient en deuxième position (31%) suivi de l'allemand (5%) : ce décalage reflète la plus forte présence lusitanienne en Suisse romande (Fibbi et al. 2010).

L'indicateur de santé auto-évaluée est considéré comme un bon révélateur de la santé en général. Comparé aux personnes de nationalité suisse, la fréquence d'une santé auto-évaluée comme mauvaise est quatre fois supérieure chez les personnes de nationalité portugaise âgées de 65-79 ans et trois fois supérieure chez les personnes espagnoles (Bolzman et Vagni 2015). La santé auto-évaluée est étroitement corrélée au niveau socio-économique et, dans une moindre mesure, à la génération de migration, car elle se dégrade avec l'âge chez les personnes immigrées et dans une moindre mesure chez leurs descendant·e·s (p.ex. Guggisberg et al. 2011).

En comparaison avec les Portugais·e·s résidant au pays d'origine, les résident·e·s portugais en Suisse évaluent plus fréquemment leur santé comme bonne ou très bonne (Alves et al. 2013). En revanche, une comparaison du sentiment de *saudade* – une sensation liée à l'absence de personnes proches et de lieux familiers – entre des adultes portugais sans expérience migratoire et des personnes immigrées en Suisse indique que ces dernières connaissent des niveaux de *saudade* plus élevés que les personnes non-immigrées. La *saudade* diminue avec l'augmentation de la durée de résidence à l'étranger et augmente avec une faible satisfaction migratoire, une meilleure maîtrise du portugais et, selon Neto (2019), une moindre assimilation.

3.3.2 Vie sociale et sentiments d'appartenance

La vie sociale se déroulant dans l'espace privée ainsi que dans des associations est, pour les Portugais·e·s, fortement marquée par une dynamique intracommunautaire. Elle se développe autour de la famille, du voisinage, du village reconstitué en migration ; un rôle important assumant la fréquentation de divers lieux communautaires (ex. bistrots, missions catholiques) ou la participation à des rites collectifs qui confortent le sentiment d'appartenance à la communauté d'origine (Fibbi et al. 2010). Les structures associatives ont connu une évolution importante au fil du temps. Les premières associations portugaises datent des années 1970 – 1980 : orientées principalement vers le pays d'origine, elles fournissent un réseau d'entraide aux travailleurs·euses saisonniers fortement présents dans ce flux migratoire. Dans les années 1990, les associations se tournent davantage vers la récréation et la perpétuation de la culture portugaise : elles sont une courroie de transmission identitaire. Des critiques surgissent à l'encontre de ces associations auxquelles on reproche leur insistance sur les « trois F » : le foot, le fado (musique) et Fatima (la dévotion religieuse), qui se situent dans le prolongement des référents culturels de l'époque de Salazar (Matthey et al. 2009).

Le paysage des associations espagnoles en Suisse, d'autre part, doit être compris dans une perspective différente. L'immigration espagnole était en partie de nature politique – les opposant·e·s au régime franquiste émigraient en signe de protestation et comme moyen de s'assurer une vie en dehors d'une dictature où les droits politiques étaient inexistantes. Contrairement à d'autres pays européens où les associations espagnoles ont été créées avec des liens et des subventions du gouvernement espagnol, les associations espagnoles en Suisse ont été créées « par le bas », donc sans aucun lien ni subvention du gouvernement franquiste, et avec un caractère politique de gauche (Asperilla 2011). De nombreuses associations de différentes régions espagnoles ont en conséquence été créées pour fournir de l'aide aux personnes immigrées espagnoles dans le domaine administratif, du marché du travail et financier pour les familles dont un membre était emprisonné en Espagne. Dans ce contexte, l'« Asociación de Trabajadores Emigrantes Españoles en Suiza (ATEES) » a été pionnière dans les dernières décennies du 20^e siècle. Créée en 1968, elle s'est ouvertement opposée au régime de Franco et s'est engagée pour les droits des travailleurs·euses. Ceci a conduit à une surveillance de

l'association de la part des autorités espagnoles et suisses, puisque les personnes immigrées ne bénéficiaient pas de droits politiques à l'époque (Babiano et Farré 2002 ; Asperilla 1998).

Les informations sur la vie sociale des personnes immigrées sont plutôt rares et fragmentaires. Une source indirecte est toutefois l'étude de Baier et al. (2019) : les auteur·e·s construisent un indice d'intégration (cf. infra) qu'ils·elles calculent pour les jeunes issus de la migration ainsi que pour leurs parents. Ce procédé a le mérite de nous fournir une indication très sommaire, mais récente et d'autant plus précieuse parce que rarement observée, de l'insertion des personnes immigrées. Ces résultats peuvent être considérés comme révélateurs de la situation de l'ensemble des personnes immigrées. Les scores de personnes immigrées d'origine espagnole (53.3) et portugaise (52.9) sur l'indice synthétique d'intégration se situent légèrement en dessous de la moyenne des 14 groupes étrangers étudiés.

L'enquête menée par Baier et al. (2019)¹⁰ détaille davantage la situation des jeunes et mesure trois dimensions : l'intégration structurelle (niveau de formation), sociale et identificatoire. L'intégration éducative et professionnelle ayant déjà été présentée (§ 3.2 de ce chapitre), il est ici question des deux autres dimensions, à savoir l'intégration sociale et identificatoire.

Pour rendre compte de l'intégration sociale, les auteur·e·s se fondent sur un premier indicateur : la présence de jeunes Suisse·sse·s dans le cercle restreint d'ami·e·s des répondant·e·s. Avec une proportion de 33%, les jeunes d'origine portugaise se situent légèrement en dessous de la moyenne (39%) observée auprès des 14 groupes nationaux étudiés, alors que leurs homologues espagnols la dépassent (49%).

Le deuxième indicateur pris en considération est la participation associative : moins de la moitié des jeunes de nationalité portugaise (47%) et des jeunes de nationalité espagnole (42%) fait partie d'une association. Ceci représente un niveau inférieur à la moyenne observée auprès de l'ensemble des répondant·e·s issus de la migration (51%) ainsi qu'auprès de leurs contemporains suisses (71%).

La dernière dimension prise en compte est le sentiment d'appartenance, que ces auteur·e·s dénomment « intégration identificatoire » et mesurent en termes d'identification exclusive avec la Suisse. La proportion des jeunes d'origine ibérique scolarisés en Suisse qui s'identifient uniquement à la Suisse (17%) est clairement inférieure à celle de l'ensemble des descendant·e·s de personnes immigrées (28%). Un·e jeune issu de la migration sur trois (34%), un·e Portugais·e sur deux (45%) et environ un·e Espagnol·e sur quatre (28%) témoignent d'une absence totale du référent identitaire à la Suisse.

En d'autres termes, le référent du pays d'origine est fort dans les deux groupes, mais les jeunes d'origine portugaise sont plus nombreux que leurs camarades espagnols, voire les jeunes issus de la migration en général, à construire leur identité sans incorporer une référence à la Suisse. Notons cependant que les jeunes portugais se sentent plus souvent la cible de discriminations (13,6%) que la moyenne (12%) des jeunes issus de la migration ayant participé à l'enquête, alors que cette perception ne concerne qu'une proportion très limitée de jeunes espagnols (3,5%).

Finalement, Baier et al. (2019) construisent un indice synthétique d'intégration concernant les jeunes de 17 – 18 ans, en combinant les indicateurs d'intégration structurelle, sociale et identificatoire. Sur cet indice qui varie entre 83 et 55, le score des répondant·e·s d'origine espagnole est de 75 et celui des jeunes d'origine portugaise est de 62. L'explication de l'écart entre Portugais·e·s et Espagnol·e·s réside vraisemblablement

¹⁰ Enquête sur questionnaire rempli en classe, auprès de 8300 jeunes dont 4320 d'origine immigrée, âgés de 17 et 18 ans, menée en 2017 dans les cantons de Bâle-Campagne, Berne, Fribourg, Genève, Lucerne, Soleure, Saint-Gall, Tessin, Valais et Zurich. Dans chaque canton, l'échantillon est représentatif par type d'école, l'enquête n'est pas représentative au niveau suisse.

dans la différence de durée de présence en Suisse, la migration portugaise étant plus récente que l'espagnole. Les jeunes de nationalité portugaise interrogés sont généralement des enfants de personnes immigrées : un·e jeune sur deux est né en Suisse et seul un·e jeune sur dix parmi les personnes de nationalité portugaise a un parent né en Suisse. En revanche, les personnes de nationalité espagnole interrogées sont pour la plupart des petits-enfants de personnes immigrées, ont un parent né en Suisse et appartiennent ainsi à la « troisième génération ».

3.3.3 Naturalisation

Les analyses de l'évolution de la naturalisation en Suisse indiquent que les femmes, les jeunes et les ressortissant·e·s de pays tiers n'appartenant pas à l'Union européenne présentent un taux de naturalisation élevé. De plus, le rapport entre les proportions de naturalisation des personnes étrangères nées à l'étranger et de celles nées en Suisse varie du simple au double (Pecoraro 2012). En outre, les personnes étrangères naturalisées sont positivement sélectionnées en fonction du niveau de formation, une tendance observée chez les jeunes issus de la migration (Fibbi et al. 2007).

Les personnes de nationalité portugaise et espagnole présentent un taux standardisé de naturalisation¹¹ inférieur à celui observé auprès de l'ensemble des étranger·ère·s, une tendance documentée depuis 1992 (Wanner et Steiner 2012). Dans la période 2011 – 2018 les deux groupes étudiés présentent des taux relativement proches (1,35 pour les Portugais·e·s et 1,40 pour les Espagnol·e·s contre 1,91 pour l'ensemble des étranger·ère·s)¹². L'écart entre les deux groupes ibériques s'est accentué depuis l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur la nationalité en 2018, plus sélective sur le plan des exigences linguistiques (Wanner, Fibbi et von Rütte 2023 (à paraître)). Ainsi, par rapport à une moyenne générale de 2,06 pour la période 2018 – 2020, le taux standardisé de naturalisation des personnes de nationalité portugaise est de 1,03, en recul par rapport à la période précédente, alors que celui des personnes de nationalité espagnole est de 1,87, en augmentation par rapport à la moyenne de 2011-2017.

3.4 Participation politique

La participation politique est une action politique volontaire des citoyen·ne·s dans le but d'exercer une influence sur les processus de décision politique (prise de décision). À notre connaissance, il n'y a pas de littérature distinguant les formes conventionnelles et non conventionnelles de participation politique des personnes de nationalité portugaise et espagnole en Suisse. Nous chercherons à combler cette lacune notamment concernant les formes non conventionnelles par le biais d'entretiens d'expert·e·s et de personnes-clés.

3.4.1 Intérêt pour la politique

L'intérêt pour le champ politique est la volonté de porter une attention particulière aux phénomènes politiques ; il s'articule avec la compétence à s'informer et à comprendre le fonctionnement du système politique. La confiance dans les institutions (politique, justice, etc.) est liée à l'intérêt politique, de même qu'au sentiment de maîtrise de sa vie, c'est-à-dire à l'impression de pouvoir changer les choses par son comportement. L'intérêt pour la politique est plus élevé parmi les personnes ayant un niveau de formation plus élevé ; l'intérêt des personnes immigrées pour la politique du pays de résidence augmente avec la durée du séjour.

Dans l'enquête menée sur les titulaires du droit de vote aux élections de 2015 à Genève (§ 5.3.1), les chercheurs·euses ont mesuré l'intensité de l'intérêt pour la chose publique sur une échelle de 1 à 4 : le score

¹¹ Les taux standardisés prennent en compte la structure d'âge, le lieu de naissance et la durée de résidence dans le calcul des taux de naturalisation.

¹² Source : https://webtv.unige.ch/ideso/ind_nat_ord_pays_f.php

des citoyen·ne·s suisses est de 1,80 contre 1,24 dans l'électorat espagnol et 1,06 dans l'électorat portugais, toutes origines sociales et âges confondus (Fibbi et Ruedin 2016). Une étude zurichoise sur les jeunes de nationalité portugaise, âgés de 13 à 18 ans, relève un faible intérêt pour la politique en général : 40% ne s'intéressent ni à la vie politique au Portugal ni en Suisse (Ferreira 2008).

3.4.2 Attitudes à l'égard du politique et de l'engagement politique

Dans leur enquête sur les descendant·e·s de personnes immigrées scolarisés en Suisse, Baier et al. (2019) observent une relation entre le niveau d'intégration et les attitudes envers la politique. Une valeur haute de l'index d'intégration est associée à une valeur élevée de la satisfaction démocratique¹³ et de la confiance dans les institutions suisses¹⁴. Une valeur basse à son tour est liée au sentiment d'inutilité de l'engagement politique (déprivation politique)¹⁵.

Quatre jeunes de nationalité portugaise sur dix et un jeune de nationalité espagnole sur quatre jugent inutile l'engagement politique ; c'est le cas en moyenne de 34% des jeunes issus de la migration et de 24% de leurs contemporains suisses.

L'absence de confiance dans les institutions suisses concerne un jeune de nationalité portugaise sur trois — une valeur semblable à celle observée parmi l'ensemble des répondant·e·s issus de la migration — et un jeune de nationalité espagnole sur quatre, une proportion assez proche de celle des jeunes Suisse·sse·s (23%).

3.5 Participation électorale

Si les formes non conventionnelles de participation des personnes immigrées sont rarement étudiées, la forme conventionnelle, à savoir la participation électorale, a fait l'objet de divers travaux, portant notamment sur la participation des personnes émigrées aux élections dans leur pays d'origine et dans leur pays de résidence.

3.5.1 Participation des personnes émigrées aux élections dans leur pays d'origine

Le Portugal a été l'un des premiers pays à étendre le droit de vote aux personnes émigrées en 1976. À l'origine de l'octroi du droit de vote, il y avait le souci démocratique de garantir l'égalité des droits à tous les citoyen·ne·s ainsi que le renforcement des liens avec des personnes émigrées dont les envois de fonds étaient et sont cruciaux pour le pays. Le droit de vote des personnes émigrées était initialement limité aux élections législatives nationales pour lesquelles les niveaux de participation sont généralement plus élevés. Il a successivement été élargi à l'élection du président de la République (1997) et aux référendums (2001).

La participation des personnes émigrées, supérieure à 60% en 1976, est descendue, à partir des années 1980, au-dessous de la barre des 50% pour atteindre environ 11% en 2022 (<https://www.pordata.pt>¹⁶).

L'augmentation de l'abstention caractérise également la participation électorale sur le territoire national, mais elle est bien plus marquée dans les circonscriptions extraterritoriales. Lisi et al. (2019) la relient aux procédures de vote avec inscription dans les listes électorales et au faible rôle joué par les partis politiques et par les organisations non gouvernementales. Toutefois, l'introduction de l'inscription automatique sur les listes électorales en 2018 (Oliveira et Carvalhais 2019) n'a pas eu comme effet de diminuer l'abstention qui, au

¹³ Les répondant·e·s expriment leur degré d'adhésion à l'affirmation suivante : La démocratie est la meilleure forme de gouvernement. Je suis satisfait·e de la démocratie telle qu'elle existe en Suisse.

¹⁴ Confiance dans les institutions suisses (politique, lois, police, armée, entreprises/banques, médias et autorités).

¹⁵ Les répondant·e·s expriment leur degré d'adhésion à l'affirmation suivante : Les gens comme moi n'ont de toute façon aucune influence sur ce que fait le gouvernement. Je pense qu'il est inutile de s'engager politiquement.

¹⁶ Source : <https://bit.ly/3s5iaUI>

contraire, a encore augmenté. Belchior (2018) souligne que les circonscriptions extraterritoriales ne pèsent pas lourd sur les résultats des élections.

La participation électorale des personnes émigrées portugais résidant en Suisse a fortement baissé au cours des 45 dernières années. La participation moyenne aux élections législatives portugaises entre 1976 et 2015 est de 35,7%. Cette valeur est inférieure à la moyenne de la participation des personnes émigrées portugaises résidant dans les pays européens (38,7%) mais supérieure à celle des Portugais·e·s résidant dans les pays extra-européens (32,0%) (Belchior 2018).

Avec le rétablissement de la démocratie en Espagne en 1978, le droit de vote a été rendu non seulement à la population espagnole, mais aussi à celle vivant à l'étranger. Les Espagnol·e·s vivant à l'étranger ont le droit de voter aux élections générales et d'Etat, mais pas aux élections municipales. Le taux de participation aux élections générales a été, en moyenne, d'environ 30 % entre 1986 et 2008. Cependant, l'introduction du « voto rogado » (vote sollicité) a fait chuter le taux de participation à environ 5% lors des trois élections générales organisées après 2011. En Suisse, environ 8% des Espagnol·e·s ont voté pour les élections générales de 2019 et 4% pour les dernières élections d'Etat de 2019-2021. A titre de comparaison, la participation électorale des Espagnol·e·s en Espagne, de 1977 à 2004, s'est située entre 70 et 80% pour les élections générales, autour de 70% pour les élections d'État et entre 60 et 70% pour les élections municipales (Morales 2005).

Morales (2005) montre que si pour la génération qui a vécu pendant la dictature, la participation électorale n'est pas si différente de celle des autres générations par la suite, ce sont les formes de politique non conventionnelle qui le sont. Les protestations ou la participation à des associations sont beaucoup moins accentuées pour cette génération.

3.5.2 Participation des populations immigrées aux élections dans leur pays de résidence

La participation électorale des résident·e·s portugais au Luxembourg est particulièrement intéressante à cause de la grande présence de personnes de nationalité portugaise dans ce pays (installées depuis les années 60, elles représentent 16% des quelques 600'000 personnes résidant au Luxembourg), de l'octroi du droit de vote et d'éligibilité aux résident·e·s étrangers au niveau local¹⁷ et de l'existence de divers travaux sur ce cas particulier.

Au Luxembourg, les personnes de nationalité portugaise présentent un taux d'inscription aux élections communales de 2011 de 19%, proche de celui observé pour l'ensemble des personnes étrangères de l'UE (18%). Pour les Espagnol·e·s, le taux était de 14%.

L'intention de s'inscrire sur les listes électorales est fortement liée au sentiment d'être attaché au Luxembourg. Elle est de 40% pour les groupes les moins enclins à s'inscrire, dont les personnes de nationalité portugaise, qui sont pourtant établis massivement et depuis longtemps au Luxembourg.

Les facteurs qui expliquent le mieux l'intention de s'inscrire sur les listes électorales est le sentiment de l'existence d'un intérêt personnel à voter, l'ouverture plus ample du débat politique aux personnes étrangères et la bonne information de l'électeur·trice, que ce soit l'information sur le processus électoral lui-même ou l'information politique en général (Manço et al. 2015).

¹⁷ Le Luxembourg a octroyé le droit de vote communal depuis 1999 aux citoyens UE, depuis 2005 à tous les résident·e·e étrangers et depuis 2011 le droit d'éligibilité communale à tous les résident·e·e étrangers. Les électeurs·trices doivent s'inscrire sur les listes électorales 18 mois avant l'élection. Le vote est obligatoire pour ceux qui se sont inscrits ; toutefois, les inscrit·e·s ne votent pas tous.

4 Portugais·e·s et Espagnol·e·s en Suisse et à Genève : les migrations récentes

Ce chapitre¹⁸ vise à cerner la situation des résident·e·s espagnols et portugais immigrés dans les années 2000 en Suisse et à Genève, en les comparant à deux autres groupes de résident·e·s : ceux d'une autre nationalité de l'UE/AELE d'une part, et ceux des Balkans¹⁹ d'autre part. En s'appuyant sur diverses sources statistiques, l'analyse met en évidence certaines spécificités de ces populations qui pourraient intervenir sur leur comportement en matière de participation politique, et dès lors de fournir des éléments contextuels pour l'analyse quantitative.

L'objectif est de répondre aux questions suivantes :

- Quels sont les parcours migratoires de ces résident·e·s, leur situation familiale, leur bagage éducationnel et leurs caractéristiques professionnelles ?
- Comment s'inscrit leur séjour en Suisse dans le parcours de vie ? Est-il provisoire ou définitif ?
- Quels sont leur niveau d'intégration et leur satisfaction par rapport au parcours migratoire ?
- Quelle connaissance ont-ils-elles de la langue locale et quel intérêt portent-ils-elles à la vie en Suisse et à l'actualité locale ?
- Quelles sont leurs opinions par rapport à la naturalisation ?

4.1 Données et méthodes

Outre la statistique STATPOP (issue des registres de population), qui fournit un aperçu général de la structure démographique des deux communautés, deux enquêtes sont considérées. L'enquête *Migration-Mobility 2020* porte spécifiquement sur les populations arrivées en Suisse aux âges adultes et de nationalité étrangère. Elle a interrogé près de 7400 personnes entre octobre 2020 et janvier 2021 à l'aide d'un questionnaire (online ou téléphonique) portant sur différents éléments du parcours migratoire, de la vie professionnelle et de l'intégration sociale. De par son focus sur les dimensions migratoires et à travers des questions plutôt personnelles sur ces différents aspects, elle apporte une lecture intéressante des caractéristiques des différentes populations étudiées. La taille de son échantillon permet de distinguer les personnes selon leur origine auto-déclarée. Cependant, elle ne permet pas de faire de distinction selon le canton de résidence. Pour cette raison, l'ensemble des personnes immigrées d'origine portugaise et espagnole vivant en Suisse est pris en considération, et pas seulement celles vivant à Genève.

Le relevé structurel remplace depuis 2010 le recensement de la population et fournit un échantillon plus important, puisque plus de 200'000 résident·e·s suisses ou étrangers y répondent chaque année. Cependant, cette enquête couvre de manière relativement superficielle les caractéristiques migratoires des personnes interrogées, notamment en termes d'intégration sociale. Elle permet surtout de quantifier les principales

¹⁸ Les auteur·e·s de ce chapitre sont Lisa Iannello et Philippe Wanner.

¹⁹ Les pays suivants font entièrement partie de la péninsule des Balkans : Albanie, Bosnie et Herzégovine, Bulgarie, Kosovo, Monténégro, Macédoine du Nord. D'autres pays tels la Grèce, la Serbie, l'Italie (Trieste et Monfalcone), la Roumanie, la Slovaquie et la Turquie ont une partie de leur territoire dans la péninsule balkanique. Nous avons retenu dans cette étude les pays non membres de l'UE/AELE ayant toute ou une partie de leur territoire dans les Balkans, à savoir : Albanie, Bosnie-Herzégovine, Kosovo, Macédoine du Nord, Monténégro, Serbie et Turquie.

caractéristiques de la population étrangère et d'effectuer des analyses spécifiques aux résident·e·s portugais et espagnols vivant dans le canton de Genève.

Nous présenterons des résultats issus de ces deux sources en adoptant une approche descriptive. Les critères servant à l'identification des groupes analysés dépendent des données disponibles : pour la description des flux selon les données de la statistique de la population, nous utilisons le critère de la nationalité. Pour le relevé structurel, nous utilisons également le critère de la nationalité et nous nous focalisons, lorsque cela est possible, sur les personnes ayant théoriquement le droit de vote au niveau communal à Genève. Celui-ci est accordé à toute personne étrangère de 18 ans et plus résidant en Suisse depuis au moins 8 ans. La date d'arrivée en Suisse figurant dans les registres de population permet de définir la population étudiée. Enfin, comme mentionné, l'origine auto-déclarée est utilisée pour l'enquête *Migration-Mobility*.

4.2 Caractéristiques démographiques et répartition géographique

4.2.1 Effectif et structure

Fin 2019, selon l'Office fédéral de la statistique, on comptait 260 100 Portugais·e·s (55% d'hommes et 45% de femmes) ainsi que 84 400 Espagnol·e·s (54% d'hommes et 46% de femmes — Tableau 1). Ces chiffres sont en augmentation comparativement à 2010, année où l'on dénombrait au total 206 000 Portugais·e·s et 65 000 Espagnol·e·s, tous sexes confondus.

Tableau 1 : Structure démographique des communautés étudiées au 31.12.2019. Ensemble de la Suisse

	Nationalité							
	Portugal		Espagne		Autre UE/AELE		Balkans	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Total	260100	100.0	84362	100.0	1089906	100.0	281813	100.0
Sexe								
Hommes	143544	55.2	45660	54.1	597221	54.8	144205	51.2
Femmes	116556	44.8	38702	45.9	492685	45.2	137608	48.8
Age								
0-17	54917	21.1	13485	16.0	170425	15.6	64198	22.8
18-29	40589	15.6	10240	12.1	143007	13.1	48612	17.2
30-39	51991	20.0	16475	19.5	238728	21.9	58569	20.8
40-49	53059	20.4	18131	21.5	207982	19.1	41299	14.7
50-64	55520	21.3	17257	20.5	204037	18.7	49711	17.6
65+	4024	1.5	8774	10.4	125727	11.5	19424	6.9
Durée du séjour								
Né en Suisse	52392	20.1	17714	21.0	178824	16.4	79660	28.3
< 8 ans	69136	26.6	35178	41.7	448462	41.1	45567	16.2
8 ans et plus	138572	53.3	31470	37.3	462620	42.4	156586	55.6

Source : STATPOP.

La population masculine est surreprésentée dans ces populations, ce qui distingue ces groupes de la population générale et d'autres groupes d'étranger·ère·s, notamment la communauté balkanique, qui présentent une structure équilibrée entre les sexes.

Les Portugais·e·s, à l'instar des pays des ressortissant·e·s des Balkans, constituent un groupe d'immigration présentant une structure par âge plutôt jeune, avec 21% d'enfants et 16% de jeunes adultes (18-29 ans). A l'inverse, les Espagnol·e·s, comme les résident·e·s des autres Etats membres de l'UE/AELE se caractérisent par une plus faible proportion d'enfants (16%) et de jeunes adultes (12%) et, par contre, une proportion plus élevée de personnes ayant atteint l'âge de la retraite (10% contre 1,5% pour les Portugais·e·s). Les différences dans les structures par âge peuvent certes s'expliquer par une migration plus souvent temporaire suivie d'un retour au pays (pour les Portugais·e·s), mais aussi par un enclenchement plus tardif du flux migratoire entre le Portugal et la Suisse, comme mentionné précédemment.

Au total, 73% des Portugais·e·s résidant en Suisse à la fin 2019 y sont nés ou y vivent depuis 8 ans ou plus et 26% y sont arrivés depuis moins de 8 ans²⁰. Pour les Espagnol·e·s, les migrants récents (< 8 ans) sont proportionnellement plus nombreux (42%), un chiffre comparable à celui des ressortissant·e·s de l'UE/AELE. En termes de structure démographique (par âge et sexe), la population portugaise s'apparente plutôt à la population des Balkans, tandis que la population espagnole présente des similitudes avec celle du reste de l'UE/AELE.

4.2.2 Portugais·e·s et Espagnol·e·s en Suisse romande

En 2019, les Portugais·e·s se retrouvent principalement dans les cantons romands, notamment dans les cantons de Vaud (22% des Portugais·e·s qui vivent en Suisse résident dans ce canton), Genève (13%), Valais (11%) et Fribourg (10%).

En termes relatifs, le Valais (82,7 Portugais·e·s pour 1000 habitants), Fribourg (79%) et Neuchâtel (72%) sont les cantons où la présence portugaise est la plus importante. Le Jura, Vaud et Genève se caractérisent par une présence légèrement moins importante (entre 67 et 72 Portugais·e·s pour 1000 habitants). Cependant, ces valeurs – relativement similaires d'un canton à l'autre – indiquent que la migration portugaise s'est diffusée partout sur le territoire romand. Par contre, la présence portugaise est moindre en Suisse alémanique, notamment dans le Nord-Ouest et l'Ouest du pays. Seule exception, les Grisons, où l'on dénombre 52 Portugais·e·s pour 1000 habitants, probablement en raison des opportunités professionnelles dans les activités touristiques ou dans la construction.

Concernant les Espagnol·e·s, une part relativement importante d'entre eux·elles résident dans les cantons bordant le lac Léman (Genève : 18% et Vaud : 18%), mais ne sont pas présents en nombre en Valais et à Fribourg (3% environ). L'effet de concentration des Espagnol·e·s en Suisse romande est moins marqué que pour les Portugais·e·s. Cela s'observe notamment à la Figure 4, avec un nombre d'Espagnol·e·s pour 1000 habitants qui ne varie pas énormément en fonction de la frontière linguistique. Au total, on compte 30 Espagnol·e·s pour 1000 habitants à Genève, le canton où l'implantation est la plus importante, et 19% dans le canton de Vaud.

On trouve également une forte présence espagnole à Bâle (20%). Par contre, si la part relative des Espagnol·e·s est supérieure à 10% dans les cantons du Jura et de Neuchâtel, elle est plus faible dans les cantons du Valais et de Fribourg.

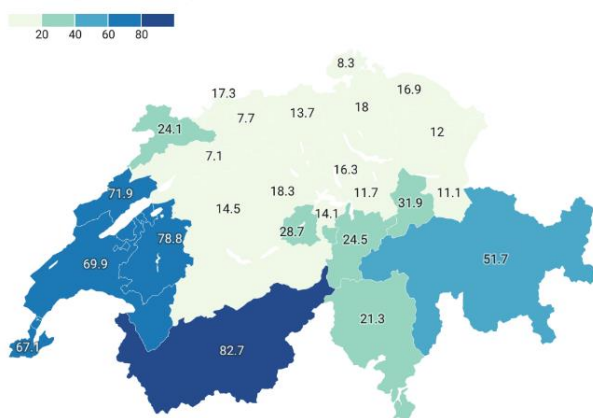
²⁰ En cas de multiples allers et retour entre la Suisse et l'étranger, il s'agit de la dernière arrivée en Suisse

Comparativement à la taille respective des cantons de la Suisse, les Portugais·e·s sont donc surreprésentés dans les cantons romands, et les Espagnol·e·s le sont dans les cantons de Vaud, Bâle et Genève spécifiquement.

Au niveau municipal, Genève, Lausanne et Zurich sont les centres urbains qui comptent le plus grand nombre de résident·e·s portugais et espagnols. En termes relatifs, cependant, la population portugaise est surtout présente dans des plus petites communes limitrophes des grands centres, telles que Vernier, ou dans des petites villes telles que Bulle, La Chaux-de-Fonds et Yverdon-les-Bains.

Portugais

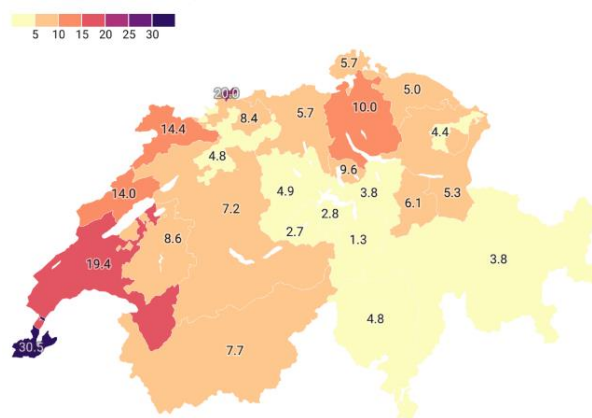
Pour 1000 habitants



Map: IDESO - Ph. Wanner - Source: STATPOP 2019 - Created with Datawrapper

Espagnols

Pour 1000 habitants



Map: IDESO - Ph. Wanner - Source: STATPOP 2019 - Created with Datawrapper

Figure 4 : Part des Portugais·e·s et des Espagnol·e·s (pour 1000 habitants) dans les cantons suisses, fin 2019

Source : STATPOP.

4.2.3 Portugais·e·s et Espagnol·e·s à Genève

Le Tableau 2 présente l'effectif et la structure démographique des résidents dans le canton de Genève spécifiquement. Comparativement à l'ensemble de la Suisse, les Portugais·e·s et Espagnol·e·s vivant à Genève présentent un âge en moyenne plus élevé. Cela s'explique par le fait que le flux migratoire entre la péninsule ibérique et la Suisse a concerné en premier lieu les cantons romands, avant de s'étendre progressivement aux cantons suisses alémaniques.

Tableau 2 : Structure démographique des communautés étudiées au 31.12.2019, dans le canton de Genève

	Nationalité							
	Portugal		Espagne		Autre UE/AELE		Balkans	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Total	33961	100.0	15296	100.0	80870	100.0	10201	100.0
Sexe								
Hommes	18837	55.5	7949	52.0	42441	52.5	5489	53.8
Femmes	15124	44.5	7347	48.0	38429	47.5	4712	46.2
Age								
0-17	6159	18.1	2293	15.0	13021	16.1	2350	23.0
18-29	4705	13.9	1793	11.7	10481	13.0	1697	16.6
30-39	5864	17.3	2603	17.0	18022	22.3	2323	22.8
40-49	7023	20.7	2883	18.8	14427	17.8	1805	17.7
50-64	9051	26.7	3294	21.5	12583	15.6	1465	14.4
65+	1159	3.4	2430	15.9	12336	15.3	561	5.5
Durée du séjour								
Né en Suisse	7055	20.8	3039	19.9	11288	14.0	2023	19.8
< 8 ans	7247	21.3	5815	38.0	37459	46.3	3375	33.1
+ 8 ans	19659	57.9	6442	42.1	32123	39.7	4803	47.1

Source : STATPOP.

La structure familiale des Portugais·e·s et Espagnol·e·s résidant à Genève, âgés de 15 ans et plus, vivant dans un ménage privé, est décrite au Tableau 3. Les Espagnol·e·s se caractérisent par une distribution des ménages qui correspond à celle des autres pays de l'UE/AELE, avec près de 40% de personnes vivant en couple avec enfant(s) et 26% vivant seules. Par opposition, les Portugais·e·s se caractérisent par un profil assimilable à celui des ressortissant·e·s des Balkans, avec une proportion plus élevée de couples avec enfant(s) (56%) et relativement faible de personnes vivant seules (16%) ou en couple sans enfant(s) (16%). Par contre, contrairement aux ressortissant·e·s balkaniques, les ménages multifamiliaux sont peu fréquents chez les Portugais·e·s, comme d'ailleurs chez les Espagnol·e·s.

Tableau 3 : Caractéristiques familiales (en %) des communautés étudiées au 31.12.2019, dans le canton de Genève

	Portugal	Espagne	UE/AELE	Balkans
Ménages d'une personne	15.6	26.1	29.7	9.4
Couples sans enfant(s)	16.5	22.3	25.8	15.7
Couples avec enfant(s)	56.3	38.7	34.0	60.4
Ménages monoparentaux	8.1	8.9	6.6	5.7
Ménages non familiaux	1.8	2.5	3.0	1.0
Ménages multifamiliaux	1.8	1.5	0.9	7.8
	100.0	100.0	100.0	100.0

Source : Relevés structurels 2015-2018.

4.2.4 Le parcours migratoire avant l'arrivée en Suisse

Pour une majorité des Portugais·e·s (71%) ayant participé à l'enquête *Migration-Mobility*, le séjour en Suisse est le premier séjour à l'étranger (défini comme un séjour de 6 mois ou plus dans un pays autre que le pays de naissance). Du point de vue de la mobilité internationale, les personnes d'origine portugaise sont moins

concernées par des migrations successives, comparativement aux autres groupes. Au total, légèrement plus de 50% des personnes originaires d'Espagne et du reste de l'UE/AELE et un peu moins de 60% des ressortissant·e·s des Balkans n'ont pas eu d'autres expériences migratoires à l'étranger.

Tableau 4 : Expérience migratoire avant l'arrivée en Suisse (en %) et nombre de pays où la personne a vécu

Origine	Aucun autre pays que le pays d'origine et la Suisse	Un seul autre pays	Deux autres pays ou plus
Portugal	71.2	17.2	11.6
Espagne	51.0	22.8	26.2
UE/AELE	51.6	24.2	24.2
Balkans	59.5	27.5	13.1

Source : NCCR, Migration-Mobility Survey 2020.

Concernant les ressortissant·e·s des Balkans, les chiffres ne peuvent pas servir de comparaison avec les collectivités d'Espagne et du Portugal compte tenu du fait que de nombreux ressortissant·e·s balkaniques ont vécu un parcours migratoire en plusieurs étapes, voire ont été concernés par des séjours dans un pays autre que le pays de naissance suite à la dissolution de l'ancienne Yougoslavie et aux guerres qui ont suivi cette dissolution. Le fait que la proportion pour la collectivité espagnole s'approche de celle de l'UE/AELE indique que ces résident·e·s présentent un parcours migratoire constitué, parfois, de nombreuses expériences internationales, découlant probablement de déplacements en lien avec à l'exercice d'une profession hautement qualifiée.

4.2.5 Une migration souvent familiale, mais avec des motivations professionnelles

L'enquête *Migration-Mobility* a également interrogé les participant·e·s sur les motifs de leur arrivée en Suisse. Plusieurs réponses étaient possibles. Venir en Suisse pour exercer une activité professionnelle est mentionné par une majorité des Espagnol·e·s (69%) et des Portugais·e·s (58%). A titre comparatif, les ressortissant·e·s de l'Union européenne mentionnent cette explication dans 66% des cas. Au contraire, les personnes originaires des Balkans évoquent plus fréquemment des raisons familiales (68% contre 23% pour des raisons professionnelles). Les raisons familiales sont mentionnées par environ 30% des personnes d'origine portugaise ou espagnole. D'autres motifs, tels que le cadre de vie, sont également évoqués (voir Annexe 5). A noter que selon l'enquête, le réseau social en Suisse joue peu de rôle sur la migration.

Plus généralement, la migration en Suisse, pour les résident·e·s originaires de la péninsule ibérique, s'explique par les différentiels entre la Suisse et leur pays d'origine concernant les opportunités professionnelles. Ainsi, au moment de quitter leur pays pour venir en Suisse, 15% et 18% des Portugais·e·s et des Espagnol·e·s étaient à la recherche d'un emploi. Ces chiffres sont à mettre en relation avec ceux observés au sein des populations d'UE/AELE et des Balkans (8% et 6%).

Tableau 5 : Motifs de la migration en Suisse pour les personnes arrivées en 2006 et après (en %)

	Raisons professionnelles	Raisons familiales	Autres raisons	Réseau social en Suisse
Portugal	57.8	30.2	46.6	1.3
Espagne	68.5	27.2	38.9	3.3
UE/AELE	65.8	31.6	44.2	3.6
Balkans	22.9	68.5	27.9	2.5

Source : NCCR, Migration-Mobility Survey 2020. Plusieurs réponses étaient possibles.

Tableau 6 : Contexte dans lequel la migration s'effectue (en %)

	Portugal	Espagne	UE/AELE	Balkans
Recherche d'un emploi dans le pays d'origine				
Proportion de personnes au chômage	15.0	18.0	7.6	6.4
Contrat de travail à l'arrivée en Suisse				
Oui	49.6	53.0	63.8	26.7
Non	50.4	47.0	36.1	73.3
Synchronisation de la migration				
Ensemble				
Partenaire habitait déjà en Suisse à la rencontre	8.8	10.7	17.9	49.3
Migré ensemble	18.3	30.7	33.6	14.7
Partenaire a migré avant	28.0	20.0	17.4	20.2
Partenaire a migré après	32.7	26.7	19.2	13.8
Partenaire n'est pas encore arrivé	11.7	11.9	12.0	1.8
Hommes				
Partenaire habitait déjà en Suisse à la rencontre	3.1	5.7	13.6	40.7
Migré ensemble	16.4	30.0	33.3	18.7
Partenaire a migré avant	11.0	8.4	8.6	8.4
Partenaire a migré après	50.7	39.5	27.6	30.8
Partenaire n'est pas encore arrivé	18.0	16.4	16.9	0.9
Femmes				
Partenaire habitait déjà en Suisse à la rencontre	17.5	16.7	22.8	54.1
Migré ensemble	21.2	31.6	33.8	12.5
Partenaire a migré avant	53.9	33.9	27.1	26.5
Partenaire a migré après	5.2	11.5	9.7	4.5
Partenaire n'est pas encore arrivé	2.1	6.4	6.5	2.4

Source : NCCR, Migration-Mobility Survey 2020.

Cette migration est aussi planifiée. Ainsi, 53% des Espagnol·e·s et 50% des Portugais·e·s sont arrivés avec un contrat de travail (UE/AELE, 64%). Ces chiffres se démarquent de ceux observés pour les personnes originaires des Balkans (27%).

Lorsqu'elle implique les membres d'un couple, la migration ibérique en direction de la Suisse se déroule souvent en deux étapes. En fait, un pourcentage relativement faible de personnes mariées ou en couple au moment de la migration déclarent avoir entrepris le voyage en même temps que leur partenaire (31% des Espagnol·e·s et seulement 18% des Portugais·e·s).

Les hommes ont tendance à s'installer en Suisse avant leurs partenaires, qui les rejoignent plus tardivement. Cette tendance est particulièrement marquée au sein de la population portugaise : au total, 51% des hommes ont déclaré avoir été rejoints plus tard par leur partenaire (40% chez les Espagnols de sexe masculin et 28% pour le reste des européens UE/AELE respectivement). Interrogées, les femmes confirment ce résultat, puisque pour 54% d'entre elles, leur partenaire était déjà en Suisse au moment de l'arrivée (contre 34% pour les Espagnoles et 27% pour les ressortissantes de l'UE/AELE). En outre, pour 18% des hommes portugais, leur partenaire ne se trouvait pas encore en Suisse en 2020, il en va de même pour 16% des Espagnols et

17% des citoyens européens. Parmi la population féminine, la proportion de personnes dont le (ou éventuellement la) partenaire est toujours à l'étranger est beaucoup plus faible : elle n'est que de 2% chez les Portugaises et de 6% chez les Espagnoles. D'une manière générale, le contexte migratoire des Espagnol·e·s s'assimile à celui des ressortissant·e·s des autres pays de l'UE/AELE, alors que les Portugais·e·s présentent leurs propres spécificités.

4.2.6 Migration temporaire ou définitive ?

Plus de la moitié des personnes originaires du Portugal (54%) et d'Espagne (53%) n'avaient pas de plans précis au moment de leur arrivée en Suisse concernant la durée de la migration et le retour. Ces chiffres sont à mi-chemin entre ceux enregistrés pour les ressortissant·e·s des Balkans (37%) pour qui la migration était majoritairement considérée comme définitive (pour 56%) et pour les personnes de l'Union européenne (58%). Quelques 14% des Espagnol·e·s et 11% des Portugais·e·s envisageaient rester en Suisse durant toute leur vie, tandis que 34% et 35% respectivement déclaraient vouloir rester au maximum quelques années. A titre comparatif, 56% des personnes originaires des Balkans et 22% de celles de l'UE/AELE voulaient, au moment de l'arrivée en Suisse, rester toute leur vie en Suisse. Le fait d'avoir le projet de rentrer un jour est une spécificité de la migration ibérique.

Tableau 7 : Souhaits concernant la durée de séjour en Suisse (en %)

	Moins d'une année	Une année ou plus	Toute ma vie	Ne sait pas
Au moment de l'arrivée en Suisse				
Portugal	2.1	32.6	11.0	54.3
Espagne	4.8	29.0	13.6	52.6
UE/AELE	3.2	17.0	21.8	58.0
Balkans	0.5	6.7	56.1	36.8
Au moment de l'enquête				
Portugal	2.5	35.8	17.7	44.0
Espagne	0.3	21.7	31.5	46.6
UE/AELE	1.1	10.8	48.8	39.3
Balkans	0.1	4.0	71.8	24.1

Source : NCCR, Migration-Mobility Survey 2020.

Cependant, les projets concernant l'éventuel retour évoluent au fil du temps. Au moment de l'enquête, la proportion d'Espagnol·e·s (32%) et des ressortissant·e·s de l'Europe communautaire (49%) qui ont l'intention de rester en Suisse toute leur vie a plus que doublé par rapport aux intentions au moment de l'arrivée. Un tel accroissement s'observe aussi pour les ressortissant·e·s des Balkans (72%). La part de Portugais·e·s qui envisagent de s'y établir définitivement a par contre augmenté plus modérément, passant de 11% à 18%. Cette spécificité portugaise est certainement à relier avec le fait que ce groupe voit la migration comme une manière d'acquérir une expérience, voire d'économiser de l'argent pour un futur qui devrait se dérouler – si les conditions économiques le permettent – au Portugal.

4.3 Niveau de formation et caractéristiques professionnelles

4.3.1 Niveau de formation

La migration de ces deux dernières décennies a été dictée par les besoins du marché du travail, notamment la tertiarisation croissante de l'économie et sa spécialisation, qui ont exigé une main-d'œuvre de plus en plus hautement qualifiée. Il en a résulté une croissance de la migration de personnes de niveau de formation

tertiaire, avec cependant le maintien d'un flux de personnes actives dans des activités non qualifiées que les natif·ve·s délaissent.

Tableau 8 : Niveau de formation le plus élevé atteint (en %) de la population résidant à Genève, selon la nationalité

	Portugal			Espagne			Autre UE/AELE			Balkans		
	Sec I	Sec II	Tertiaire	Sec I	Sec II	Tertiaire	Sec I	Sec II	Tertiaire	Sec I	Sec II	Tertiaire
Total	70.3	19.1	10.6	45.9	27.9	26.2	22.8	22.8	54.3	61.4	22.2	16.4
Sexe												
Hommes	68.8	21.6	9.6	43.2	31.0	25.8	21.6	22.7	55.8	59.4	25.5	15.1
Femmes	72.1	16.0	11.8	49.1	24.3	26.7	24.3	23.0	52.7	64.0	18.0	18.0
Age												
18-29	57.2	35.0	7.8	49.5	34.3	16.2	33.5	28.1	38.4	59.1	26.5	14.5
30-39	52.2	26.7	21.1	19.7	27.4	53.0	8.0	15.0	77.0	56.0	24.7	19.2
40-49	72.7	16.5	10.9	28.9	32.8	38.2	10.7	21.0	68.3	62.8	21.8	15.4
50-64	84.0	10.4	5.6	49.9	32.2	17.9	21.4	28.0	50.5	64.6	18.2	17.2
65+	76.8	11.3	12.0	74.5	16.2	9.3	44.9	25.6	29.5	73.6	14.8	11.5
Durée du séjour												
Né en Suisse	56.1	34.0	9.9	23.7	52.0	24.3	22.8	46.4	30.8	61.8	33.0	5.3
< 8 ans	59.8	18.5	21.7	37.4	15.9	46.7	10.9	14.8	74.3	56.1	18.0	26.0
8 ans et plus	74.8	17.3	7.9	55.7	26.6	17.8	29.2	23.9	46.9	63.2	23.0	13.8

Source : Relevés structurels 2014-2018. ¹ Une part de la population âgée de 18-29 ans étant encore en formation, les résultats pour ce groupe d'âge doivent être considérés avec prudence.

La situation de la péninsule ibérique, à ce propos, est particulière. Alors que la migration espagnole se caractérise par l'arrivée de plus en plus fréquente de travailleurs·euses hautement qualifiés, la migration portugaise « sélectionne » des personnes faiblement ou moyennement qualifiées, qui profitent d'opportunités professionnelles dans des secteurs faiblement rémunérés. Bien que l'arrivée d'universitaires portugais devienne plus fréquente que dans le passé, le flux migratoire est toujours largement dominé par des travailleurs·euses moyennement voire faiblement qualifiés.

Le relevé structurel permet de cerner précisément le niveau de formation des nationalités sous étude. L'analyse se limite aux personnes résidant dans le canton de Genève. Trois catégories de niveaux de formation sont définies : secondaire I (incluant les personnes sans formation), secondaire II et tertiaire. Au total, seuls 11% des personnes de nationalité portugaise dans le canton de Genève disposent d'une formation tertiaire, alors que 70% ont une instruction primaire. Les chiffres comparatifs sont de 26% et 46% pour les Espagnol·e·s, mais de 54% et 23% pour le groupe de référence des résident·e·s d'autres pays de l'UE/AELE. Les résident·e·s balkaniques présentent un niveau de formation à mi-chemin entre les Espagnol·e·s et les Portugais·e·s.

Au sein de la collectivité portugaise résidant à Genève, une amélioration nette du niveau de formation s'observe pour les jeunes, comparativement aux plus âgés. Ainsi, dans la classe d'âges 30-39 ans, on dénombre 21% de Portugais·e·s ayant achevé une formation de type tertiaire, contre 6% pour les 50-64 ans et 12% pour les 65 ans et plus²¹. Ce niveau de formation plus élevé pour les jeunes est encore plus net pour les Espagnol·e·s, avec 53% de personnes de niveau tertiaire entre 30-39 ans, contre 9% à 65 ans et plus. Il

²¹ La classe d'âge 18-29 ans étant toujours en formation, les données peuvent difficilement être commentées.

est donc probable que les générations futures montreront un niveau de formation plus élevé que celles qui arrivent actuellement à l'âge de la retraite, ou dépassent cet âge.

4.3.2 Evolution du niveau de formation d'une génération à l'autre

Les données disponibles permettent d'analyser la mobilité intergénérationnelle des personnes issues de la migration. Nous avons retenu ici des membres de la deuxième génération ayant achevé leur formation (25 à 44 ans) et comparé ce niveau avec celui de leurs parents, primo-migrants, âgés approximativement de 50 à 70 ans. L'analyse porte sur un échantillon de familles migrantes chez qui à la fois un parent et un enfant ont répondu au relevé structurel (Wanner 2022, pour une description méthodologique). Les analyses ont été faites pour les principales collectivités migrantes en Suisse ayant donné naissance à une deuxième génération, afin de comparer la situation des groupes d'origine ibérique avec d'autres groupes. La Figure 5 croise le niveau de formation du parent avec celui de son enfant et distingue les situations où le parent est de niveau de formation secondaire I, celles où il est de niveau secondaire II et celles où il est de niveau tertiaire. Les sections de barres en orange et en rouge représentent une mobilité intergénérationnelle ascendante, les sections vertes une mobilité descendante, et les sections en bleu une absence de mobilité intergénérationnelle.

Les Portugais·e·s et des Espagnol·e·s de la deuxième génération, issus d'un parent de formation secondaire I (une situation fréquente, 74% des Portugais·e·s et 47% des Espagnol·e·s étant dans ce cas), sont caractérisés par une probabilité élevée de mobilité ascendante : seuls 6% des enfants espagnols et 12% des enfants portugais ne dépassent pas le secondaire I. A l'opposé, 38% de ces enfants espagnols et 33% des enfants portugais achèvent un niveau de formation de type tertiaire. Ces proportions sont proches de celles mesurées pour d'autres communautés de l'UE/AELE et plus élevées que pour la deuxième génération de pays non communautaires, notamment les pays des Balkans.

Lorsque le parent est de niveau Secondaire II (37% des Espagnol·e·s et 19% des Portugais·e·s sont dans ce cas), la mobilité est ascendante pour respectivement 46% et 50% des enfants espagnols et portugais, soit une proportion élevée, comparable à celle observée pour les Allemand·e·s, les Français·e·s et les Italien·ne·s. La probabilité de ne pas atteindre un niveau qui dépasse le secondaire I (mobilité descendante) est pour sa part faible, inférieure à 10%.

Enfin, lorsque le parent est de niveau de formation tertiaire (une situation qui concerne 7% des primo-migrant·e·s portugais et 15% des Espagnol·e·s), la situation la plus fréquente est que l'enfant atteigne également un niveau tertiaire. Cependant, une mobilité descendante caractérise 49% des enfants d'universitaires portugais, une proportion plus élevée que dans les autres communautés de l'UE/AELE et similaire à celle des communautés balkaniques.

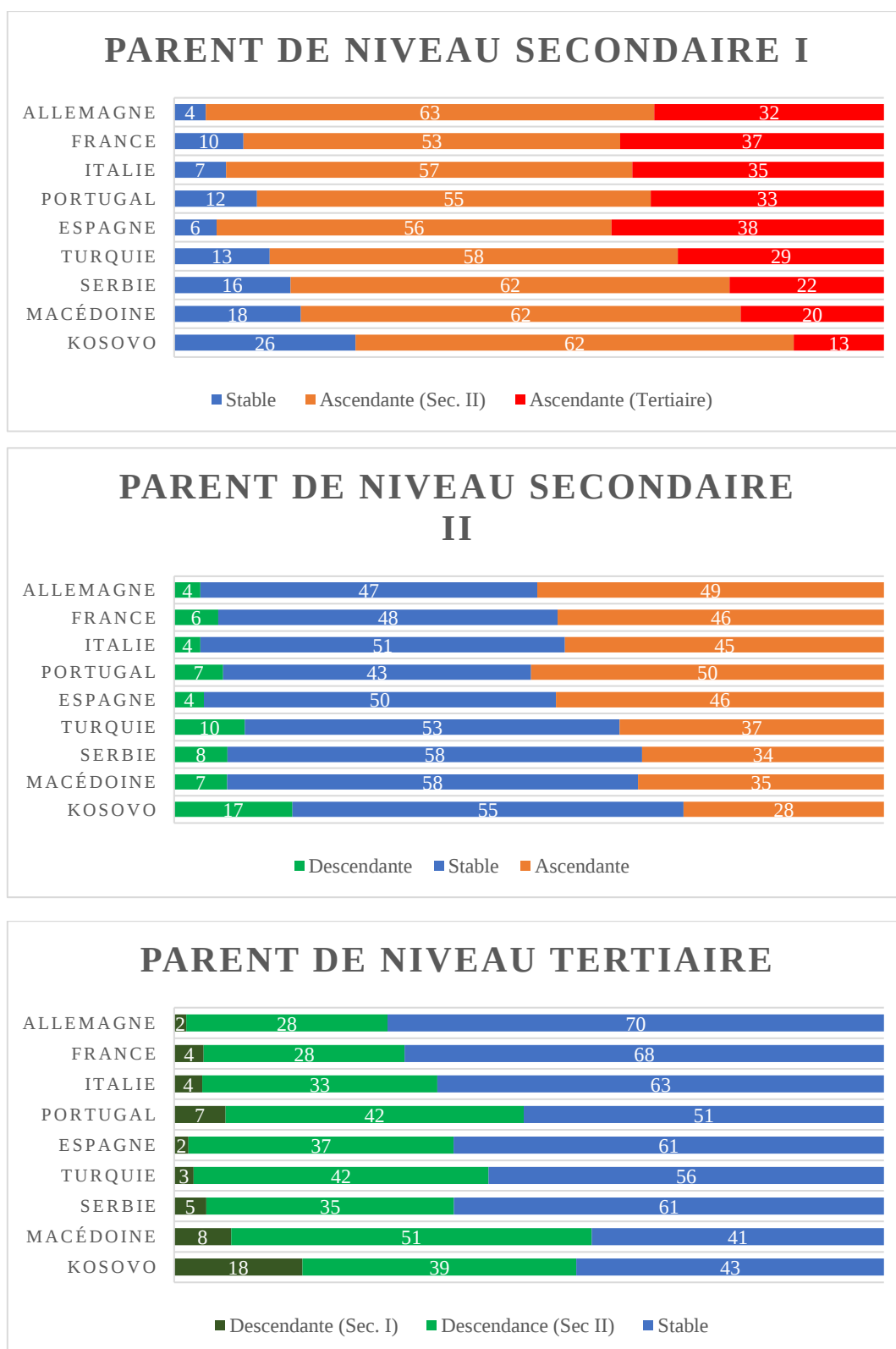


Figure 5 : Niveau de formation de l'enfant (en %), selon l'origine et le niveau de formation du parent, 2010-2019

Source : STATPOP et RS. Wanner 2022 pour toutes explications méthodologiques.

Les deux groupes sous étude se caractérisent donc par une mobilité intergénérationnelle comparable à celle des autres communautés de l'UE/AELE, avec quelques petites spécificités. Issus de flux migratoires caractérisés par une proportion élevée de primo-migrant-e-s présentant un niveau de formation de type

secondaire I, les membres de la deuxième génération observent une mobilité intergénérationnelle ascendante dans une majorité des cas. Au total, les enfants de la deuxième génération retenus dans cette analyse sont pour 37% des cas (Portugal) et 45% des cas (Espagne) titulaires d'un diplôme du tertiaire, une forte progression par rapport à leurs parents (7% et 15%). En raison notamment du système scolaire suisse favorisant la transition entre le Secondaire I et le Secondaire II, seuls 10% des Portugais·e·s et 5% des Espagnol·e·s de la seconde génération ne dépassent pas le secondaire I, des proportions à mettre en relation avec celles des parents, mentionnées précédemment (74% et 47%).

4.3.3 Activité professionnelle

Le relevé structurel fournit différentes informations sur le statut d'activité professionnelle à la date où les personnes ont été enquêtées. Ici, seules les personnes âgées de 15 à 64 ans domiciliées dans le canton de Genève ont été retenues. Le taux d'actifs occupés est relativement élevé pour les Portugais·e·s comparativement aux autres groupes, notamment comparativement aux personnes d'origine balkanique. La proportion d'actives occupées est aussi élevée pour les femmes portugaises et espagnoles.

Tableau 9 : Statut d'activité (en %) de la population résidant à Genève âgée de moins de 65 ans, selon la nationalité

	Portugal			Espagne			Autre UE/AELE			Balkans		
	Actif	Chôm	Inac	Actif	Chôm	Inac	Actif	Chôm	Inac	Actif	Chôm	Inac
Total	76.1	7.4	16.5	73.8	8.7	17.5	75.1	9.0	15.9	51.4	15.1	33.5
Sexe												
H	78.4	7.8	13.8	76.2	8.9	14.9	80.1	8.4	11.5	65.6	14.9	19.5
F	73.2	6.8	20.0	71.0	8.5	20.6	69.1	9.7	21.2	33.4	15.3	51.4
Age												
18-29	47.0	9.1	44.0	41.9	5.8	52.3	47.5	7.6	44.9	39.5	17.4	43.1
30-39	86.0	9.3	4.7	82.1	12.0	5.9	84.1	9.6	6.3	59.6	16.4	24.0
40-49	85.5	7.3	7.2	79.6	10.5	9.9	78.8	9.7	11.5	58.4	13.4	28.2
50-64	77.6	5.5	16.9	76.1	6.3	17.6	73.6	8.2	18.2	43.9	13.0	43.1
Durée séjour												
Né en Suisse	48.2	10.1	41.7	70.2	9.9	19.9	70.2	8.4	21.3	34.9	13.9	51.2
8 ans +	78.6	6.6	14.8	76.1	6.2	17.7	74.1	9.3	16.6	54.0	12.4	33.6
< 8 ans	81.7	8.7	9.6	72.7	11.6	15.7	77.5	8.8	13.7	47.4	22.2	30.4

Source : Relevés structurels 2014-2018.

Toujours dans le canton de Genève, la part des personnes concernées par le chômage est d'environ 7% pour les Portugais·e·s et de 9% pour les Espagnol·e·s, soit des valeurs qui s'apparentent à celles des ressortissant·e·s de l'UE/AELE (9%) et inférieures à celle observée chez les ressortissant·e·s des Balkans (15%). Notamment, les jeunes Espagnol·e·s s'intègrent bien sur le marché du travail, avec une faible proportion de personnes au chômage (6%). Les personnes un peu plus âgées (30-49 ans) ont un taux de chômage plus élevé (12%). Comparativement aux personnes arrivées récemment en Suisse, celles présentes depuis 8 ans ou plus se caractérisent par de plus faibles proportions de chômeurs·euses pour les Portugais·e·s et les Espagnol·e·s (comparativement aux ressortissant·e·s de l'UE/AELE), ce qui est le signe d'une relative intégration progressive sur le marché du travail, que l'on ne retrouve par exemple pas parmi les ressortissant·e·s des Balkans.

Tableau 10 : Distribution (en %) de la population active domiciliée à Genève, selon le groupe de profession

	Portugal	Espagne	UE/AELE	Balkans
Directeurs, cadres de direction, gérants	3.5	9.0	20.9	5.5
Prof. intellectuelles et scientifiques	4.6	14.7	30.8	5.4
Professions intermédiaires	8.1	15.6	18.1	8.4
Employés de type administratif	5.2	11.1	9.2	6.7
Pers. des services, commerçants, vendeurs	30.8	22.6	10.7	23.7
Agriculteurs, sylviculteurs	1.8	0.3	0.3	1.8
Métiers de l'industrie et de l'artisanat	21.8	12.3	4.5	27.9
Conducteurs et assembleurs	9.1	5.4	2.8	8.0
Professions élémentaires	15.1	9.2	2.6	12.6
	100	100	100	100

Source : Relevés structurels 2014-2018.

Toujours pour le canton de Genève, la distribution de la population active selon le secteur d'activité fait apparaître les spécificités suivantes : d'une part, comparativement aux groupes de référence, les personnes actives de la péninsule ibérique sont surreprésentées dans les professions des services (y compris commerce et vente), puisque l'on dénombre 31% des Portugais·e·s et 23% des Espagnol·e·s dans ces branches professionnelles, contre 11% pour les ressortissant·e·s de l'UE/AELE. D'autre part, une surreprésentation des Portugais·e·s s'observe dans les métiers de l'industrie et de l'artisanat, les conducteurs·trices et assembleurs·euses, et les professions élémentaires. Les ressortissant·e·s des Balkans présentent également ce profil qui n'est pas partagé par les Espagnol·e·s et encore moins par les personnes d'une nationalité de l'UE/AELE. En contrepartie, une sous-représentation des collectivités ibériques dans les professions dirigeantes, intellectuelles et scientifiques est observée, comparativement à l'UE/AELE.

En définitive, le profil des Portugais·e·s s'apparente dans une certaine mesure à celui des ressortissant·e·s des Balkans. Les Espagnol·e·s se situent à mi-chemin des Portugais·e·s et des ressortissant·e·s de l'UE/AELE, des résultats qui étaient anticipés compte tenu des caractéristiques des différentes collectivités en termes de niveau de formation.

Les données de l'enquête *Migration-Mobility* fournissent des indications complémentaires sur le vécu de l'activité professionnelle, par différents indicateurs subjectifs. Rappelons que les données portent sur toute la Suisse. Pour une majorité des personnes originaires du Portugal (87%) et d'Espagne (84%), la migration s'est accompagnée d'une amélioration de leur situation professionnelle. Cette proportion est plus élevée comparativement aux autres groupes pris en compte. En outre, 71% des Portugais·e·s et 78% des Espagnol·e·s se déclarent satisfaits, voire très satisfaits (notes de 5,6 et 7 sur une échelle de 0 à 7) de leur emploi actuel. Cette proportion est légèrement plus faible que celle observée pour le groupe des personnes originaires d'un pays de l'UE/AELE.

Malgré une évaluation en grande partie positive, 28% des Portugais·e·s estiment être surqualifiés pour leur emploi. Ce résultat s'explique essentiellement par le fait que cette collectivité se positionne dans des segments du marché du travail peu valorisés (construction, services), avec parfois une déqualification professionnelle. Le sentiment de ne pas utiliser toutes ses compétences est aussi partagé par 24% des ressortissant·e·s des Balkans, mais beaucoup moins par les Espagnol·e·s (14%) et le reste des Européen·ne·s (8%).

Tableau 11 : Indicateurs subjectifs de la satisfaction professionnelle (en %)

	Portugal	Espagne	UE/AELE	Balkans
Situation professionnelle après la migration				
Améliorée	86.7	84.0	78.0	81.6
Restée la même	8.1	8.0	14.7	12.1
Détériorée	5.2	8.0	7.3	6.3
Adéquation entre savoir et compétences et emploi actuel				
Adéquate	72.0	85.7	91.6	75.7
Surqualification	28.0	14.3	8.4	24.3
Adéquation entre niveau de formation et emploi actuel				
Oui	78.8	81.0	87.7	65.6
Non	21.2	19.0	12.3	34.4
Satisfaction envers l'emploi actuel				
Peu satisfait	29.2	21.9	17.6	29.9
Satisfait	70.8	78.1	82.4	70.1

Source : NCCR, Migration-Mobility Survey 2020.

4.3.4 Comparaison de la population d'origine ibérique à Genève et dans d'autres cantons

Une comparaison de certaines caractéristiques des résident·e·s du canton de Genève avec ceux des autres cantons concernés par une présence importante d'Espagnol·e·s et/ou de Portugais·e·s (Vaud, Valais, Fribourg, Neuchâtel) permet de vérifier si les populations étudiées qui résident à Genève présentent des spécificités par rapport à celles résidant ailleurs.

Concernant le niveau de formation, on observe peu de différence entre les résident·e·s genevois et ceux des autres cantons, notamment le canton de Vaud (Tableau 12).

Tableau 12 : Niveau de formation (en %) des étranger·e·s portugais et espagnols âgés de 25 ans et plus, selon le canton

		Secondaire I	Secondaire II	Tertiaire	Effectif
Portugal	Genève	70.0	18.5	11.5	5402
	Vaud	68.3	18.2	13.5	9422
	Valais	71.8	19.2	9.1	2423
	Neuchâtel	65.5	21.9	12.7	2187
	Fribourg	67.1	20.9	12.0	2192
Espagne	Genève	44.3	28.1	27.6	2378
	Vaud	42.4	28.8	28.9	2563
	Valais	34.4	35.2	30.3	247
	Neuchâtel	43.1	32.9	24.0	450
	Fribourg	38.7	39.1	22.2	275

Source : Relevé structurel 2014-2018.

Tableau 13 : Profession exercée par les étranger·e·s portugais et espagnols, selon le canton (en %)

	Portugal					Espagne				
	GE	VD	VS	NE	FR	GE	VD	VS	NE	FR
Directeurs, cadres de direction, gérants	3.5	3.2	2.5	2.9	2.8	9.0	8.9	6.6	8.5	7.7
Prof. intellectuelles et scientifiques	4.6	5.8	3.3	5.6	4.6	14.7	17.9	13.8	13.0	15.4
Professions intermédiaires	8.1	9.7	8.3	12.3	10.8	15.6	13.9	15.5	13.5	17.2
Employés de type administratif	5.2	5.3	3.6	4.8	5.4	11.1	9.3	5.0	7.3	4.2
Pers. des services, commerçants, vendeurs	30.8	24.7	25.5	17.0	19.8	22.6	18.0	24.6	13.9	18.1
Agriculteurs, sylviculteurs	1.8	2.3	1.9	0.8	1.5	0.3	0.7	0.0	0.0	0.0
Métiers de l'industrie et de l'artisanat	21.8	22.4	26.1	34.8	27.7	12.3	16.3	21.5	29.8	19.5
Conducteurs et assembleurs	9.1	11.2	12.0	9.6	11.1	5.4	6.3	6.5	6.1	8.2
Professions élémentaires	15.1	15.4	16.8	12.4	16.4	9.2	8.7	6.4	8.0	9.7
	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Source : Relevé structurel 2014-2018.

4.4 Niveau d'intégration et satisfaction par rapport au parcours migratoire

Après avoir analysé ces différents aspects du contexte migratoire et de l'intégration structurelle, la thématique de l'intégration dans la société est abordée ici, par quatre indicateurs auto-évalués : le sentiment d'appartenance, la connaissance de la langue locale, l'intérêt par rapport aux événements en Suisse et les opinions quant à la naturalisation. Le premier indicateur s'intéresse au sentiment d'appartenance à la société suisse en général. Cette question ne permet pas de distinguer le sentiment d'appartenance au quartier, à la commune, au canton ou à la Suisse. Par analogie, l'intérêt porté à l'actualité et aux événements en Suisse, ne distingue pas les événements de la vie de quartier, de la commune, du canton ou de l'ensemble du pays. Il n'est donc pas exclu que des personnes fortement intéressées à des activités de quartier ne se déclarent pas concernées par l'actualité ou les événements en Suisse en général et vice-versa.

Tableau 14 : Indicateurs de l'intégration subjective (en %)

	Portugal	Espagne	UE/AELE	Balkans
Sentiment d'être accepté par la société suisse				
Totalement en désaccord	5.1	6.8	2.9	4.0
Plutôt en désaccord	23.9	15.8	14.4	11.7
Ensemble	29.0	22.6	17.3	15.7
Plutôt d'accord	53.5	51.7	52.5	53.4
Totalement d'accord	17.5	25.7	30.2	30.3
Ensemble	71.0	77.4	82.7	83.7
Attachement à la Suisse¹				
Faible ou très faible	22.8	18.8	13.7	9.4
Moyen	46.7	45.0	39.7	41.7
Elevé ou très élevé	30.5	36.1	46.6	48.9
Attachement au pays d'origine¹				
Faible ou très faible	8.5	10.5	16.1	29.7
Moyen	29.8	30.2	36.2	30.8
Elevé ou très élevé	61.7	59.3	47.7	39.5
Sentiment de mal du pays¹				
Faible ou très faible	40.7	57.2	82.4	70.6
Moyen	31.5	26.3	13.3	22.9
Elevé ou très élevé	27.8	16.5	4.3	6.5

Source : NCCR, Migration-Mobility Survey 2020. ¹ Sur une échelle de 0 (pas du tout) à 7 (tout-à-fait) : Faible ou très faible 0,1,2,3, Moyen 4,5, Elevé 6,7.

4.4.1 Sentiment d'appartenance à la société suisse

Bien que se déclarant généralement acceptés par la société suisse, les Portugais·e·s et les Espagnol·e·s éprouvent un moindre sentiment d'appartenance à la société que les groupes de comparaison. Au total, la majorité des ressortissant·e·s de l'Europe communautaire (83%) et des Balkans (84%) affirment se sentir globalement acceptés par la société suisse, 30% des deux groupes se sentant même totalement acceptés.

Parmi les populations portugaise et espagnole, les proportions se situent à 71% et 77% respectivement, tandis qu'une acceptation totale est perçue par 26% des Espagnol·e·s et seulement 18% des Portugais·e·s.

Ces deux groupes nationaux ressentent aussi moins d'attachement à la Suisse que les autres et un plus fort sentiment d'attachement à leur pays d'origine. Un niveau élevé ou très élevé d'attachement au pays de destination est perçu par 31% et 36% des citoyen·ne·s portugais et espagnols respectivement, alors que cette proportion atteint 47% et 49% pour les ressortissant·e·s du reste de l'Europe communautaire et des Balkans. Au contraire, 62% et 59% des collectivités portugaise et espagnole se sentent fortement liées à leur pays d'origine, contre 48% de celles de l'UE/AELE et 40% des Balkans. Les Portugais·e·s (28%) et, dans une moindre mesure, les Espagnol·e·s (17%) déclarent aussi éprouver le plus souvent un mal du pays par rapport aux autres groupes, chez qui ce sentiment est très marginal (4% et 7% respectivement chez les personnes originaires de l'UE/AELE et des Balkans).

4.4.2 Connaissance de la langue locale

Au total, 84% des citoyen·ne·s de l'UE/AELE déclarent comprendre tout ou presque de la langue parlée dans leur lieu de résidence. Ce taux élevé s'explique partiellement par la présence de communautés françaises en Suisse romande et allemandes en Suisse alémanique. Pour les collectivités portugaise, espagnole et balkanique, qui ne partagent pas une langue avec la Suisse, la compréhension de la langue du lieu de résidence est logiquement plus faible²². Une compréhension (quasi) totale de celle-ci est cependant déclarée par 65% des Portugais·e·s, 58% des Espagnol·e·s et 57% des ressortissant·e·s des Balkans. Parmi ces trois populations, entre 18% et 19% déclarent ne comprendre que quelques mots.

Tableau 15 : Indicateurs de la compréhension de la langue locale (en %)

	Portugal	Espagne	UE/AELE	Balkans
Compréhension de la langue locale				
Tout ou la plupart d'une conversation	64.9	58.0	84.1	56.8
Certaines parties d'une conversation	16.4	24.2	9.4	24.3
Quelques mots ou rien du tout	18.8	17.8	6.5	18.9
Capacité de parler la langue locale				
Couramment ou presque	60.1	45.6	54.4	49.2
Pas très bien	22.8	27.5	24.5	29.8
Quelques mots ou rien du tout	17.2	26.9	21.2	21.0

Source : NCCR, Migration-Mobility Survey 2020.

Parler la langue locale est logiquement plus compliqué que la compréhension orale. Les Portugais·e·s sont les mieux à même de s'exprimer couramment ou presque dans la langue locale (60%), alors que la proportion est plus faible pour les Espagnol·e·s (46%)²³. Les deux groupes de comparaison figurent entre ces deux valeurs (54% pour les citoyen·ne·s de l'UE/AELE, 49% pour ceux et celles des Balkans). L'écart relativement important entre les deux populations ibériques pourrait en partie s'expliquer par les différences de durée de séjour en Suisse. Selon les données du MMS, les Portugais·e·s interviewés résident en Suisse depuis 7 ans en moyenne, contre 6,1 ans pour les Espagnol·e·s.

²² Rappelons que l'enquête interrogée des personnes arrivées en Suisse au cours des 12 dernières années, ce qui limite la durée passée en Suisse et a un impact sur les connaissances linguistiques.

²³ Bien qu'une légère corrélation s'observe entre durée de résidence en Suisse et connaissance de la langue, celle-ci ne suffit pas à expliquer les écarts en fonction de l'origine.

Par ailleurs, la compréhension du langage et la capacité de parler la langue du pays d'accueil varient en fonction de la région linguistique. D'une manière systématique, la compréhension du langage est plus faible pour les personnes vivant en Suisse alémanique qu'en Suisse romande. Ainsi, si l'on prend par exemple les Portugais·e·s qui comprennent toute ou la plupart de la conversation, leur part est de 38,3% en Suisse alémanique (Espagnol·e·s 38,4%), alors qu'elle est de 80,8% en Suisse romande (Espagnol·e·s 83,5%). Les mêmes différentiels caractérisent la capacité de parler la langue de la région de résidence.

Tableau 16 : Indicateurs de la compréhension de la langue locale des Portugais·e·s et Espagnol·e·s, selon la région linguistique de domicile (en %)

Compréhension du langage						
	Toute la conversation	La plupart de la conversation	Des parties de la conversation	Quelques mots et phrases	Rien du tout	N
Portugal	33.6	31.3	16.4	16.9	1.8	320
CHDE	9.6	28.7	27.4	31.1	3.3	128
CHFR	48.2	32.6	10.2	8.4	0.5	184
Espagne	25.0	32.9	24.2	16.4	1.4	371
CHDE	5.1	33.3	34.4	25.3	1.9	213
CHFR	53.2	30.3	10.7	5.1	0.7	141
Capacité de parler						
	Couramment	Plutôt bien	Pas vraiment bien	Quelques mots et phrases	Pas du tout	N
Portugal	27.5	32.6	22.8	11.8	5.4	320
CHDE	8.9	23.9	35.6	22.3	9.4	128
CHFR	38.1	38.2	15.8	5.4	2.6	184
Espagne	21.2	24.4	27.5	21.2	5.7	371
CHDE	4.6	18.8	34.8	33.3	8.5	213
CHFR	45.3	28.4	19.2	4.9	2.2	141

Source : NCCR, Migration-Mobility Survey 2020.

4.4.3 Intérêt porté à la vie en Suisse et à l'actualité locale

Les personnes d'origine étrangère montrent un intérêt en général assez important pour l'actualité de leur lieu de résidence. Ainsi, plus de la moitié des ressortissant·e·s de l'UE/AELE (56%) se déclarent intéressés, voire très intéressés (notes de 6,7 sur une échelle de 0 à 7) aux nouvelles et à l'actualité locale en Suisse. Ce niveau d'intérêt est partagé par 49% des Espagnol·e·s, 46% des ressortissant·e·s des Balkans et 37% des Portugais·e·s. Ces dernier·e·s sont plus nombreux, par rapport aux autres groupes, à se décrire comme moyennement (44%) ou peu (20%) intéressés par l'actualité suisse.

L'actualité du pays d'origine, en revanche, intéresse particulièrement la population espagnole : 57% se déclarant en effet fortement intéressés. Il convient cependant de noter que l'enquête a été effectuée quelques mois après la crise politique entre le gouvernement espagnol et la Catalogne et peu de temps avant les élections de février 2021, ce qui a peut-être accru l'intérêt pour l'actualité du pays. Les Portugais·e·s expriment également un intérêt élevé pour les nouvelles de leur pays d'origine (47%), comparativement aux ressortissant·e·s de l'UE/AELE et des Balkans (44% et 26%). Il est par ailleurs intéressant de noter que les deux collectivités ibériques montrent plus d'intérêt à l'actualité du pays d'origine qu'à celle du pays d'accueil, ce qui contraste avec les deux groupes de comparaison, lesquels semblent plus intéressés à l'actualité de leur lieu de destination.

Tableau 17 : Intérêt pour les nouvelles et l'actualité en Suisse et dans le pays d'origine (en %)

	Portugal	Espagne	UE/AELE	Balkans
Intérêt pour l'actualité et les événements en Suisse¹				
Faible ou très faible	19.6	14.0	10.5	17.9
Moyen	43.9	37.4	33.5	36.5
Elevé ou très élevé	36.5	48.7	56.0	45.6
Intérêt pour l'actualité et les événements dans le pays d'origine¹				
Faible ou très faible	17.8	11.4	19.8	39.7
Moyen	35.4	31.9	36.2	34.8
Elevé ou très élevé	46.9	56.7	44.0	25.5

Source : NCCR, Migration-Mobility Survey 2020. ¹ Sur une échelle de 0 (pas du tout) à 7 (tout-à-fait) : Faible ou très faible 0,1,2,3, Moyen 4,5, Elevé 6,7.

Tableau 18 : Intérêt exprimé pour la politique suisse et celle du pays d'origine (en %)

Intéressé à la politique suisse					Intéressé à la politique du pays d'origine			
	Pas du tout	Peu	Assez	Très	Pas du tout	Peu	Assez	Très
Portugal	19.6	42.7	31.0	6.8	18.8	35.9	32.5	12.9
Secondaire I	27.1	46.1	23.8	3.0	25.1	37.0	30.2	7.7
Secondaire II	18.1	44.5	30.6	6.8	16.9	39.3	30.1	13.7
Tertiaire	12.3	35.0	41.1	11.6	13.9	28.3	39.7	18.2
Espagne	10.4	43.5	39.0	7.2	9.3	27.8	38.8	24.1
Secondaire I	29.7	47.6	20.4	2.3	24.5	47.4	25.5	2.5
Secondaire II	14.5	35.2	40.4	9.8	17.0	33.1	37.7	12.2
Tertiaire	4.9	46.8	41.6	6.7	2.7	21.7	41.7	33.8
UE/AELE	6.5	29.7	46.5	17.3	8.7	31.4	41.6	18.3
Secondaire I	22.4	25.9	40.6	11.0	26.7	26.1	32.1	15.1
Secondaire II	8.3	33.5	41.7	16.4	13.0	39.7	34.1	12.9
Tertiaire	4.6	28.1	49.2	18.2	5.5	27.6	45.8	21.1
Balkans	22.0	42.5	26.6	8.9	33.6	36.8	21.5	7.7
Secondaire I	27.7	49.9	18.6	3.8	44.8	38.6	12.9	3.7
Secondaire II	20.5	40.4	28.0	11.1	33.2	36.4	21.5	9.0
Tertiaire	19.0	38.5	32.2	10.3	23.3	35.5	29.9	9.7

Source : NCCR, Migration-Mobility Survey 2020.

En ce qui concerne la politique suisse, les Espagnol·e·s manifestent un intérêt modéré pour le sujet (46% présentent un intérêt moyen ou fort), tandis que les Portugais·e·s (38%) et les ressortissant·e·s des Balkans (35%) expriment un intérêt plutôt faible. A titre comparatif 64% des citoyen·ne·s de l'UE/AELE se disent assez (46%) ou très (17%) intéressés par la politique en Suisse.

Comme pour ce qui est de l'actualité en général, les Espagnol·e·s (63%) et les Portugais·e·s (45%) sont plus tournés vers la politique de leur pays d'origine. Pour les Espagnol·e·s, la question catalane a peut-être attisé cet intérêt. Le niveau d'intérêt exprimé par les Portugais·e·s reste relativement faible par rapport à celui des ressortissant·e·s du reste de l'Europe communautaire (60%). Il est plus fort que celui des personnes

originaires des Balkans qui sont celles qui expriment le moins d'intérêt pour les questions politiques, qu'elles soient liées à leur pays d'origine ou de destination.

En règle générale, l'intérêt pour les questions politiques se renforce à mesure que le niveau de formation augmente. Les écarts observés entre les niveaux de formation sont particulièrement visibles au sein de la population portugaise, notamment en ce qui concerne la politique suisse (53% des titulaires d'un diplôme tertiaire se déclarent assez, voire très intéressés, contre 27% et 37% des personnes disposant d'un titre de niveau secondaire I et II respectivement). Les mêmes tendances se dessinent entre le niveau de formation et l'intérêt porté à la politique dans le pays d'origine.

Néanmoins, en se focalisant sur la population hautement qualifiée, les Portugais·e·s et les Espagnol·e·s manifestent un moindre intérêt pour l'actualité politique suisse que les personnes originaires du reste de l'UE/AELE. En revanche, une proportion particulièrement élevée d'Espagnol·e·s hautement qualifiés (76%) exprime un certain intérêt pour la politique de leur pays d'origine, proportion plus élevée que parmi les personnes européennes (67%) ; ces résultats suggèrent donc que, même en tenant compte du niveau de qualification, les populations portugaise et espagnole sont en fait généralement moins attirées par les questions politiques suisses, tandis que la population portugaise manifeste un intérêt modéré pour la politique en général, qu'il s'agisse du pays d'origine ou de destination.

Tableau 19 : Intérêt pour la politique suisse (% de personnes assez voire très intéressées), selon les intentions concernant le séjour

Intention de séjour (2020)	Assez, voire très, intéressé·e (en %)			
	Portugal	Espagne	UE/AELE	Balkans
Toute ma vie	46.7	59.6	72.6	36.9
Je n'ai pas de projet bien établi	38.1	42.7	56.4	31.1
Moins d'une année ou quelques années au maximum	33.1	34.1	51.4	36.0
Ensemble	37.8	46.2	63.8	35.5

Source : NCCR, Migration-Mobility Survey 2020.

Tableau 20 : Intérêt pour la politique du pays d'origine (% de personnes assez voire très intéressées), selon les intentions concernant le séjour

Intention de séjour (2020)	Assez, voire très, intéressé·e (en %)			
	Portugal	Espagne	UE/AELE	Balkans
Toute ma vie	35.3	59.0	55.3	25.0
Je n'ai pas de projet bien établi	40.3	61.2	62.0	40.6
Moins d'une année ou quelques années au maximum	55.9	71.9	71.6	35.6
Ensemble	45.4	62.9	59.9	29.2

Source : NCCR, Migration-Mobility Survey 2020.

Les intentions concernant le séjour ou le retour influencent l'intérêt apporté à la politique du pays d'origine ou de la Suisse. Quel que soit le groupe, l'intérêt pour la politique est le plus élevé pour celles et ceux qui ont pris la décision de rester en Suisse toute leur vie, et le plus faible parmi celles et ceux qui désirent y rester moins d'une année ou quelques années au maximum (Tableau 19). Cependant, après prise en compte de cette dimension, les écarts entre les nationalités restent importants.

Parallèlement (Tableau 20), l'intérêt pour la politique du pays d'origine est plus faible pour celles et ceux ayant décidé de rester toute leur vie en Suisse. Cet intérêt est plus marqué pour celles et ceux qui projettent de rentrer à court terme dans leur pays

4.4.4 Opinions quant à la naturalisation

Finalement, la naturalisation constitue l'une des manières de participer directement à la politique à l'échelle nationale. Ainsi, elle est un indicateur de cette volonté de participation à la vie politique du pays (voir Tableau 22), tout en restant une manière de garantir le séjour en Suisse. Pour cette dernière raison, celle-ci est plus fréquente pour les ressortissant·e·s extra-communautaires, qui voient aussi à travers cette démarche la possibilité d'accéder à la libre circulation des personnes.

Ce n'est donc pas une surprise, la citoyenneté suisse intéresse davantage les ressortissant·e·s des Balkans : 5% l'ont déjà demandée ou ont déjà été naturalisés, tandis que 63% envisagent de le faire à l'avenir. Pour les ressortissant·e·s de l'UE/AELE, 50% prévoient de demander la naturalisation dans le futur, alors que près de 8% ont déjà fait les démarches. Comparativement à cette valeur de référence, les Espagnol·e·s expriment pratiquement le même avis, avec 46% de personnes intéressées par la naturalisation et 6% de demandes déjà déposées. En revanche, les Portugais·e·s se sentent moins concernés par la naturalisation : 32% seulement indiquent un intérêt, et en outre 36% expriment la volonté de renoncer à cette procédure (contre 19% des Espagnol·e·s et 16% des ressortissant·e·s de l'UE/AELE).

Tableau 21 : Intérêt quant à la naturalisation (en %)

	Portugal	Espagne	UE/AELE	Balkans
Demande déjà soumise (ou déjà naturalisé·e)	0.6	5.7	7.6	4.7
(Plutôt) oui	31.7	45.5	49.6	63.3
Ne sait pas	31.6	30.3	26.9	24.0
(Plutôt) non	36.1	18.6	15.9	8.0

Le souhait de pouvoir participer au processus démocratique au niveau national et de s'impliquer davantage dans la vie locale est à l'origine du désir de naturalisation pour la moitié des Espagnol·e·s (51%) et deux-tiers des autres citoyen·ne·s de l'UE/AELE (65%). Parmi la population portugaise, en revanche, seules 36% des

personnes envisageant de demander la nationalité suisse évoquent cette motivation. Le souhait de se naturaliser est plus souvent lié au désir d'offrir de meilleures perspectives d'avenir aux enfants et leurs familles (50% chez les Portugais·e·s) et à l'amélioration des perspectives professionnelles (31%). Enfin, dans tous les groupes observés, le sentiment d'attachement à la Suisse influence la demande du passeport helvétique.

Tableau 22 : Motifs évoqués (en %) par les répondant·e·s pour souhaiter (ou non) acquérir la nationalité suisse (plusieurs raisons possibles)

	Portugal	Espagne	UE/AELE	Balkans
Raisons pour acquérir la nationalité suisse				
Mon époux/épouse ou mon/ma partenaire et/ou famille proche sont Suisses.	4.4	16.7	17.7	28.3
Je voudrais voter aux élections nationales et m'engager au niveau de ma communauté locale.	35.5	51.0	64.9	27.1
Cela me permet de visiter mon pays d'origine et d'autres pays plus facilement.	5.6	2.0	3.0	11.5
Je ressens un sentiment d'attachement à la Suisse.	41.5	51.0	64.9	52.6
Cela m'offrira de meilleures perspectives professionnelles.	30.7	24.9	17.2	26.5
Je serais protégé·e contre les risques d'expulsion.	10.9	12.6	19.8	7.6
Les procédures administratives seront simplifiées.	28.5	21.6	21.5	16.6
Pour d'autres raisons	12.9	12.2	6.8	7.1
Afin d'offrir de meilleures perspectives d'avenir pour mes enfants et ma famille	50.0	42.3	34.9	51.3
Raisons pour ne pas acquérir la nationalité suisse				
Je ne remplis pas les critères.	14.4	12.9	4.2	10.5
Je n'ai pas l'intention de rester en Suisse pour toujours.	66.3	42.1	38.4	8.5
Je ne ressens pas de lien avec la Suisse.	8.3	18.7	14.2	0.0
Je n'y vois aucun intérêt.	15.1	30.0	37.0	8.8
Je ne voudrais pas renoncer à ma nationalité actuelle.	19.1	21.4	38.2	45.5
Je ne voudrais pas perdre mes droits/bénéfices dans mon pays d'origine.	1.5	11.7	15.3	6.3
Je ne souhaite pas entreprendre les démarches, qui sont trop chères/complicées/longues.	16.0	23.2	27.2	29.4
Pour d'autres raisons	4.6	9.9	9.3	30.9

Source : NCCR, Migration-Mobility Survey.

A l'inverse, le désintérêt pour la naturalisation exprimé par les citoyen·ne·s de l'UE/AELE, toutes nationalités confondues, est principalement motivé par le désir de quitter la Suisse tôt ou tard. Là encore, des divergences significatives s'observent selon la nationalité. En effet, cette raison est citée par 42% des Espagnol·e·s, 38% des autres Européen·ne·s de l'UE/AELE et 66% des Portugais·e·s qui n'ont pas l'intention de demander le passeport suisse. A noter que les Espagnol·e·s, pour 12% d'entre eux, ne veulent pas se naturaliser pour ne pas perdre de droits et bénéfices dans le pays d'origine. L'Espagne prévoit la double nationalité, mais demande que la personne qui obtient une nationalité étrangère s'annonce aux institutions espagnoles pour ne pas perdre le passeport espagnol. On peut donc penser que cette démarche est vue comme un risque qui pourrait décourager la naturalisation²⁴.

²⁴ Source : <http://www.exteriores.gob.es/Portal/en/ServiciosAlCiudadano/InformacionParaExtranjeros/Paginas/Nacionalidad.aspx>

4.5 Principaux enseignements

Les données disponibles en Suisse et à Genève sur la population originaire du Portugal et de l'Espagne mesurent différents éléments déjà documentés, ou du moins suspectés.

En premier lieu, le motif de la migration est essentiellement lié au parcours professionnel. Dans le cas des ressortissant·e·s des pays ibériques, il semble que les difficultés d'intégration sur le marché du travail d'origine soient aussi un facteur de l'émigration : la part des personnes à la recherche d'un emploi avant la migration est en effet élevée. La migration n'est pas souvent désirée pour des raisons liées à l'acquisition de nouvelles expériences, mais répond à des considérations plus pragmatiques associées soit au marché du travail, soit à la vie familiale (migration du·de la conjoint·e, notamment).

D'un point de vue général, la migration en direction de la Suisse a longtemps été une migration « traditionnelle » de travailleurs·euses peu qualifiés. Or, depuis le début du 21^e siècle, ce modèle est progressivement remplacé par une migration hautement qualifiée qui prend place suite à la tertiarisation et la spécialisation de l'économie. La transformation de la structure socioprofessionnelle des migrant·e·s s'est observée pour les Espagnol·e·s bien avant les Portugais·e·s. Pour le moment, le niveau de formation de ces dernier·e·s est plutôt faible, cependant la part d'universitaires augmente dans les plus jeunes générations, selon des données portant sur le canton de Genève, lequel n'est certainement pas représentatif de l'ensemble de la Suisse. Quoi qu'il en soit, des opportunités semblent se créer en Suisse pour les universitaires portugais, comme ce fut le cas précédemment pour les Espagnol·e·s. Dans le pays d'origine, les jeunes Portugais·e·s sont relativement bien qualifiés, et le taux d'universitaires est plutôt élevé. Cependant, la migration en direction de la Suisse a longtemps été sélective dans le sens où elle concernait en premier lieu des personnes faiblement qualifiées. Elle pourrait se diversifier dans le futur. En outre, parmi les Portugais·e·s qui restent en Suisse, une mobilité s'observe d'une génération à l'autre et les enfants, surtout les femmes, accèdent régulièrement à des études de niveau tertiaire.

Du point de vue de l'activité exercée, la migration professionnelle qui caractérise les Ibériques conduit à des taux d'activité plutôt élevés. Le chômage concerne relativement peu cette population. Les Portugais·e·s sont surreprésentés dans les professions des services et de la construction. La distribution des professions des Espagnol·e·s est beaucoup plus équilibrée. Dans l'ensemble, l'intégration structurelle est plutôt jugée positivement, même si l'utilisation des compétences sur le poste de travail n'est pas toujours optimale, avec une satisfaction professionnelle élevée, et un sentiment d'avoir amélioré sa situation professionnelle après la migration.

Les deux collectivités montrent un attachement relatif à la Suisse romande. Relatif dans le sens où il est moins marqué que parmi les groupes de comparaison et aussi parce qu'il s'accompagne d'un attachement resté très fort au pays d'origine. Ces liens très étroits avec le pays d'origine expliquent probablement un sentiment mitigé quant à l'appartenance à la société suisse, toujours par rapport à d'autres collectivités. Ainsi, même si des efforts semblent être entrepris pour l'intégration sociale et culturelle en Suisse, notamment en ce qui concerne l'apprentissage de la langue du pays d'accueil, une volonté de retour s'exprime clairement. Elle s'accompagne d'un intérêt politique relativement limité, exacerbé en outre par le fait que cet intérêt est moins marqué parmi les personnes présentant un faible niveau de formation.

5 Participation sociétale : résultats des entretiens

Ce chapitre présente les résultats de notre travail de terrain. Nous avons mené 31 entretiens (dont six à Neuchâtel) avec des expert·e·s et des personnes-clés, en lien avec les collectivités, représentatifs des milieux sociaux, politiques, syndicaux, associatifs et consulaires. Successivement, nous avons organisé douze *focus groups*, réunissant en moyenne cinq personnes espagnoles et/ou portugaises, en grande majorité non naturalisées. Ces personnes, qui vivent en Suisse depuis au minimum 8 ans, ont le droit de vote au niveau communal et résident dans l'agglomération de Genève. La majorité des participant·e·s aux groupes de discussion ont été contactés par des interlocuteurs·trices associatifs et/ou par des participant·e·s aux *focus groups* (voir Annexe 1). Nous avons veillé à une certaine diversité au niveau du genre, de l'âge et de la durée de résidence afin de couvrir différentes perspectives au sein des migrations ibériques. Finalement on comptait parmi les participant·e·s un nombre similaire de femmes et d'hommes et une répartition équilibrée de jeunes adultes, de personnes d'âge moyen et de retraités, en moyenne en Suisse depuis 24 ans. Trois mini-*focus groups* (max. 4 personnes) ont été réalisés à Genève, réunissant des politicien·ne·s élus et/ou des personnes engagées dans la société civile, ainsi qu'un groupe de discussion avec des anciens ou actuels élu·e·s à Neuchâtel.

Le chapitre commence par établir le profil de participation sociale (§ 5.1) et politique (§ 5.2) des ressortissant·e·s ibériques. Il réunit ensuite les éléments fournis par les analyses théoriques et empiriques du terrain (§ 5.3), et les confronte²⁵ afin de mettre en évidence les principales explications concernant la participation électorale des Portugais·e·s et Espagnol·e·s.

5.1 Participation sociale

Dans le but de cerner la participation sociale des ressortissant·e·s ibériques et les « relations que l'individu et les groupes entretiennent avec autrui, de manière informelle ou formelle » (cf. glossaire), ce sous-chapitre décrit les projets migratoires et l'attachement au pays d'origine (§ 5.1.1), le sentiment de discrimination et d'exclusion (§ 5.1.2) qui influent, entre autres, sur le rapport à la Suisse (§ 5.1.3).

5.1.1 Projet migratoire

Le projet migratoire des collectivités ibériques est fortement marqué par la projection d'un éventuel retour au pays d'origine : il continue à caractériser à des degrés divers les migrations portugaises et espagnoles en Suisse (§ 4.2.6). Selon une participante à la recherche cette idée d'un retour au pays d'origine, même si importante, n'est en réalité souvent pas mise en œuvre parce que « la Suisse n'est pas forcément un pays où on a envie de s'installer, mais dans lequel on finit par rester pour des raisons très objectives, personnelles, professionnelles » (GE30).

Pour les personnes immigrées pendant les années 1960-1980, cette orientation au retour découlait d'une obligation liée à la politique migratoire et à leur statut juridique précaire à l'époque (GE10). Les ressortissant·e·s ibériques venaient avec un permis A (saisonnier) et n'avaient donc pas le droit de s'installer de manière permanente. Cette situation provoquait un manque de projection en Suisse, puisque « la psychologie au moment du départ était 'je reste ici 8 mois, je repars, je mets de côté des sous, je construis ma maison et je retourne'. Ce n'était donc pas une question de retourner à la retraite parce que de toute façon 'j'y serai bien avant la retraite' » (FG11). Se projeter en Suisse était par définition exclu de la réalité de vie des personnes immigrées (FG12). En plus, l'émigration des personnes portugaises et espagnoles était

²⁵ Ces éléments seront indiqués par le numéro de l'entretien individuel ou du groupe de discussion.

principalement²⁶ liée au travail, fondée sur une migration de type économique. Selon plusieurs participant·e·s cela différencie les Ibériques des personnes réfugiées qui « cherchent à se reconstruire après un traumatisme, à tourner la page et à redémarrer en Suisse ». Le fait que les personnes ibériques aient « laissé quelque chose derrière eux : la maison, la famille qui est toujours là » renforce donc la projection au retour au pays d'origine (GE11).

Outre ce contexte de politique migratoire, le retour au pays d'origine devient aujourd'hui une nécessité économique liée aux coûts de vie et aux rentes basses des personnes portugaises et espagnoles en Suisse qui travaillent généralement dans des secteurs à bas salaire. Les retours sont influencés par des dispositifs mis en place par le pays d'origine en matière de politique fiscale et de prestations sociales ainsi que par des « convergences entre les Etats sur la sécurité sociale ». En effet, ces derniers ont réduit les marges de manœuvre des salarié·e·s qui « leur permettaient de tirer leur épingle du jeu » par rapport « au modèle sur lequel ils ont fondé leur vie : économiser ici [en Suisse] et se construire une retraite » (NE3). Ainsi, plusieurs participant·e·s expliquent que l'échange automatique de renseignement en matière fiscale (EAR) entre les pays de l'Union européenne et la Suisse, qui oblige les résident·e·s à déclarer leurs biens immobiliers qu'ils·elles possèdent au pays d'origine, a poussé beaucoup de personnes immigrées à rentrer pour éviter les déboursements (GE10, GE7, NE4, NE2). En se focalisant sur les personnes portugaises, un expert résume les dispositifs qui influencent l'augmentation des sorties de Suisse depuis 2014 comme suit (GE10) :

Le statut de « résident non habituel » comportant l'exonération totale des rentes, est voté en 2009, et est entré en vigueur en 2013 au Portugal. Les personnes retraitées (EU/AELE) inscrites dans un registre spécial de contribuables bénéficient de cette exonération pendant dix ans. Cela a sans doute influé sur les retours des personnes émigrées portugaises (avec une retraite anticipée du bâtiment). Depuis le 1er janvier 2021, les nouveaux retraité·e·s arrivés au Portugal seront taxés à hauteur de 10% (taux fixe).

Le programme « Regressar » du Portugal (2019-2023), est destiné aux personnes actives hautement qualifiées, parties avant 2015 et ayant résidé à l'étranger trois ans au moins et/ou développant des activités contribuant au prestige du Portugal. Leur taxation est réduite à seulement 20% du revenu, les frais de retour sont subventionnés par l'Etat et elles disposent d'une petite aide sociale et d'un soutien pour se mettre à son compte.

L'échange automatique de renseignement EAR en matière fiscale (base légale 2017), est entré en vigueur en 2018. Les avoirs bancaires et les propriétés immobilières au pays d'origine doivent être déclarés en Suisse au titre de la fortune et du revenu (sur la base du principe de la valeur locative) avec une taxation qui peut remonter à dix ans en arrière.

Le code pénal suisse punit l'infraction d'abus de prestations sociales pour perception indue de subsides à l'assurance maladie et prestations complémentaires (escroquerie art. 146 CP depuis 2016) pour des bénéficiaires qui posséderaient un logement au pays non déclaré à l'administration fiscale suisse. Cela a eu un grand impact sur les personnes immigrées : quelques 1900 auto-dénonciations ont eu lieu à Genève dans la première année de l'entrée en vigueur de la loi. Cette nouvelle norme a stimulé grandement les retours des personnes portugaises.

Le retour en Espagne ou au Portugal a majoritairement lieu avant la retraite, même si une part non négligeable de personnes ayant l'âge de la retraite part également au pays d'origine (Azevedo 2023 (à paraître) ;

²⁶ La migration espagnole avait cependant une forte présence d'opposant·e·s politiques.

Domínguez-Mujica et al. 2018). Cette migration de retour représente dans de nombreux cas une rupture avec les membres de la famille en Suisse. Une participante au *focus group* explique avec colère qu'elle et son mari sont obligés de retourner au pays d'origine parce que le montant de leur retraite est insuffisant pour vivre en Suisse tout en disant que ça « lui fend le cœur de laisser ses enfants ici » (FG8). Dans certains cas, cela dissuade les personnes de retourner au pays d'origine ou, en plus d'autres facteurs, les incite à revenir en Suisse après l'avoir quittée en vue d'un retour en Espagne ou au Portugal (GE25, GE9, GE29).

L'orientation au retour représente aussi un horizon et une éventuelle échappatoire à la marginalisation socio-économique en Suisse. L'attachement important au pays d'origine « plus fort chez les Portugais que chez les autres groupes de personnes immigrées » est marqué par l'image « d'un pays d'émigration associé à l'idée du retour, dans les contes, la musique et dans la transmission de l'histoire du pays » (GE9) et est associé à une importante valorisation du Portugal. Celle-ci repose principalement sur deux facteurs, dont le premier est la manière de vivre faite d'une sociabilité familiale chaleureuse, de la convivialité des rapports vécue lors des vacances portée sur l'espace public, qui nourrissent le rapport profond au pays des primo-migrant·e·s. Ces traits marquent aussi l'imaginaire des descendant·e·s qui idéalisent la manière de vivre portugaise (G2) ; à cela s'ajoute, notamment chez les jeunes, la ferveur sportive du foot. Le deuxième facteur à l'origine de cet attachement est ancré dans l'histoire glorieuse de ce petit pays à l'extrême Occident de l'Ancien Monde : ses découvertes maritimes ont projeté sa puissance à l'échelle planétaire. Par ses qualités littéraires et son patriotisme, le poème de Camões, les *Lusiades*, a achevé d'ancrer à jamais ce passé grandiose dans la conscience collective des Portugais·e·s. Le philosophe et écrivain portugais Eduardo Lourenço, analysant la *saudade*, la mélancolie portugaise (2000), parle d'une identité hypertrophiée, fondée sur une réalité mythifiée, par la superposition entre histoire maritime et œuvres littéraires (Torrao 2022) qui devient ainsi un répertoire identitaire national.

Divers chercheurs·euses spécialistes des migrations portugaises soulignent le profond ancrage de l'idée du retour dans le projet migratoire (Klimt 1989 ; Afonso 2010). Caroline Brettell (2003), en vient à identifier un modèle cognitif spécifique qu'elle nomme « cultural ideology of return » : les personnes immigrées portugaises vivent leur expérience à l'étranger comme temporaire et transitoire avec pour but de construire une vie meilleure au pays. Ils·elles « identifient leur communauté natale d'origine comme l'arène dans laquelle ils peuvent le mieux obtenir reconnaissance et statut [...]. Les amis, les voisins et les membres de la famille élargie au Portugal fournissent les principales validations des réalisations des migrants » (Klimt 1989 : 64-5).

Comme il y a un transfert intergénérationnel du sentiment d'attachement au pays ou à la région d'origine, qui se traduit par une forte fierté de la « portugalité » et, pour les Espagnol·e·s, principalement par l'attachement à la région d'origine, l'orientation au retour est dans certains cas transférée aux descendant·e·s de personnes immigrées. Pour les jeunes Portugais·e·s, le retour est, de plus, partiellement motivé par des programmes de retour, des opportunités au niveau de la formation (NE2) ou influencé par l'orientation au retour des parents qui leur transmettent qu'« on partira, on partira » (FG12). Il est toutefois important de préciser que seule une minorité envisage un « retour aux racines » et le fait effectivement (FG1, G7).

Pour les personnes récemment immigrées venues en Suisse avec un statut consolidé dans le cadre de l'accord de libre circulation (ALCP) (GE10, GE2), l'orientation au retour dépend du secteur d'activité professionnelle et de leur vécu migratoire. Certains jeunes immigrés récents, qui ont vécu leur migration comme un exil parce qu'ils·elles étaient, par décision de leurs parents, « forcés à partir », envisagent un retour « chez eux », au Portugal (FG5). Certaines personnes hautement qualifiées, engagées dans des activités globalisées et s'identifiant plutôt faiblement à la Suisse retournent souvent au pays d'origine mais ne l'envisagent généralement pas comme un retour définitif (GE9, GE11, GE6). D'autres, révoltées contre le pays d'origine où les opportunités d'emploi étaient manquantes en dépit de leur formation élevée, gardent un

« sentiment de révolte contre le pays d'origine et ne comptent pas retourner et ce d'autant plus qu'ils ont trouvé ici [en Suisse] la reconnaissance professionnelle qu'ils cherchaient » (GE10).

5.1.2 Sentiment de discrimination et d'exclusion

A quelques exceptions près, les personnes immigrées décrivent leur arrivée et leur insertion dans la société suisse comme un processus « d'intégration long et douloureux » pendant lequel ils-elles ont vécu des expériences discriminatoires. Selon un participant au *focus group*, il s'agissait d'un « racisme de basse intensité » pour évoquer une discrimination insidieuse, insinuant qu'ils-elles ne respectent pas les manières et les règles locales. Ce « frein à l'intégration » s'exprimait par l'impression que « vous parlez trop fort, vous ne mangez pas bien » (FG10). Leur position d'alors en tant que main-d'œuvre, les conditions de vie précaires reliées à ce statut, ainsi que le contexte politique hostile contribuaient au sentiment de ne pas être les bienvenus, d'être uniquement tolérés en tant que travailleurs-euses en Suisse (FG10, FG11, FG12). Le vécu des personnes immigrées amène un sentiment de mauvais traitement et crée le besoin de reconnaissance de leur contribution sur le marché du travail et d'une « légitimation de notre présence, « qu'on vous veut ici » » (FG6).

Le sentiment de ne pas appartenir à la Suisse est également souvent mis en avant. Selon plusieurs participant-e-s aux *focus groups*, ils-elles sont régulièrement renvoyés à leurs origines et à l'idée de ne pas être « un vrai helvète » (FG4). Ce ressenti d'exclusion persiste au fil des années. Il est également présent pour les personnes récemment immigrées et se manifeste, dans le cas des descendant-e-s de personnes immigrées, entre autres par la difficulté de vivre sereinement leurs identités multiples (GE7) (§ 5.1.3). Marqués par la sensation des parents de « ne pas être chez eux » (FG10) et étant eux-mêmes renvoyés à une altérité, quelques jeunes issus de la migration se réfèrent au Portugal comme « leur pays à eux », « une valeur sûre », contrairement à la Suisse (G2). La référence au passé prestigieux devient donc un gage autorisant aujourd'hui à s'estimer dignes de considération.

L'histoire migratoire des personnes immigrées impacte les conditions de vie, la relation avec la Suisse et aussi, mentionné à plusieurs reprises lors des entretiens et des groupes de discussion, le comportement des ressortissant-e-s ibériques. Selon les descendant-e-s de personnes immigrées, le comportement de leurs parents était marqué par une peur de tout ce qui touche à l'Etat suisse et son « enfer administratif » (FG1, FG5). Ce qui frappe est que les descendant-e-s de personnes immigrées se sentent concernés par les réalités de vie difficiles de leurs parents et de leur entourage, qui se heurtent aux barrières linguistiques et dont les conditions de travail difficiles font qu'ils-elles peuvent souvent « uniquement survivre » (FG1). Les descendant-e-s « ont le sentiment que les parents ont été humiliés et reprochent ce fait à la société d'accueil ». Ils-elles ont « une certaine rancœur envers la Suisse qui ne reconnaît pas leurs parents » et ne les valorise pas dans la hiérarchie sociale (NE3).

Dans ce contexte, des jeunes issus de la migration racontent les expériences d'endettement de leurs proches et la crainte de leurs parents de mal remplir leurs déclarations d'impôt, une erreur considérée comme potentiellement dangereuse, de même que tout autre problème financier (FG1). A cet égard, plusieurs expert-e-s mentionnent que pour une majorité de Portugais-e-s « dépendre de l'Etat est inimaginable » (GE7) et qu'ils-elles essaient d'« être le plus 'réglo' possible » (GE11) et de ne pas recourir à l'aide sociale ni au chômage parce que cela serait perçu comme « une défaite » (GE5). Les pressions sociétales que rencontrent les personnes immigrées dans le cadre de leur activité professionnelle et par la politique migratoire (p.ex. les questions de permis) les amènent donc à vivre de manière discrète sans « faire de bruit » (FG3). Afin de minimiser les risques, les personnes immigrées ont développé une attitude à « rester anonyme, s'accommoder

et ne pas confronter le système », reliée au fait d'avoir un permis de travail révoquant et de risquer un « licenciement si [on est] trop revendicatif » (GE12) et par conséquent une expulsion au pays d'origine (FG3).

L'impression, fréquemment évoquée, de devoir « faire profil bas » (FG12) et que « je vis ici, mais je ne dérange personne » (FG4) se répercute sur les descendant·e·s de personnes immigrées qui se retrouvent parfois dans un « mode alerte » confrontés à une pression d'être exemplaire parce que « le système fait tout pour que vous ayez mauvaise conscience, peur des poursuites financières, de ne pas être un bon Suisse » (FG6). En même temps, ils·elles sont également touchés par des discriminations, ce qui est davantage mis en avant par des personnes portugaises plutôt qu'espagnoles. À l'inverse, un petit nombre de personnes met en avant le fait que les Portugais·e·s se sentent rapidement ciblés parce qu'« ils se sentent à la marge de l'Europe, leur passé glorieux étant peu reconnu » (GE1) et remet donc en question l'existence des discriminations.

Le portugais étant souvent considéré comme « la langue de la femme de ménage, sans prestige » (GE1) influence l'image des Portugais·e·s comme étant des personnes avec un statut socio-économique bas, ce qui fait qu'on continue à les pousser vers les « filières moins performantes » (GE7), les apprentissages et les secteurs à bas salaire. Auer et al. (2018) exposent de telles discriminations que rencontrent les Portugais·e·s sur le marché du travail notamment pour accéder à des postes moyennement qualifiés. Plusieurs participant·e·s aux *focus groups* ainsi que des expert·e·s racontent des expériences de déclassement d'élèves portugais et de « préjugés à leur encontre » (GE6, GE4), ce qui explique en partie que des jeunes portugais se sentent plus exposés à la discrimination que d'autres jeunes issus de la migration (Baier et al. 2019). Certain·e·s y voient un signe d'un manque de suivi de l'évolution scolaire de la part des parents, par méconnaissance du système éducatif et de la confiance aveugle accordée aux enseignant·e·s (GE3, GE4), ce qui fait qu'ils·elles ne « poussent pas [leurs enfants] vers une formation longue » (NE1). D'autres y voient la conséquence du fait que les personnes portugaises ont intériorisé une « place subordonnées dans la hiérarchie sociale » et que les personnes immigrées jugent « décent et correct leurs parcours de travailleurs » et considèrent que « leurs enfants peuvent bien avancer dans la vie, même sans formation post-obligatoire » (NE1, GE1, GE23). Par contraste, d'autres participant·e·s ne voient pas la raison du déclassement dans « un manque d'aspirations scolaires des parents » mais plutôt dans « l'incapacité à suivre la scolarité des enfants » (GE7) et que « dans le passé et encore, les parents voulaient être discrets et ne pas revendiquer davantage, si l'école ne pousse pas à continuer les études » (FG7). Quelques-un·e·s soulignent toutefois qu'on observe récemment une augmentation des formations au niveau tertiaire et que les personnes qui envisagent leur futur en Suisse « donnent de plus en plus d'importance à la formation des enfants » (GE2).

Les personnes récemment immigrées, en revanche, souvent avec un niveau de formation plus élevé, « qui ont un statut, des conditions de vie plus confortables et sont en mesure de s'affirmer » (GE12) apportent un contrepoint aux « stéréotypes associés aux Portugais, sur le projet de retour et la *saudade* du temps passé » (G2).

5.1.3 Rapport à la Suisse

Le rapport à la Suisse des ressortissant·e·s ibériques est fortement influencé par leurs réalités de vie marquées par l'activité professionnelle et le statut socio-économique, le projet et l'histoire migratoire, l'attachement au pays d'origine et de résidence ainsi que par la perception de la population suisse.

L'attachement à la Suisse des personnes immigrées, arrivées au titre de la migration saisonnière (statut saisonnier) pendant les années 1960 – 1980, est principalement lié à une certaine commodité trouvée dans la sécurité de l'emploi, la fiabilité des institutions (p.ex. le système de santé) ainsi qu'à la présence de membres de la famille (GE11, GE9). Il s'agit donc d'un attachement qui « se fonde sur le sentiment de sécurité de

l'emploi qui offre un cadre de vie rassurant ». Néanmoins « vibrer pour la Suisse c'est autre chose » (GE11), une impression qui est remise en avant à plusieurs reprises, comme par une participante qui l'exprime de la manière suivante : « mon corps est ici [en Suisse], mon cœur là-bas [au Portugal] » (NE4).

Cette orientation sur le pays et la région d'origine et le manque de projection en Suisse doivent être compris dans le contexte migratoire des personnes immigrées, leur condition étant fortement axée sur le travail et le projet de retour au pays d'origine. À l'époque de leur arrivée en Suisse, les primo-migrant·e·s se retrouvaient dans des secteurs d'activité à bas revenu marqués par une forte présence de personnes d'origine ibérique (GE5). Le fait de rester « entre eux·elles » était renforcé par l'importance des relations familiales, des mariages entre personnes du même pays d'origine (NE1, GE1), une tendance documentée dans la littérature pour les Portugais·e·s (Fibbi et al. 2010), et par les coûts de la vie en Suisse et la barrière de la langue²⁷ que rencontraient beaucoup de personnes immigrées. La vie sociale se déroulait donc essentiellement au sein des collectivités et dans le cadre familial.

Ce « refermement sur soi » est lié à l'histoire et à la politique migratoire : « en arrivant, ils n'étaient pas les bienvenus, le contexte n'était pas chaleureux, ils se sont donc repliés dans les associations d'abord et dans les bars et restaurants maintenant » (GE7). Cette dynamique de ne pas être « chez soi » était, à l'époque, renforcée par le ressenti de la distance avec le pays d'origine. Le fait que le pays d'origine était plus difficilement atteignable en raison de la mobilité réduite et de la distance informationnelle, les moyens de communication étant moins développés et la télévision portugaise ou espagnole impossible d'accès (GE2), les personnes immigrées ressentaient un fort besoin de se retrouver avec d'autres ressortissant·e·s ibériques pour s'entraider et parler leur langue. On observe donc un certain « entre soi » pour les personnes immigrées d'origine espagnole et portugaise, moins prononcé chez les personnes espagnoles dont l'immigration est plus ancienne, ce qui amène une certaine mobilité sociale amorcée depuis plus longtemps.

Puisque beaucoup de personnes immigrées au siècle dernier et d'autres arrivées plus récemment se retrouvent, quelques fois par déqualification, dans des secteurs à bas salaire, leurs préoccupations sont principalement axées sur le travail, la famille et, souvent, les finances. Selon plusieurs participant·e·s, ces conditions difficiles et les longues heures de travail les privent du temps nécessaire pour apprendre le français, ce qui entrave le contact avec la population suisse et les perspectives professionnelles. En tant qu'employé·e de ménage, il n'est donc par exemple pas facile de suivre des cours de langue parce que « le patron n'est pas content si on part » et que, par manque de perspectives, le rapport à la Suisse est marqué par le fait « qu'on sera toujours dans la 'catégorie' plus basse » (FG2). Un autre participant s'exprime de la manière suivante : « ce qui nous préoccupe c'est qu'on doit avoir un boulot, comme c'est un boulot pas bien rémunéré, on doit travailler plus d'heures, mais du coup on ne va pas avoir de temps pour l'intégration » (FG2).

Ce rapport à la Suisse fortement marqué par l'activité professionnelle impacte les descendant·e·s de personnes immigrées, qui parfois se retrouvent également dans des secteurs à bas salaire, même si la plupart connaissent une certaine ascension sociale (§ 4.3.2). On distingue généralement deux groupes : ceux·celles qui restent, en plus de leur attache à la Suisse, fortement ancrés dans les collectivités ibériques et qui fréquentent des groupes folkloriques, les églises ibériques ; et les personnes qui ne fréquentent généralement pas de lieux liés aux origines de leurs parents et s'identifient davantage à la Suisse ou à leur lieu de résidence (G7), ce qui est le cas pour les personnes de 'troisième génération' de la migration espagnole plus ancienne (GE25). En général, ce qui a été souligné à plusieurs reprises, est qu'ils·elles grandissent « avec des parents qui se retrouvent 'entre deux terres' et avec la projection du [pays d'origine] qui n'est plus réelle » (FG11) et

²⁷ Une importante partie des primo-migrant·e·s d'origine portugaise avait uniquement suivi 4 ans de scolarité obligatoire et ne savait ni lire ni écrire (NE1).

que même s'ils-elles ont grandi et ont été scolarisés en Suisse, la sensation d'être « entre-deux » et la difficulté de concevoir la multiplicité de leurs appartenances est centrale pour les descendant·e·s de personnes immigrées. Plusieurs participant·e·s illustrent cela en disant que « les personnes ont toujours le cul entre deux chaises et pas deux tabourets pour s'asseoir » (FG11), ce qui confirme que le pays d'origine continue à être une référence importante pour les jeunes Ibériques (Baier et al. 2019).

Le projet de naturalisation est relativement peu suivi par les personnes ibériques en comparaison avec d'autres nationalités (Wanner et Steiner 2012) : selon plusieurs participant·e·s aux *focus groups*, il est souvent accompagné par une sensation de « renier son pays » et trahir sa collectivité d'origine (FG 7, FG2, GE7). Pour les descendant·e·s de personnes immigrées, cette difficulté est reliée à une loyauté envers les sacrifices de l'émigration des parents, au désir de ne pas vouloir « trop les blesser en se sentant plus suisses que portugais » (GE7) ainsi qu'à une fierté portugaise qui fait que se naturaliser serait comme « être dépossédé de quelque chose » (GE11)²⁸. Se rapprocher de la Suisse peut dans ce sens briser une continuité que leurs parents espéraient transmettre avec le pays d'origine (FG11). Pour les Espagnol·e·s, le rejet de la naturalisation a longtemps été dû au fait qu'ils-elles en perdaient leur nationalité espagnole (GE22) et, actuellement, à l'obligation de s'annoncer auprès des institutions espagnoles afin de ne pas perdre le passeport espagnol (§ 4.4.4). Plusieurs participant·e·s rejettent également l'idée de se naturaliser par crainte de devoir faire le service militaire (GE22, FG3) ou par réaction au manque de reconnaissance économique et sociale de la Suisse (FG11). D'autres mentionnent des obstacles à la naturalisation tels les compétences linguistiques requises et rendues plus compliquées avec la nouvelle loi sur la nationalité (Wanner, Fibbi et von Rütte 2023 (à paraître)) ainsi que les coûts associés à celle-ci (GE11). Selon eux-elles, la Suisse devrait faciliter l'accès à la nationalité en raison de leur contribution sur le marché du travail. Selon les mots d'un participant au *focus group* « je ne veux pas être suisse parce que je me suis intégré mais parce que je respecte, je paie, alors pourquoi ils ne me donnent pas la nationalité ? Pourquoi je dois payer ma nationalité suisse, si je suis ici depuis plus de 35 ans ? » (FG10).

En ce qui concerne les personnes immigrées récentes, qui constituent un groupe très divers, le rapport à la Suisse varie fortement selon leur statut économique et leur position sur le marché du travail. Les personnes qui viennent en Suisse comme ouvriers se retrouvent souvent dans un milieu de travail axé sur les collectivités et leur langue d'origine (NE1). Ce cas de figure s'applique à la présence croissante d'« Espagnol·e·s-latinoaméricain·e·s », généralement sans qualification professionnelle, qui travaillent dans des secteurs de travail à bas revenu (GE5) ou encore de personnes ibériques avec formation tertiaire dont le diplôme n'est pas reconnu (p.ex. ingénieurs, architectes) (GE6, NE1). Par ailleurs, il existe une partie non-négligeable de personnes hautement qualifiées au sein de la migration récente, notamment espagnole (§ 4.3.1). En fonction de leur domaine d'activité, ces personnes, appelés à plusieurs reprises des *global nomads* (GE6), se retrouvent dans un milieu « très changeant » (FG9) et fortement international et s'expriment majoritairement en anglais. Elles ont un rapport à la Suisse plutôt distant. De manière générale, les personnes immigrées récentes font référence à une « distance culturelle » par rapport à la Suisse et à un fort attachement au pays d'origine qui est cependant marqué par une certaine frustration due au manque de perspectives professionnelles car « notre pays nous a trahis » (FG9).

Cette distance ressentie au contact de la population suisse est fréquemment mentionnée. La Suisse est considérée comme un pays fortement structuré par des 'règles' où les interactions se caractérisent par une politesse qui creuse la distance sociale. Cette sensation est illustrée comme suit : « au Portugal il n'y avait pas de clé, les portes étaient toujours ouvertes. [En Suisse] c'est à nous de trouver la partie sociale qui nous manque, ici tout est assez fermé, pas de bruit, alors que chez nous on parle, on crie. On n'est pas habitué à

²⁸ A noter que le Portugal reconnaît la double nationalité depuis 1981 (Gil et Piçarra 2020) et la Suisse depuis 1992.

la formalité, au 'vous', il y a trop de hiérarchie » (FG6). Plusieurs participant-e-s témoignent de cette difficulté de se créer un réseau ancré dans la population locale, une observation qui pourrait être également liée à la différence entre la vie rurale et la vie urbaine à Genève. L'accès limité à la vie sociale et le manque de projection et de perspectives d'avenir en Suisse est également lié au coût élevé de la vie comme « c'est qu'à partir du moment où on commence à avoir un peu d'argent qu'on commence à vivre [en Suisse] » (FG6).

5.2 Participation politique

Avant d'aborder la forme conventionnelle de la participation politique, à savoir la participation électorale qui sera traitée dans le prochain sous-chapitre (§ 5.3), l'accent est mis ici sur l'analyse des thèmes qui se rapportent à la politique dans un sens plus large. Plus précisément, il s'agit de la perception qu'ont les collectivités de la politique, de leur intérêt pour celle-ci, du rôle qu'elle joue dans leurs cercles sociaux, et leur sentiment de légitimité à y participer. Enfin, la participation au niveau associatif et syndical, qui représente les principales instances de participation politique non conventionnelle des ressortissant-e-s ibériques, sera également prise en compte.

5.2.1 Perceptions de la politique

Les participant-e-s aux groupes de discussion et les personnes interviewées évoquent différentes perceptions et images qu'ont, selon eux-elles, les collectivités ibériques du « monde politique ». Outre quelques images plutôt positives, il a été souligné à maintes reprises que les personnes d'origine espagnole et portugaise perçoivent la politique de manière plutôt négative, principalement en raison d'expériences vécues au pays d'origine. La politique et les politicien-ne-s sont fréquemment associés à la corruption et à la poursuite d'intérêts personnels, s'intéressant à la population uniquement pendant les périodes électorales (GE6). Il s'agit d'une perspective classiste, puisque les politicien-ne-s disposent, contrairement à la classe ouvrière, de plus de moyens financiers et « d'opportunités dans la vie » (GE7). Cette image des représentant-e-s du gouvernement et de la classe politique (GE2) est renforcée par un « traumatisme des promesses » qui ne sont jamais tenues (FG11) ce qui affaiblit la confiance envers les institutions politiques.

L'impression mise en avant par une partie importante des jeunes ibériques (Baier et al. 2019) d'avoir uniquement un faible impact sur des décisions politiques est un autre élément important qui influe la perception de la politique. De nombreux participant-e-s considèrent l'acte de voter comme étant quasiment inutile : « j'ai une voix, mais ça sert à quoi ? » (FG11). Cette sensation d'inutilité politique découle du fait qu'ils-elles disent ne jamais avoir perçu d'impact politique direct sur leur environnement et leur cadre de vie, ce qui laisse entrevoir un sentiment d'abandon et de déception : « à quoi bon ? De toute manière on paiera plus d'impôts » (FG11). Les représentations de ce qu'est 'la politique' sont en outre fortement associées aux différentes « cultures politiques » (GE30). En Espagne et au Portugal, de nombreuses campagnes politiques sont menées autour des politicien-ne-s et de figures emblématiques. La scène politique est fortement personnalisée et médiatisée (GE28). Par conséquent, la population a tendance à connaître les figures politiques ainsi que le discours médiatique qui renforcent l'idée d'une politique « chaude » et vivante (GE2). D'autre part, l'image de la politique en Suisse est « molle, policière, ennuyeuse » (GE2) et, comme les politicien-ne-s sont moins mis en avant, elle attire moins l'attention de la population — « ils-elles ne connaissent pas les figures politiques locales et nationales » (GE2).

Enfin, si la politique au pays d'origine est largement perçue comme corrompue, nos observations montrent qu'une image plus positive du gouvernement suisse, sans tenir compte d'appartenances à un parti politique spécifique et d'une politique plus « factuelle » basée sur des thématiques plutôt que sur des figures politiques, est mise en avant — « ici on voit que ça fonctionne » (FG2). Les politiques migratoires, en revanche, sont

souvent associées aux expériences difficiles vécues par les résident·e·s étrangers. Dans une certaine mesure, la politique migratoire suisse est donc considérée comme étant à l'origine de ces expériences difficiles (GE7) des personnes immigrées ainsi qu'en partie de leurs descendant·e·s. A Neuchâtel plusieurs personnes se réfèrent en outre à la politique d'intégration active du canton, perçue de manière positive, et du droit de vote pour les personnes étrangères introduit depuis longtemps (FG12).

5.2.2 Intérêt pour les questions politiques

L'intérêt politique est l'un des principaux facteurs déterminants dans les recherches traitant de la participation politique, conventionnelle ou non, en plus des attitudes et de la confiance. La mauvaise image du « monde politique » et le manque de confiance des collectivités espagnoles et portugaises envers les politicien·ne·s, qui influencent leur attitude à l'égard de la participation politique et de son efficacité, se traduisent par un intérêt politique plutôt faible attesté dans la littérature (Fibbi et Ruedin 2016 ; Ferreira 2008) – « pourquoi devrais-je gaspiller mon énergie ? » (FG9). Cependant, ce ne sont pas seulement les mauvaises perceptions, les attitudes et le manque de confiance qui affectent le faible intérêt politique, mais aussi d'autres facteurs.

Le manque de priorité accordée à la politique est un thème récurrent. La vie quotidienne des personnes travaillant dans les secteurs à bas salaires est marquée par des conditions de travail précaires et par un manque de temps à consacrer à d'autres activités ; « on commence à 6h, arrive le soir, les appartements sont chers, on doit avoir un deuxième job, après c'est fini » (FG10). Par conséquent, les personnes manquent de disponibilité pour s'intéresser à la politique et préfèrent consacrer leur temps libre à la famille (FG9). L'activité professionnelle étant la raison principale de la venue en Suisse des personnes immigrées (FG8), le caractère temporaire de leur séjour et le manque de projection qui en découle fournissent des explications supplémentaires au faible intérêt pour les questions politiques (FG6, FG12).

Compte tenu du sentiment de sa faible utilité, la politique ne constitue pas une priorité. Les préoccupations principales des participant·e·s sont souvent des aspects pratiques qui influent directement sur leur cadre de vie. Selon la majorité des personnes interrogées, les questions communales ne concernent généralement pas leurs soucis liés aux impôts, les assurances et au logement (GE21) – « on peut voter qu'au niveau communal, mais à ce niveau on ne traite pas les préoccupations véritables des gens » (GE9). Dans l'ensemble, l'intérêt politique est présent pour les questions saillantes qui ont un impact direct sur la vie de chacun·e, qui sont généralement des questions de votations cantonales ou fédérales. L'intérêt politique des jeunes issus de la migration qui ont participé à un groupe de discussion est en revanche surtout lié aux sujets globaux tels que le changement climatique et le féminisme (FG11, FG6). En plus, plusieurs personnes immigrées de longue date ou récentes suivent davantage la politique du pays d'origine, puisqu'elles y sont nées et y ont été socialisées (GE22, GE24).

5.2.3 Socialisation politique

Etant donné que la participation n'est pas exclusivement un acte individuel, la socialisation politique est un élément important des théories de la participation politique. Elle tourne autour des expériences et des cercles sociaux des individus et de la manière dont ceux·celles-ci ont pu contribuer, ou non, à leur participation politique.

Un sujet fréquemment soulevé est celui des dictatures qu'ont connues l'Espagne et le Portugal et le rôle que celles-ci ont joué dans la perception de la politique des personnes immigrées. Les régimes autoritaires ont provoqué des expériences douloureuses (GE1) et « un manque de bagage démocratique » (FG4). Le fait que de véritables droits politiques n'existaient pas et que les élections avaient lieu sans réelle opposition (FG8) a affaibli la confiance dans les institutions politiques. Comme les discussions politiques étaient considérées

comme tabou, les consciences politiques et l'habitude de participer politiquement n'ont pas pu se développer chez les personnes immigrées lors du siècle dernier : « Ils ne participent pas politiquement, ils ne regardent pas cette évolution d'avoir le droit de choisir, c'est complètement hors de leur pensée » (GE22).

Cependant, certains participant·e·s, principalement espagnols, déclarent que la politique est devenue une partie intégrante de leur vie quotidienne pendant les périodes de dictature et qu'ils·elles ont été « activés » par cette période de répression politique (GE21). C'est précisément cette partie de la population immigrée espagnole qui s'opposait au régime et risquait d'être persécutée. Quitter le pays tout en poursuivant des actions militantes depuis l'étranger, pouvait donc être considéré comme un acte politique en soi, un acte de protestation contre le gouvernement. Ces personnes ne formaient toutefois qu'une petite partie, bien qu'importante, de la collectivité espagnole. La majorité témoigne d'une socialisation plutôt apolitique durant les dictatures et en conséquence au sein de la famille.

Le rôle de la famille et de la « transmission intergénérationnelle » (GE1) des attitudes politiques est un des thèmes principaux de nos observations. Étant donné la position majoritairement apolitique des personnes immigrées, les descendant·e·s n'ont pas connu de socialisation politique au sein de la famille, puisque les parents n'abordaient pratiquement jamais de thèmes politiques au sein des espaces familiaux (GE1). Ils·elles ont donc essentiellement « absorbé le discours des parents » (GE7), propageant ainsi la perception générale et le désintérêt politique mentionnés dans les chapitres précédents. Cette transmission intergénérationnelle n'est cependant pas seulement un transfert automatique des attitudes des parents. Elle est aussi rationalisée par les expériences difficiles et parfois discriminatoires des personnes ibériques (GE9). La socialisation politique peu présente au sein de la famille et l'attitude générale de « profil bas » (§ 5.1.2) des parents à l'égard des autorités se transmettent donc à leurs descendant·e·s.

Malgré cette socialisation politique peu développée, d'autres mettent en avant des discussions politiques à la maison ou dans leur cercle d'ami·e·s sur des thèmes relatifs à leur permis de séjour, au deuxième pilier et aux impôts, qui sont majoritairement traités au niveau cantonal ou fédéral (FG11). En outre, la socialisation politique peut aussi aller dans l'autre sens. Ceci a pu être observé dans le cas de quelques descendant·e·s de personnes immigrées naturalisés qui éveillent l'intérêt de leurs parents/famille lorsque le matériel de vote pour des votations et élections cantonales et fédérales arrive à la maison (FG3). De manière générale, les descendant·e·s de personnes immigrées, qui sont d'une manière ou d'une autre politiquement intéressés ou actifs, ont été socialisés politiquement au sein de la famille, par exemple par des parents qui sont toujours allés voter et qui mettaient en avant l'importance du devoir civique.

La socialisation ne se fait pas seulement au sein de la famille, mais aussi dans d'autres cercles sociaux. Le fait que la télévision espagnole ou portugaise n'expose pas les jeunes à la politique suisse s'applique également à d'autres formes de communication – « les flux des communications des jeunes ici sont axés sur les réseaux sociaux et la vie privée : là aussi la politique suisse est absente » (GE2). Alors que la socialisation des descendant·e·s de personnes immigrées envers la politique suisse existe dans les écoles dans le cadre du cursus normal, la même socialisation au sein des domaines professionnels, qui sont souvent fréquentés par la collectivité portugaise et espagnole, varie selon l'activité exercée et l'entreprise d'apprentissage.

Enfin, un dernier thème important de la socialisation politique fait référence aux périodes d'attente avant d'obtenir des droits politiques suisses et à l'utilisation périodique de ceux-ci. Le droit de vote communal ayant été introduit en 2005 à Genève, selon la période d'arrivée d'une personne immigrée, il se peut que celle-ci ait vécu en Suisse pendant trois décennies sans aucun droit de vote, ce qui risque d'entraîner un effet de détérioration de la participation politique à long terme (GE12). Pendant les années 1970 – 1980, les personnes immigrées étaient soumises à un certain « contrôle » des leurs droits civils : s'ils ou elles voulaient faire une

déclaration lors d'une manifestation, le texte devait être soumis au préalable aux autorités locales afin d'être approuvé (GE21). Même si le contexte a passablement changé et que les droits politiques peuvent actuellement être exercés plus librement, la période d'attente pour l'obtention du droit de vote dure encore près d'une décennie. En plus, étant donné que les votations communales (voir Annexe 6) ne sont pas courantes, à l'exception de certaines communes, le droit de vote ne s'exerce que tous les quatre ans (GE5).

5.2.4 Légitimité politique

Le thème de la légitimité politique renvoie au sentiment d'avoir le droit de participer à la vie politique, notamment au niveau électoral. Ce sujet, évoqué lors des entretiens d'expert·e·s et des *focus groups*, se résume à l'impression d'être un·e « spectateur·trice » de la politique, car « ils ne sont pas 'chez eux' et sont juste des 'locataires' » (GE13). Le fait que la plupart des ressortissant·e·s ibériques sont venus en Suisse pour des raisons économiques déclenche, chez une partie d'entre eux·elles, l'impression qu'il ne leur appartient pas de se mêler à la politique du pays de résidence. Non seulement ils·elles n'ont « pas envie de se mêler à une réalité qui n'est pas 'la leur' » (GE12), mais les personnes ibériques se sentent également moins concernés par la politique suisse (FG6). Par conséquent, un faible sentiment de légitimité politique semble provoquer la sensation de « ne pas faire partie de la solution » (GE7).

Le sentiment de faible légitimité politique est également lié à celui du faible impact politique, car il s'agit aussi de l'impression de ne rien pouvoir changer en tant que personne avec des origines étrangères – « qu'est-ce que moi je peux y changer en tant que personne avec des origines étrangères ? » (GE30). Cependant, la faible légitimité politique n'est pas seulement dirigée vers la Suisse, mais aussi vers le pays d'origine. C'est notamment le cas pour les descendant·e·s de personnes immigrées qui sont double-nationaux, car ils·elles ne se sentent parfois pas légitimes à voter ou à participer politiquement en Espagne ou au Portugal, car ils·elles n'y sont pas nés ou n'y ont jamais vécu.

De manière générale, les participant·e·s lient souvent la nationalité au fait de se sentir citoyen·ne, ce qui fait que le devoir civique n'est légitime que vis-à-vis de son pays d'origine. Les explications du faible intérêt ou de la faible légitimité politique sont dans ce sens basées sur le fait de « ne pas être Suisse » et la normalisation de ne pas pouvoir participer en tant que personne étrangère — « pourquoi on irait voter si on n'est pas Suisse ? » (FG4). A l'inverse, d'autres participant·e·s séparent la notion de nationalité de la citoyenneté et relient cette dernière au lieu de résidence – « nous sommes citoyen·ne·s ici depuis le premier jour que nous sommes en Suisse » et « même si je n'ai pas la nationalité, je suis citoyen ». (FG2). Néanmoins, la forte corrélation entre la nationalité et la citoyenneté prévaut, ce qui peut être observé dans le fait que de nombreuses déclarations témoignent d'une participation et d'un intérêt accrus après l'acquisition de la nationalité suisse.

5.2.5 Associations

Alors que ces derniers sous-chapitres donnent un aperçu d'une participation politique plutôt faible, il est important d'inclure les domaines dans lesquels la participation des personnes ibériques, notamment celles issues de la migration du siècle dernier, a été présente : les structures organisationnelles, principalement les associations et les syndicats. Si les associations régionales et nationales ont connu un fort déclin au cours des dernières décennies, leurs débuts ont été, dans le cas de la collectivité espagnole notamment, de nature politique. Les syndicats, quant à eux, représentent la lutte politique pour l'amélioration des droits des travailleurs·euses, depuis le vingtième siècle jusqu'à aujourd'hui.

Au vingtième siècle, lorsque les premières personnes immigrées des collectivités espagnoles et portugaises sont arrivées, les institutions étatiques leur venant en aide étaient pratiquement inexistantes. Livrées à elles-

mêmes, les personnes immigrées ont rapidement créé des réseaux, puis des associations (par ex. « Mariana Pineda » ou le « Centro Asturiano de Ginebra ») tant espagnoles que portugaises dont l'objectif principal était de fournir des services d'aide aux travailleurs-euses (p.ex. recherche d'emploi ou de logement, aides financières), de les guider dans la bureaucratie suisse, de répondre aux questions qu'ils-elles pouvaient se poser sur leur statut de résidence et de proposer certaines activités culturelles (FG12, GE24, GE21). Ces initiatives, prises par les personnes immigrées, permettaient de fournir aux personnes immigrées et aux nouveaux arrivant-e-s l'orientation nécessaire qui faisait défaut du côté de l'État suisse.

Pour les personnes immigrées arrivées pendant les années 1960 – 1980, ces associations axées sur les collectivités représentaient des lieux primordiaux de rencontres et d'entraide. Elles sont devenues, par la suite, des institutions à part entière et une source importante de capital social. Comme à l'époque internet et les médias sociaux n'existaient pas, et puisque les collectivités n'avaient pas accès à la radio, n'avaient pas la télévision à la maison et disposaient de possibilités de mobilité limitées, il fallait se rendre dans les associations pour parler sa langue d'origine hors de la famille, partager des expériences en tant que personne immigrée, écouter la radio, regarder la télévision du pays d'origine ou manger la nourriture locale ; en somme « faire sa visite au pays » (GE2). Dans certain cas, être membre d'une association devenait donc pour les descendant-e-s des personnes immigrées une évidence, « presque une obligation, pour mon père ce n'était pas possible que son fils ne soit pas membre de [association espagnole] » (NE5).

Comme les associations étaient bien fréquentées, leur capacité à mobiliser de nombreuses personnes et à diffuser des informations était également élevée – « grâce à cette centralisation, les informations pouvaient être diffusées plus facilement et plus directement » (FG10). Étant donné que la collectivité espagnole a également connu une migration avec une composante politique, de nombreuses associations espagnoles ont été créées par des personnes politiquement actives et ont joué le rôle de « porte-parole des immigrés » (NE3). Le Club Mariana Piñeda par exemple était une association organisée par des femmes espagnoles qui proposait un groupe de théâtre, des cours de langue, des informations et des discussions politiques. Celles-ci organisaient des événements afin de récolter des fonds pour les femmes dont les partenaires étaient emprisonnés pour des raisons politiques. A travers cette migration de type politique, la collectivité espagnole était donc active dans la lutte contre le régime autoritaire.

Aujourd'hui, il existe toujours des branches, désormais de moins en moins actives, de partis politiques espagnols tels que « Podemos Ginebra » et « PSOE Ginebra », qui organisent des activités liées à la politique espagnole ou qui fournissent une aide aux personnes immigrées, comme le faisaient les associations d'avant. Comme les voyages entre les pays sont maintenant plus accessibles, l'accès à internet facilité et qu'il est possible d'avoir la radio et la télévision chez soi, « on peut vivre ici tout en étant transporté le soir et le week-end au Portugal, au niveau actualité sociale et politique » (GE2). Ces aspects font partie des raisons pour lesquelles il y a eu un important déclin du nombre d'associations et de leur importance pour les collectivités. D'autres raisons à ce déclin sont le retour au pays d'origine de personnes immigrées et le fait que les jeunes Portugais-e-s et Espagnol-e-s soient généralement moins présents dans les associations ibériques.

Bien que la tendance soit à la baisse et que moins de la moitié des jeunes portugais ou espagnols est engagé dans une association (Baier et al. 2019), certains descendant-e-s de personnes immigrées continuent à faire vivre les associations ibériques, notamment dans le but de transmettre leur lien aux origines à leurs propres enfants. Les associations existantes se concentrent désormais plutôt sur la « perpétuation de la culture » (GE30) et le maintien de l'héritage traditionnel du pays ou de la région d'origine (p.ex. fêtes traditionnelles) en offrant des activités culturelles liées à la nourriture, la danse et la musique. Plusieurs descendant-e-s de personnes immigrées qui prennent la direction de telles associations considèrent que les objectifs des personnes qui fréquent ces lieux sont de « se sentir au pays d'origine » et « de pouvoir faire leur vie par rapport

à [la région d'origine] en Suisse à travers les activités, les célébrations traditionnelles les mêmes que [la région d'origine] » (GE30). En se focalisant sur les aspects culturels, il est peu question de politique au sein de ces associations. Néanmoins, et comme par le passé, ces associations servent encore de service d'aide aux personnes immigrées récentes, comme cela a été le cas pour les associations espagnoles pendant la crise financière de 2008, où celles-ci ont fourni des informations importantes aux personnes ayant l'intention d'émigrer en Suisse.

De manière générale, les associations sont un moyen pour tisser des liens avec des personnes du même pays d'origine ou tout simplement pour faire des connaissances. Selon un participant au *focus group*, les associations sont la « base du partage social » et donc un moyen de contrer la distance ressentie (§ 5.1.3) dans le rapport avec la population suisse qui fait que l'insertion sociale est vécue comme difficilement accessible. Dans ce sens, plusieurs personnes immigrées depuis longtemps et récemment se réfèrent aux associations folkloriques comme « une porte d'entrée » pour établir des premiers contacts et trouver du soutien à l'arrivée en Suisse, même si les associations sont parfois considérées comme une barrière à l'intégration parce « qu'on passe du temps avec des Portugais et on oublie le français » (FG2). Quelques personnes avec un niveau d'éducation élevé et/ou arrivées en Suisse récemment mettent en outre en avant une stratification au sein des collectivités, entre les associations réunissant d'une part « la couche des intellos » qui fait des débats et celles réunissant d'autre part les personnes du nettoyage ou des chantiers qui se retrouvent dans « les associations des < superbock > ou de foot » (FG2).

5.2.6 Syndicats

Alors que les associations avaient plutôt une composante politique indirecte, les syndicats représentent un moteur d'insertion politique par la lutte pour les droits des travailleurs·euses. Même si, au 20^e siècle, cette lutte était plus prononcée en raison du contexte de la guerre froide, les syndicats continuent à jouer un rôle important jusqu'à aujourd'hui. L'importance des syndicats pour les personnes ibériques repose sur le fait qu'ils sont liés à leurs préoccupations principales en tant que travailleurs·euses et que, contrairement à la participation électorale, l'appartenance nationale n'y est pas déterminante.

Etant donné que la majorité des personnes immigrées travaillent dans des secteurs à bas salaire, il est dans leur intérêt de protéger leurs conditions de travail, de lutter contre les mauvais traitements et de se montrer solidaires en informant ceux·celles qui ne connaissent pas leurs droits lorsqu'ils·elles viennent en Suisse – « c'est quelque chose qui me tient vraiment à cœur, être là pour défendre mes droits et ceux de mes collègues et m'engager contre l'exploitation » (FG10). Alors que la participation des femmes dans la mobilisation pour les droits et les conditions de travail est également élevée, le niveau de participation diffère selon les secteurs de travail. Le secteur de la construction étant bien représenté, des secteurs comme le nettoyage, l'hôtellerie ou les secteurs sociaux manquent généralement de représentation syndicale, alors que dans la construction, environ 70% des travailleurs·euses du gros œuvre et 40-50% dans le second œuvre sont syndiqués (GE5). Compte tenu de leur passé plus important, les personnes immigrées y sont généralement plus actives que leurs descendant·e·s qui en sont membres, mais pas nécessairement militant·e·s. Enfin, puisque la participation est principalement centrée sur le fait de s'identifier comme travailleur·euse, peu importe d'où l'on vient — « on ne te demande pas d'être Suisse » (FG11) — ce qui est un autre élément important qui augmente la participation jusqu'au point où il faut des secrétaires syndicaux qui parlent portugais.

Même s'il existe un consensus sur le fait que les personnes les plus actives dans les syndicats ont tendance à également participer à la politique conventionnelle, le simple fait d'être membre d'un syndicat ne se traduit pas automatiquement par une participation électorale. Il en va de même pour les associations, l'insertion professionnelle étant considérée comme distincte de l'insertion politique.

5.3 Participation électorale : profil et déterminants

Ce sous-chapitre se concentre sur le cœur de notre questionnement, à savoir la participation électorale. Il dessine d'abord le cadre général en décrivant le profil des droits électoraux accordés aux résident·e·s étrangers dans les deux cantons de Genève et Neuchâtel ainsi qu'en retraçant à l'aide des statistiques disponibles leur niveau de participation et spécifiant, là où cela est possible, celui des Espagnol·e·s et des Portugais·e·s. Il discute ensuite les diverses explications de leur taux de participation, en combinant les éléments de terrain, le cadre théorique et la littérature pertinente.

5.3.1 Participation électorale des Portugais·e·s et des Espagnol·e·s à Genève et Neuchâtel

Plusieurs cantons ont octroyé le droit de vote communal aux résident·e·s étrangers : par ordre chronologique, Neuchâtel en 1849, le Jura en 1978, Vaud en 2002, Fribourg en 2004, et Genève en 2005. Le périmètre des droits octroyés variant d'un canton à l'autre, nous nous limitons ici à le décrire en détail pour les deux cantons qui font l'objet de cette étude. Neuchâtel a introduit le droit de vote communal en 1849 et y a successivement apporté divers changements. La loi de 1984, actuellement en vigueur, reconnaît ce droit aux titulaires d'un permis d'établissement (Mahon et Pulver 2001). Avec la nouvelle Constitution de 2000, le canton de Neuchâtel a donné le droit de vote cantonal aux étrangers·ère·s au bénéfice d'un permis d'établissement et domiciliés dans le canton depuis 5 ans ; finalement, avec une votation en 2007, il leur a accordé le droit d'éligibilité au niveau communal. Genève, quant à lui, en acceptant une initiative cantonale, a accordé en 2005 le droit de vote communal (sans l'éligibilité) aux étrangers·ère·s résidant en Suisse depuis 8 ans.

La participation électorale des résident·e·s étrangers est inférieure à celle des citoyen·ne·s suisses. A Genève, depuis l'introduction du droit de vote, « le différentiel de participation entre Suisse·sse·s et étranger·ère·s oscille entre 12 et 17 points de pourcentage d'une élection à l'autre et ne montre pas de tendance à la baisse » (Sciarini et Maye 2020 : 2) (Figure 6). A Neuchâtel l'écart est plus marqué (Figure 7). Un taux de participation des électeurs·trices étrangers inférieur à celui des nationaux est constatée systématiquement aussi dans nombre de pays (Michon et Tillie 2010 ; Rea et al. 2010 ; Smet et Van Ham 2013 ; André, Dronkers et Need 2014 ; Bevelander et Spang 2015).

En Suisse, seul le canton de Genève établit des statistiques par nationalité sur la participation électorale des étranger·ère·s. Trois études tracent les contours de la participation électorale à Genève et mettent en évidence le différentiel de participation selon l'origine.

Prenant en considération les six élections communales qui se sont déroulées entre 2007 et 2015, De Faveri (2016) observe que le taux de participation reste stable tant pour les électeurs·trices suisses (moyenne autour de 41%) que pour les électeurs·trices étrangers (moyenne autour de 26%). La mobilisation électorale des quatre nationalités les plus représentées dans le canton, constituant les deux-tiers de l'électorat étranger, concerne environ un Français et un Italien sur trois, un Espagnol sur cinq et un Portugais sur six.

Les résident·e·s étrangers qui vivent en Suisse depuis 20 ans et plus (50% de l'électorat étranger) votent plus que les autres, alors que ceux·celles nés en Suisse (10% de l'électorat étranger), âgés de 20 à 30 ans, participent moins (De Faveri 2016).

Une enquête sur un échantillon des résident·e·s titulaires du droit de vote au premier tour des élections communales d'avril 2015 à Genève (Fibbi et Ruedin 2016) a permis d'affiner l'analyse, mettant en relation la participation électorale avec les caractéristiques individuelles des électeurs·trices. Elle établit que l'âge, le niveau de formation et le revenu sont les facteurs qui rendent le mieux compte du décalage observé entre électeurs·trices suisses et étrangers. D'autres facteurs jouent un rôle : tels que, d'une part, l'intérêt pour la

politique, les connaissances politiques et la participation associative ainsi que, d'autre part, la durée de séjour et les contacts avec des Suisse·sse·s. Les répondant·e·s portugais et espagnols tendent à avoir des scores plus bas que les autres étranger·ère·s sur ces facteurs explicatifs du comportement électoral.

Le lieu de naissance n'a guère d'impact sur la participation électorale : le comportement des personnes nées à l'étranger (personnes immigrées) et celles nées en Suisse (descendant·e·s de personnes immigrées) est semblable qu'elles soient des résidentes de nationalité étrangère ou qu'elles soient naturalisées. La naturalisation augmente de manière sensible les probabilités de participation électorale : à parité d'âge et de formation, le comportement de vote des personnes naturalisées (toutes origines confondues) ne se distingue pas de celui des personnes suisses de naissance.

La dernière étude concerne un tour de scrutin plus récent, celui des élections communales genevoises de 2020 (Sciarini et Maye 2020). 40% des Suisse·sse·s ont exprimé leur vote contre 23% des étranger·ère·s : le taux de participation des Espagnol·e·s correspond à 17% (de 25% inférieur à la moyenne des étranger·ère·s) et celui des Portugais·e·s de 13% (de 45% inférieur à la moyenne des étranger·ère·s).

Travaillant sur les données officielles, les auteur·e·s discutent notamment l'importance des facteurs démographiques. Parmi les résident·e·s étrangers, les femmes participent plus que les hommes, contrairement à ce qui se passe chez les citoyen·ne·s suisses²⁹. La participation électorale augmente généralement avec l'âge (et diminue avec le grand âge) : dans le cas des Portugais·e·s toutefois, l'âge n'influence pas le niveau de participation. Par ailleurs, la participation électorale augmente avec la durée de résidence, notamment lorsqu'elle est supérieure à 20 ans ; tel n'est pas le cas pour les personnes étrangères d'origine portugaise et espagnole ayant une durée de résidence supérieure à 20 ans (cf. également Sciarini 2010).

La mobilisation de l'électorat suisse est traditionnellement plus forte dans les « petites » communes de la périphérie du canton que dans les « grandes » communes ; il en va de même pour les étranger·ère·s (De Faveri 2016). Sciarini et Maye (2020) observent une forte corrélation (0.83) entre le taux de participation électorale des Suisse·sse·s et des étranger·ère·s dans les communes genevoises. Il est bien connu que le profil social et économique moyen des habitant·e·s varie de manière considérable d'une commune à l'autre ; la proximité spatiale traduit vraisemblablement aussi une proximité sociale entre personnes natives et issues de la migration résidant dans la même commune.

Au-delà des facteurs démographiques et sociaux reconnus comme influençant la participation politique et électorale, notre étude vise à identifier les dynamiques internes aux collectivités ibériques, par le biais d'une immersion dans le terrain aussi vaste que possible (§1.3 et Annexe 1).

²⁹ L'analyse selon l'âge du taux de participation des femmes par rapport aux hommes suisses révèle que le gender gap concerne aujourd'hui la population au-dessus de 45 ans et non pas les classes d'âge plus jeunes. « L'abstentionnisme est aussi une retombée de l'octroi tardif du droit de vote (1961 à Genève et 1971 en Suisse), avoir reçu le droit de vote tardivement ayant durablement affecté leurs habitudes de participation » (Sciarini et Maye 2020).

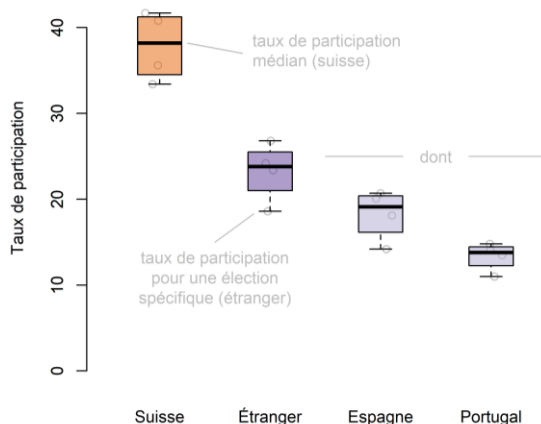


Figure 6 : Taux de participation des personnes électrices suisses et étrangères dans le canton de Genève

Source : OCSTAT. 2007-2020

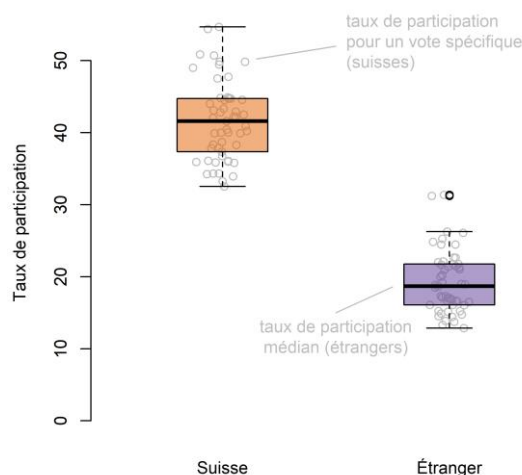


Figure 7 : Taux de participation des personnes électrices suisses et étrangères dans le canton de Neuchâtel

Source : Service informatique de l'entité neuchâteloise. 2003-2020

Ce sous-chapitre commence par la description du comportement électoral fournie par nos interlocuteurs·trices et passe en revue les raisons et les motivations sous-jacentes du point de vue des personnes directement concernées. La faible participation électorale des collectivités sous étude trouve son origine dans une multiplicité de facteurs, que nous reportons ici en détail. Leur présentation emprunte d'abord la trajectoire migratoire du pays d'origine à la Suisse pour suivre ensuite un ordre inspiré par les diverses approches théoriques présentées au chapitre 2 ; elle se termine avec le regard posé par les politiciens d'origine ibérique sur leurs collectivités « d'origine » et leur participation électorale.

5.3.2 Comportement de vote

S'ils·elles ignorent le détail des chiffres de la participation électorale à Genève et à Neuchâtel, les expert·e·s et les participant·e·s aux *focus groups* sont tout à fait conscients que les membres des collectivités ibériques

fréquentent peu les urnes : le tableau dressé correspond dans les grandes lignes aux observations statistiques.

Nos interlocuteurs·trices décrivent la variabilité du comportement de vote à l'intérieur des collectivités ibériques. Parmi les primo-migrant·e-s, la participation électorale est plus marquée chez les personnes politisées au pays d'origine ou provenant des villes principales du pays ou encore au bénéfice d'un bon niveau de formation ; ces caractéristiques sont tendanciellement minoritaires dans les flux migratoires du siècle dernier (FG12). Le comportement électoral des personnes immigrées ibériques en Suisse est comparable par sa faiblesse à la participation au vote au pays d'origine (GE10).

Parmi les descendant·e-s des primo-migrants, la participation électorale est plutôt limitée ; toutefois, aux yeux de nos interlocuteurs·trices, il s'agit non pas d'un comportement spécifique aux jeunes d'origine espagnole et portugaise mais d'une tendance majoritaire chez les jeunes de ce pays. Finalement, les personnes immigrées récentes tendent à afficher un intérêt pour le vote voire une participation électorale plus marquée (FG2) ; elles présentent d'ailleurs un niveau moyen de formation plus élevé que les personnes immigrées au siècle dernier. Cette tendance est cependant moins prononcée chez celles actives dans des organisations internationales ou des multinationales, les « ibériques hors sol » (GE1), qui ont relativement peu de contacts avec la population locale et dont le séjour en Suisse est envisagé comme limité dans le temps.

5.3.3 L'histoire compte

Notre approche nous permet de cerner la vision du monde politique développée collectivement par les groupes étudiés et le champ du possible qui s'ouvre à eux·elles en fonction du contexte et de leur place dans la société. Les entretiens individuels et collectifs menés dans le cadre de cette étude ont mis fortement en évidence le poids des facteurs historiques qui façonnent les expériences et influencent les perceptions dominantes dans le groupe sur la longue durée. Dans une sorte de « sentier de dépendance », les choix et les habitudes développées au gré de circonstances considérées comme antécédentes semblent persister longtemps et influencer la donne, même lorsque ces circonstances ont changé.

Pour les personnes immigrées, le rapport au politique a été façonné par leur expérience de vie au pays d'origine. Or, selon les expert·e-s interrogés, le degré de politisation varie de manière sensible selon les régions d'origine. Pour ce qui est du Portugal, celui-ci est traditionnellement plus fort au Sud, marqué par des latifundia, qu'au Nord, d'où proviennent en majorité les Portugais·e-s habitant en Suisse (GE1).

Pendant la longue dictature, le pouvoir n'a pas renoncé au rite des élections ; le caractère stérile de l'exercice, en l'absence d'une véritable opposition, a conforté la conviction de l'inutilité de la participation électorale (FG8) (§ 5.2.3). Nombreux sont ceux·celles qui considèrent qu'« une petite minorité dirige tout et le peuple n'a rien à dire. Les Portugais adoptent la posture de 'spectateur' de la vie politique, c'est l'héritage du pays d'origine » (GE1). « Un héritage du fascisme est que l'Etat décide pour les citoyen·ne-s » (GE6).

Il ne faisait pas bon de parler de politique à l'époque de la dictature. « Dans mon enfance, lorsque la conversation touchait des arguments politiques — raconte un de nos interlocuteurs·trices — les parents nous disaient : 'Attention, il y a les hélicoptères !' (en se référant à la répression politique qui pouvait arriver) » (FG11). Le message alors était qu'il ne fallait pas se mêler de la politique. « Aujourd'hui les gens ont gardé certains réflexes. Les anciens ont de la réticence à parler de politique ; quand on parle de politique, ils coupent court. Impossible de savoir ce qu'ils pensent » (GE8).

La révolution des Œillets en 1974 et l'instauration d'un système démocratique ont suscité bien des espoirs qui se sont traduits initialement par une forte participation électorale, retombée toutefois par la suite (§ 3.5.1). « La

passivité des Portugais est à associer avec des attentes démesurées de la démocratie » dit un expert-e (GE6). Les personnes immigrées qui ont dû s'expatrier au siècle dernier ont vécu le départ comme un drame, une catastrophe sur le plan individuel (FG8). Elles sont désabusées car elles pensent : « C'est à cause des politiciens ineptes et corrompus que j'ai dû quitter ma terre. Je ne peux compter que sur moi-même ! » (GE4) (§ 5.2.1). La déconvenue amère érode durablement la confiance dans la politique comme levier du changement collectif, affectant la participation politique et électorale, à court tout comme à long terme. Pour se rendre compte de ce que « long terme » peut vouloir dire, il suffit de songer à l'impact, visible encore aujourd'hui, de l'octroi tardif du droit de vote aux femmes suisses sur leur participation électorale.

Le poids de l'histoire ne concerne pas cependant la seule expérience pré-migratoire des personnes immigrées, au pays d'origine. « l'histoire compte » aussi en tant qu'expérience collective de la migration : elle contribue puissamment à façonner les attitudes et les comportements des personnes immigrées et de leurs familles. Le sentiment d'impuissance qu'elles éprouvent par rapport au pays d'origine est encore renforcé ici, de par leur condition de migrant-e-s (GE13).

Les personnes immigrées au siècle dernier sont souvent venues en Suisse dans le cadre d'une politique migratoire qui les cantonnait dans certains secteurs économiques et leur barrait la perspective d'une installation à long terme. Elles ont développé un projet migratoire personnel et familial qui, tenant compte de ces contraintes, donnait sens à leur expérience migratoire. Cette forme d'ajustement psychologique a rendu impossible pour nombre d'entre elles de projeter leur vie en Suisse (§ 5.1.1), un pays où « on ne sait pas, dès le départ, si l'on va pouvoir/vouloir rester » (FG12). L'option du retour au pays d'origine est apparue alors comme la seule perspective faisant sens et comme une voie de sortie d'une situation inconfortable.

Nombre de personnes immigrées du siècle dernier ont habité en Suisse pendant des périodes plus ou moins longues sans statut légal : elles ont vécu dans la crainte d'être expulsées d'un jour à l'autre. « Ma mère a encore peur aujourd'hui des voitures de police à cause de son vécu de sans-papier » explique une participante (FG11). Ainsi être invisible est essentiel pour la survie en migration. « Elles ont développé un système de valeurs qui reflète leur condition (subalterne) d'immigrés à l'enseigne du « rester anonymes » « s'accommoder », et ne pas confronter le système », commente l'un des expert-e-s (GE12) (§ 5.1.2).

Le goût prononcé pour une vie sociale autour de la famille et des ami-e-s a sans doute des racines culturelles traditionnelles (FG9). Il devient entre-soi en migration, notamment en raison d'un horizon migratoire à court terme, d'une ségrégation professionnelle rendant difficile le contact avec d'autres personnes (FG11) et d'un climat social marginalisant. Les discours politiques, notamment autour des initiatives anti-étranger-ère-s (la dernière en 2014), ont renforcé la tendance des membres de ces collectivités à « garder un profil bas » pour se soustraire au risque d'être pris pour cible d'agression et de rejet (FG7).

Ces conditions de vie contraintes et ces discours menaçants influencent négativement l'investissement identificatoire des Ibériques. Les messages qui leur parviennent de toutes parts leur signifient avec insistance qu'ils occupent une position « à part » dans la société helvétique (§ 5.1.2) ; il n'est pas étonnant que les personnes immigrées et leurs descendant-e-s aient si bien intériorisé l'image de marginalité convenue par ces messages. Les réponses individuelles et collectives aux conditions de vie se répercutent évidemment sur la participation politique et électorale. Un de nos interlocuteurs-trices affirme que « beaucoup de gens ont l'impression de ne pas avoir le droit à la parole » (FG7). Un autre synthétise en ces termes la condition des personnes immigrées du siècle dernier : « ils sont dans une posture de 'spectateurs', ne voulant pas se mêler à une réalité qui n'est pas 'la leur' » (GE12).

Les conditions de vie difficiles en migration et les suites à long terme pourraient être à l'origine d'une sorte d'« effet cicatrice », à l'instar de celui induit par le chômage sur l'employabilité (Card 2014). Celui-ci pourrait expliquer pourquoi l'avancement dans l'âge ne conduit pas à une augmentation de la participation électorale dans le cas des Portugais·e·s (Sciarini et Maye 2020), alors que cette relation est bien établie dans la littérature.

Les collectivités ibériques étudiées sont exposées à des injonctions paradoxales entre les difficultés de leurs conditions de vie, les perspectives incertaines à long terme d'une part et l'invitation à une participation politique citoyenne d'autre part. On peut se demander si l'orientation au retour est, entre autres, une réaction aux barrières à l'installation sûre et durable ou une conséquence du refus de la population majoritaire d'accepter les collectivités migrantes sur un pied d'égalité. Dans ce sens, la fierté des origines, l'attachement au pays – la portugailité (§ 5.1.1), pour certain·e·s – viendrait adoucir la déception du rejet. Simultanément, le projet de retour au pays peut être authentique et, notamment dans le cas des migrations plus récentes et de personnes hautement qualifiées, être animé par l'envie de retrouver un mode et un cadre de vie appréciés, une fois une expérience professionnelle accomplie ou un but économique atteint.

5.3.4 Expérience politique et transmission intergénérationnelle

Les personnes immigrées à l'âge adulte ont appris à vivre en société au pays d'origine, en ont intériorisé les normes, ont élaboré leur identité sociale et ont formés leurs attitudes et comportements politiques. Comme avancé au § 5.2.4, bon nombre des personnes immigrées du siècle dernier ont appris au pays d'origine « la posture de 'spectateur' de la vie politique » dans la conviction que de toute façon le peuple n'a rien à dire. Une fois en Suisse, les longues années passées sans avoir aucune voix au niveau électoral (lorsqu'ils-elles ne remplissaient pas encore les conditions pour avoir le droit de vote au niveau local), viennent confirmer avec certitude la conviction que « le peuple n'a rien à dire » (FG12).

Des chercheurs·euses expliquent l'écart de participation électorale entre personnes immigrées en âge adulte et population née dans le pays par les expériences différentes vécues pendant les années formatives (Li et Jones 2020). Les études comparatives montrent l'existence d'un lien entre l'expérience politique au pays d'origine et en migration (Tiberj 2011), à ceci près toutefois que c'est plutôt l'absence d'expérience démocratique antérieure qui prédit le mieux l'(in)activité politique formelle (Bueker 2005).

La recherche montre en outre que les personnes peu intéressées à la politique tendent à ne pas modifier leurs attitudes politiques en cas de migration, contrairement à celles qui s'engagent activement (Brown 1988). La représentation des politicien·ne·s du pays d'origine comme étant « tous pourris, corrompus » (FG4) érode, quant à elle, la crédibilité du monde politique. La méfiance nourrie à l'égard des politicien·ne·s du pays d'origine tend à perdurer en migration et à se projeter sur le monde politique suisse, quand bien même, selon nombre de nos interlocuteurs·trices, les personnes immigrées ne connaissent pas ces milieux dans ce pays. Dans nos *focus groups*, les descendant·e·s de personnes immigrées manifestent un certain manque de confiance dans les institutions politiques suisses, ce qui apparaît aussi dans l'étude de Baier et al. (2019) (§ 3.3.2), avec toutefois diverses exceptions (FG5). Faute de véritable « exposition » au contexte politique du pays de résidence, les processus d'apprentissage de la politique semblent s'être achevés à l'adolescence et ne pas s'être étendus à la phase adulte de la vie, dans le nouveau contexte de vie, en migration. L'entre-soi, évoqué au § 1.3.3, limite les contacts avec le monde extérieur ; la faible intégration sociale dans le pays de résidence bloque le moteur même de la socialisation secondaire, à savoir l'aspiration à se conformer à un groupe de référence (White 2008). Les conditions ne sont pas réunies pour une socialisation au niveau du système social et politique du pays de résidence : faute d'exposition, il ne peut y avoir d'effets de l'exposition (Bueker 2005 ; Wass 2015).

La socialisation politique des descendant·e·s de personnes immigrées a lieu en grande partie en famille. La télévision, souvent branchée sur le pays d'origine, est allumée toute la journée dans les foyers. Ce pays est ainsi très présent à l'esprit des jeunes, ils·elles y sont attachés émotionnellement mais le connaissent mal (GE1) et surtout il ne les intéresse guère sur le plan politique. Les flux de communication des jeunes ici sont axés sur les réseaux sociaux et la vie privée : là aussi la politique suisse est absente. La fragmentation des flux communicationnels aboutit à l'absence d'espaces de référence partagés. En fin de compte, il n'y a pas de socialisation sociopolitique à la réalité suisse (GE2).

Dans le contexte de la socialisation familiale, les jeunes développent une attitude désabusée à l'égard du politique (GE8). « Mes parents ne votent pas, ni ici ni au pays, ils disent que ça ne sert à rien et pensent surtout à ce qu'ils doivent faire pendant la journée » (FG1). Les jeunes issus de la migration ont absorbé le discours des parents : « c'est toujours les mêmes qui vont avoir gain de cause, nous n'allons jamais gagner car le jeu est biaisé d'emblée » (GE7) (§ 5.2.3). L'image délétaire de la politique forgée en famille est transférée en Suisse. Elle est le fruit de la dure expérience vécue par les parents et les grands-parents en migration, plus que de l'expérience directe de leurs descendant·e·s (GE2). Le vote ne pourra pas changer la politique migratoire helvétique qui est à l'origine de leurs conditions de vie pénibles (GE7). L'attitude passive des jeunes par rapport à l'engagement politique est due au fait qu'« ils ne se sentent pas partie de la solution » (GE7).

Il faut souligner qu'un message susceptible de contraster cette posture peine à se faire entendre : en Suisse, « de manière générale les jeunes ne votent majoritairement pas » (FG11). Toutefois, l'exemple donné par la participation civique d'amis et de parents stimule l'implication politique et électorale (Alfieri et al. 2015). La naturalisation d'une personne proche amène les jeunes à s'intéresser aux questions politiques et au vote (FG7), appuyant la thèse d'un « effet réseau » capable d'inciter à dépasser l'horizon habituel et à adopter des comportements innovants (Christakis et Fowler 2009).

Nos observations confortent des résultats consolidés dans la littérature, attestant d'un certain degré de transfert intergénérationnel dans le comportement de vote (Smets et Van Ham 2013). Des différences de participation électorale subsistent entre les électeurs·trices d'origine étrangère et ceux nés de parents « natif·ve·s », même chez les descendant·e·s de personnes immigrées (Spierings 2016 ; Terriquez et Kwon 2015). Il existe un héritage continu de comportement politique dérivé d'une origine étrangère, même si les gens sont nés dans un pays et socialisés par ses structures éducatives et sociétales (Bevelander et Hutcheson 2021).

La situation des personnes immigrées récentes apparaît sous une lumière différente, du moins pour le segment constitué par les personnes hautement qualifiées, plus nombreuses dans les flux des 15 dernières années. Elles sont reconnues professionnellement, ont un statut social élevé, possèdent souvent la langue locale : elles sont donc en mesure de s'affirmer. Ayant grandi dans un pays démocratique, elles sont habituées à voter et ressentent un sentiment d'un « devoir » de voter. Elles aspirent à participer et sont frustrées de ne pas pouvoir voter pendant de longues années (FG9) : « elles se sentent 'amputées' du droit de vote » (GE12).

Par ailleurs, les personnes immigrées récentes titulaires d'un bagage formatif moyen-supérieur, quelle que soit leur actuelle insertion professionnelle en Suisse, sont peu orientées vers le retour : elles se disent particulièrement intéressées aux politiques de citoyenneté (FG2) dans le pays de résidence. Les personnes qui s'expriment en ce sens sont, pour des raisons professionnelles et/ou familiales, quotidiennement en contact avec des Suisse·sse·s. Les attitudes observées dans ce groupe confortent la thèse du lien entre expérience politique au pays d'origine et en migration (Bueker 2005).

Il en va autrement pour le groupe de personnes immigrées récentes, actives dans des entreprises multinationales ou même dans des branches traditionnelles en contact prépondérant avec des « expats ». Elles vivent comme des *global nomads* : leur vie sociale se déroule en anglais, dans des milieux internationaux (GE6). Elles ont peu de contacts en dehors de leur milieu professionnel : « ces expats n'ont pas vraiment d'intérêt pour la vie politique locale, ni pour l'apprentissage de langue » (FG9). L'absence d'enjeux et de contacts avec la population locale fait obstacle à une socialisation politique secondaire de cette fraction des personnes immigrées récentes, comme c'est le cas pour les personnes immigrées du siècle dernier (Wass 2015).

5.3.5 Ressources

Les traits individuels de type socio-structurels sont des puissants facteurs explicatifs de la (non)participation au vote : une faible insertion sociale dans la société suisse engendre un déficit d'intégration politique, qui se traduit en abstentionnisme (§ 2.3). Selon ce modèle éprouvé, dit des ressources, le taux de participation varie ainsi par exemple en fonction du niveau de formation, du temps et de l'argent dont disposent les électeurs·trices. La sociologie électorale a montré en outre l'impact en termes de retrait de l'espace public de la précarité sur les comportements politiques (Braconnier et Mayer 2015). Les différences à cet égard entre les personnes immigrées au siècle dernier et celles immigrées récentes au sein des collectivités ibériques ont déjà été thématisées (§ 5.1.1). Le poids des facteurs structurels sur le comportement électoral des étranger·ère·s à Genève a été mis en évidence (Fibbi et Ruedin 2016).

La littérature souligne en outre l'importance de la nationalité (Rea et al. 2010) pour la participation électorale des personnes issues de la migration. L'étude genevoise de 2016, notamment, démontre que la naturalisation stimule fortement la participation électorale des résident·e·s étrangers, participation qui rejoint le niveau observé chez les personnes suisses dès la naissance (Fibbi et Ruedin 2016).

Les compétences linguistiques constituent également une ressource importante pour la participation électorale. Les électeurs·trices ibériques se heurtent-ils-elles à d'importantes barrières linguistiques ? L'enquête MMS, évoquée au chapitre 4, montre que la langue locale est acquise par quatre personnes immigrées récemment sur cinq en Suisse romande ; il s'agit toutefois d'un groupe disposant d'un niveau moyen de formation supérieur à celui des personnes immigrées au siècle dernier. Nos entretiens ne constatent pas particulièrement une connaissance insuffisante de la langue locale. Lorsqu'elle est évoquée, c'est toujours en lien avec la difficulté d'accès à l'information (FG2), de compréhension du système politique, des modalités de vote (GE3). Le recours aux langues d'origine dans la communication avec les collectivités ibériques est parfois suggéré, surtout dans le but de gagner en proximité avec les potentiels électeurs·trices. En somme, s'il peut y avoir des barrières linguistiques, ce fait n'apparaît pas comme le plus important dans l'explication d'une participation politique et électorale limitée des collectivités ibériques, l'argument principal étant la compréhension insuffisante du système.

5.3.6 Connaissances, intérêt, efficacité et confiance comme bases de la participation

La compréhension de la structure et du fonctionnement des institutions politiques suisses est une base nécessaire à l'intérêt et à la décision de participer politiquement. Les possibilités d'acquérir ces connaissances varient sensiblement en fonction de la capacité à réunir l'information pertinente et du niveau de formation des résident·e·s. Ainsi, les personnes immigrées au siècle dernier, qui disposent en moyenne d'un bagage éducatif élémentaire, ont le plus souvent une faible connaissance des institutions du pays de résidence et de leur articulation territoriale. « Ils ne savent pas du tout ce qu'on fait [au niveau communal et cantonal] et font toujours un parallèle avec la politique au pays d'origine ; je me rends de plus en plus compte de l'ampleur de

la méconnaissance » observe un·e politicien·ne (GE4). Ces observations laissent apparaître les limites de la socialisation secondaire des nouveaux résident·e·s, vraisemblablement causées par la faible « exposition » à leur nouveau cadre de vie. La situation est quelque peu différente pour les personnes mieux formées, qui sont plus nombreuses parmi les personnes immigrées récentes.

Le système de vote apparaît particulièrement complexe aux personnes issues de la migration, ainsi qu'à un nombre non négligeable de Suisse·sse·s, comme nos interlocuteurs·trices s'empressent de souligner. Des jeunes expriment une réelle crainte de se tromper en votant, se sentent dépassés : « il semble préférable de ne pas voter plutôt que de se tromper ». Ils·elles expliquent que se tromper en votant peut être aussi dangereux que se tromper en remplissant la déclaration d'impôts (§ 5.1.2) ; il vaut mieux confier la tâche à une fiduciaire, même si cela coûte cher (FG1). Le vote est associé à la peur, semblable à celle d'un examen où l'échec porte à conséquence, plutôt qu'à l'expression de son opinion et de sa volonté. La crainte — si explicite dans le récit de nos interlocuteurs·trices — qui colore les relations à l'Etat porte la marque de la verticalité écrasante de la condition d'immigré·e ainsi que vraisemblablement celle de la condition subalterne de travailleur·euse. Certaines personnes ne sont pas informées de leur droit de vote local ; c'est le cas p.ex. de jeunes (FG5) ou de certaines personnes immigrées récentes qui, à la date des dernières élections, ne remplissaient pas encore les prérequis pour être titulaires du droit de vote (FG6).

D'aucun·e·s avancent que la faible participation électorale ne serait pas due tant à une information insuffisante – sur le droit de vote, sur les modalités de l'exercer – qu'à un intérêt relatif pour la politique (FG12). L'intérêt à la participation diminue lorsque le résultat est connu d'avance : « je n'ai pas voté cette année, parce qu'on savait déjà qui allait gagner » (FG9) ; lorsqu'on est plutôt satisfait de sa condition : « ici il n'y a pas beaucoup de problèmes (en comparaison à d'autres contextes), on a moins envie de changer quelque chose » (FG9), lorsque on ne voit pas de véritables enjeux liés à la votation ou à l'élection.

L'intérêt est bien plus fort « là où il y a un enjeu qui nous touche », notamment lors de votations cantonales (§ 5.2.2). « Les gens voudraient voter pour des enjeux sociaux plus importants que ceux qui se jouent au niveau communal » (FG9). Au niveau communal on ne traite pas les questions qui préoccupent le plus la population issue de la migration, qui sont liées au travail et au logement (GE6). D'ailleurs plusieurs participant·e·s aux divers groupes de discussion ont dit avoir suivi attentivement les récentes votations cantonales portant sur l'accès au logement des personnes nouvellement établies à Genève ou encore sur le salaire minimum, en dépit du fait qu'ils·elles ne pouvaient pas voter sur ces sujets. Ils·elles observent en outre que les votations au niveau communal sont rares, et ne portent pas souvent sur des enjeux majeurs. « La participation au niveau municipal se réduit aux élections chaque cinq ans » (GE11).

L'intérêt pour la politique est aussi associé à l'idée que la participation à ce niveau permet d'influencer positivement sa condition personnelle et/ou collective. Or, les personnes immigrées au siècle dernier, issues des milieux populaires, montrent qu'elles n'ont guère d'espoir dans un changement qui leur serait favorable. Ils·elles sont convaincus que « le vote ne change rien ; rien ne change, quoi qu'on fasse » (...) « Beaucoup de personnes ne votent pas parce que ça n'a pas d'impact direct sur leur propre vie » (FG11). En fait, « le sentiment d'impuissance qu'ils éprouvent au pays d'origine est encore plus fort en Suisse, à cause de leur condition de migrants » (GE13). L'expression que l'on entend fréquemment : « É a vida ! » traduit bien la déconvenue et la résignation des familles immigrées en position subalterne face à une réalité désagréable qu'elles ne peuvent pas changer.

Des interlocuteurs·trices soulignent le contraste entre le fatalisme de « l'ancienne génération » et l'envie de s'engager des personnes immigrées récentes « qui ont plus de perspectives » (FG11). Les personnes ayant un bon sentiment d'efficacité personnelle participent volontiers : elles sont confiantes dans leurs capacités à

atteindre les buts, à faire face à diverses situations, à exercer un contrôle sur leur propre vie (Bandura 2001). « La position dans la société joue un rôle assez important. La participation est un acte individuel, motivé par l'envie d'exercer une certaine influence sur son cadre de vie. Les gens (étrangers comme suisses) participent peu s'ils considèrent que l'influence est faible ou en tout cas pas suffisante pour prendre le temps de s'intéresser, et s'ils ne se considèrent pas suffisamment compétents pour apporter leur voix au débat public » affirme un·e des expert·e·s interrogés (NE3).

Les descendant·e·s de personnes immigrées partagent souvent le fatalisme de leurs parents, qui se voient impuissants à changer quoi que ce soit. Ils·elles sont aussi désabusés par rapport au monde politique du pays d'origine, accusé de corruption et parfois d'incompétence. Dans leur enquête auprès des jeunes issus de la migration, Baier et al. (2019) observent des sentiments d'impuissance (dénommés « déprivation politique ») et de méfiance aussi envers les institutions suisses de la part des jeunes d'origine ibérique en particulier (§ 3.4.2). Ils·elles ne croient pas que ces institutions répondent à leurs attentes de manière compétente, honnête et fiable.

Selon nos entretiens, les primo-migrant·e·s ne font pas, contrairement aux jeunes, montre de méfiance à l'égard des institutions suisses. Plus précisément, le manque de fiabilité des institutions s'exprime sous la forme du sentiment amer de ne pas être reconnus pleinement, de ne pas être traités de manière équitable, en raison de leur origine nationale et de leur statut social. « Nous sommes des locataires » est la métaphore lapidaire à laquelle recourt un de nos interlocuteurs·trices pour exprimer le sentiment d'insécurité et de marginalisation ressenti, notamment dans la collectivité portugaise. La métaphore évoque le sentiment d'être à la merci des bailleurs·euses, qui pourraient à tout moment résilier leur bail, les expulser du logement comme du pays, le sentiment de ne pas avoir prise sur la société dans laquelle ils·elles vivent. « Ils ne sont pas « chez eux » ; ils sont « locataires » » (GE13) (§ 5.2.4).

Ce sentiment pourrait expliquer l'absence de lien entre la durée de séjour et la participation électorale observé chez les Ibériques à Genève (Sciarini et Maye 2020), en contraste avec les résultats convergents de la littérature selon lesquels la participation augmente avec la durée de séjour (Bevelander 2015) et la durée d'exposition au système politique du pays d'accueil (Gidengil 2013). Dans la conviction d'une reconnaissance refusée, ils·elles cultivent la perspective d'un repli possible, d'un ailleurs « natal » plus accueillant. L'idée, voire le projet de retour dans le futur, fait contrepoids à l'inconfort du présent.

Un des expert·e·s avance une comparaison éclairante sur le lien entre horizon de vie et participation. Les Ibériques sont comme des navetteurs / pendulaires : ils·elles s'investissent à fond professionnellement, leur vie tourne autour de l'emploi, de la carrière, plus que sur le lieu de résidence. Le désir de participer, de peser à long terme sur leurs conditions de vie est lié à leur ancrage social dans le lieu qu'ils·elles habitent. En attendant, les Ibériques sont comme des « pendulaires transnationaux » : ils ne votent pas au pays, car ils n'habitent pas là-bas et ne votent pas ici car ils vont rentrer au pays (NE3).

5.3.7 Le vote entre bénéfice personnel et devoir civique

Nombre de nos interlocuteurs·trices évoquent comme particulièrement centrale l'activité professionnelle chez les collectivités ibériques : « La vie professionnelle est conçue à l'enseigne de l'utilitarisme immédiat » (GE1). Dans un contexte marqué par l'insécurité, celles-ci ont choisi de « rechercher leur intérêt sans faire de vagues, sans s'intéresser à la politique. « Que m'apporte la participation au vote ? Rien. » » (GE10). L'engagement sur le plan électoral apparaît comme une activité annexe peu utile (GE1). En somme ces personnes ne votent pas car elles estiment ne pas pouvoir tirer un quelconque bénéfice dans la poursuite de leurs objectifs individuels qui soit à la hauteur de l'investissement – ne serait-ce qu'en termes de temps et d'énergie pour s'informer –

inhérent à une participation. En bref, les coûts et les avantages du vote, sont au cœur de la décision, rationnelle, de participer ou non au scrutin.

Il en va autrement pour la participation à l'activité syndicale (§ 5.2.6), plutôt bien suivie par les travailleurs-euses ibériques, notamment dans le bâtiment. Elle est en prise directe avec les conditions de travail : il en va de la défense de leurs intérêts, avec une certaine efficacité de l'action à la clé (FG11). Dans ce cadre-là, la figure de l'immigré-e disparaît au profit de celle du travailleur-euse, garantissant une égale dignité à tous et toutes. Dans le syndicat, « on ne te demande pas d'être suisse » (FG11). Dès lors, les travailleur-euses s'investissent dans le syndicat, le seul lieu où ils-elles peuvent avoir une « expérience collective », partagée ; ils-elles s'y sentent « chez eux » (GE6) et pris en compte avec leur réalité et leurs intérêts concrets, autour du travail, justement.

Ces observations résonnent avec les résultats de l'enquête sur la participation électorale auprès d'échantillons représentatifs des principales collectivités immigrées menée au Luxembourg en 2014 (§ 5.2). Parmi les personnes interrogées, 13% considèrent que les étranger-ère-s participeraient davantage au vote s'ils-elles « y trouvaient leur intérêt personnel », ainsi que si les partis politiques étaient plus ouverts aux étranger-ère-s. L'« intérêt personnel » est compris comme un avantage subjectif et direct à retirer personnellement de la participation politique (Manço 2015 : 30). La recherche d'un « intérêt personnel » en politique singularise les Portugais-e-s par rapport aux autres ressortissant-e-s UE pris en compte dans l'étude : les Belges, les Français-e-s et les Italien-ne-s (Manço 2015 : 43).

Evidemment, nombre de personnes interrogées dans nos entretiens, notamment celles qui prennent part aux élections, trouvent une récompense à leur investissement électoral en termes de satisfaction pour avoir accompli « un devoir civique » (FG12) ; tel est notamment le cas des personnes issues de familles politisées ou des personnes immigrées récentes, demandeuses de se voir reconnues comme citoyen-ne-s et pas seulement comme travailleurs-euses.

5.3.8 Le système politique au pays et en Suisse : deux mondes !

Pour participer, il faut une certaine connaissance des rouages du système politique. Une des stratégies cognitives pour appréhender l'inconnu est de les comparer à une réalité dont on est familier. Or, les rouages politiques en Suisse diffèrent sensiblement de ceux du pays d'origine, de sorte que les « compétences participatives » éventuellement acquises s'avèrent inadéquates dans le nouveau contexte. Nos interlocuteurs-trices citent quelques exemples.

Les modalités de vote sont différentes. Au pays d'origine, l'électeur-trice choisit un parti et les candidat-e-s sont élus selon l'ordre figurant sur la liste établie par le parti. En Suisse, le choix se porte tant sur la liste que sur les candidat-e-s, avec possibilité de panachage et de listes ouvertes. Résultat : l'électeur-trice désorienté doute de sa capacité à voter, voire « craint de se tromper » (FG1).

Au pays d'origine, le débat politique est mis en scène autour de figures de proue des divers partis. En Suisse, les débats tournent autour de dossiers plus ou moins pointus, notamment à l'occasion des fréquentes votations. Cela demande un grand investissement des électeurs-trices en termes d'acquisition de l'information pertinente pour chaque dossier (GE5).

Les canaux privilégiés de la communication politique semblent différents : dans les pays d'origine, la communication orale domine, la télévision est la source d'information pour la plus grande partie des électeurs-trices alors qu'en Suisse la communication écrite occupe une place importante, notamment autour

des dossiers de votations. De plus, diverses personnes interrogées déplorent le registre « très élevé, très soutenu » du langage utilisé dans le matériel de vote (FG1).

Un·e de nos interlocuteurs·trices synthétise la situation en ces termes : « Au pays d'origine le jeu politique est incarné par des figures bien identifiées, alors qu'en Suisse le jeu politique prend la forme de débats sur des sujets spécifiques. Il est plus difficile de s'impliquer » (GE5). Nombreux sont ceux·celles qui regrettent l'absence de contacts directs avec les politicien·ne·s locaux (FG1) : cela freine l'engagement dans la vie politique locale (GE2, GE11, FG2).

Ces observations suggèrent que les modalités de participation politique apprises dans le pays d'origine ne se laissent pas transposer facilement dans un autre pays. Les compétences et les connaissances nécessaires pour se sentir en confiance lors d'un vote ne sont pas facilement transférables. Ces résultats ne supportent pas l'hypothèse de la transférabilité (White et al. (2008) et Gidengil (2013).

5.3.9 Les partis, s'intéressent-ils à nous ?

Le comportement de vote peut être analysé à partir d'une perspective différente, centrée non pas sur les votant·e·s, mais sur la manière dont les partis et des candidat·e·s s'adressent aux votant·e·s. Un·e des expert·e·s interrogés opère justement ce renversement de perspective : « Au lieu de se demander s'ils s'intéressent à la politique, il faudrait retourner la question et se demander si les partis s'intéressent aux populations ibériques ! » (GE3)

Cette réplique invite à considérer deux aspects de la relation entre votant·e·s issus de la migration et monde politique. Le premier tient aux modalités de l'interaction ; la « demande » de la part des personnes issues de la migration d'une politique « incarnée », de contacts informels, dont nous venons juste de parler, relève de ce registre. On regrette l'absence de « figures emblématiques » qui disent aux gens que la politique est importante, qu'on peut participer, que l'engagement est important (FG6). Le deuxième tient au contenu politique de cet échange, à l'attention, aux préoccupations et aux revendications des votant·e·s potentiels : en d'autres termes, à l'offre politique.

Les propos d'un·e participant·e illustrent bien ce point. « Je vote blanc, il y a aucun parti où je peux me projeter. (...) Pour moi il est important d'être approché par un parti. Une personne l'a fait, et lui il m'a laissé une impression » (FG6). Ces propos expriment ainsi la demande d'être reconnu en sa qualité de destinataire d'un message politique comme votant·e potentiel, essentielle pour contrer l'opinion selon laquelle on peut se passer des votant·e·s issus de la migration : « de toute façon on fait sans, on fait très bien sans », comme observe avec déception un·e autre participant·e au même groupe de discussion. La littérature démontre en effet l'influence de la qualité de l'interaction et de la communication interpersonnelle sur le comportement de vote (Rosenstone et Hansen 1993 ; Green et Schwam-Baird 2016).

La phrase « il y a aucun parti où je peux me projeter » formule, quant à elle, la demande d'une offre politique en adéquation avec ses intérêts. L'interlocuteur qui s'exprime ainsi n'est pas le seul à penser que « les politiciens ne s'intéressent pas assez aux communautés » (FG4). Un·e expert·e identifie la cause majeure de la faible participation dans la démotivation produite par la « déconnexion entre les populations et l'offre politique. Les Portugais sont en désaccord avec tous ceux·celles qui portent leur voix. Les campagnes de lutte contre le travail au noir posent aussi des problèmes ; sur la question du transfert du deuxième pilier, ils se trouvent pénalisés. Quel parti politique pour relayer leur situation spécifique et ce qu'ils considèrent comme une injustice [dans la mise en œuvre de l'ALCP] ? » (NE3).

En somme : « Puisqu'ils n'arrivent pas à se faire entendre, ils ne votent pas ». « Quel est le poids d'une élection ? Les personnes savent qu'il n'y a pas de programmes pour les collectivités ibériques » (FG10). Ils-elles n'ont pas d'interlocuteurs·trices pour les questions qui sont les leurs (GE6). Il est vrai que la politique communale ne traite pas les questions qui préoccupent les Ibériques : conditions de travail, rentes basses et loyers élevés, primes d'assurance maladie, éducation, politiques migratoires.

5.3.10 Politicien·ne·s issus de la migration

En complément aux discussions de groupe avec des résident·e·s étrangers et des Suisse·sse·s naturalisés, constituant la demande politique des personnes issues de la migration, nous avons exploré l'offre politique, en menant des *focus groups* avec des politicien·ne·s suisses d'origine ibérique, élus à un exécutif communal ou à un législatif communal/cantonal, avec parfois des personnes actives politiquement au niveau local : les participant·e·s couvraient l'ensemble de l'échiquier politique. Nous étions intéressé·e·s à connaître le point de vue de personnes qui, dans leur parcours de vie, ont fait le pont, chacun·e à sa manière, entre la condition de personne issue de la migration et le monde politique local. Les échanges visaient à répondre aux questions suivantes : Quelle importance ont les origines ibériques/étrangères dans leur parcours politique ? Quelle visibilité est accordée à leurs origines dans l'arène politique ? Quels canaux de communication, quels rapports entretiennent-ils-elles avec les collectivités ibériques ? Dans quelle mesure interprètent-ils-elles le rôle de représentant·e·s des collectivités ibériques voire de relais de leurs préoccupations dans l'arène politique locale ? Les politicien·ne·s soulignent les barrières à l'accès auxquelles ils-elles se sont heurtés ainsi que leurs difficultés à entretenir un rapport avec les collectivités d'origine.

Visibilité et mobilisation

Que des personnes issues de la migration accèdent à la fonction d'élu·e est la preuve même de l'ouverture du monde politique aux nouveaux·elles venus dans la cité : cet aspect n'a pourtant pas été mis en évidence. Presque tous nos interlocuteurs·trices ont cité d'entrée de jeu les barrières auxquelles ils-elles se sont heurtés lorsqu'il a fallu écrire leur nom sur les listes électorales. Un·e politicien·ne au long cours rappelle les remarques fréquentes au début de sa carrière : « Avec le nom que tu as [à consonance ibérique], tu n'as aucune chance (...). Il faut que tu changes ton nom [au profit d'un nom à consonance francophone]. Beaucoup de gens ont effectivement changé de nom, se pliant à ces sollicitations appuyées de leur propre camps politique » (FG4). La pression sociale a dû être importante si un politicien·ne d'origine ibérique avoue avoir ressenti de la honte pour son nom à consonance étrangère (FG12).

Encore récemment, des politicien·ne·s essuient des remarques dans la même veine : « On m'a suggéré de prendre le nom de mon mari pour avoir un côté local ». On a proposé à un·e autre élu·e d'utiliser un seul de ses noms de famille, car sa sonorité italienne aurait occulté son origine nationale, améliorant ainsi ses chances électorales (FG4). Ces conseils se fondaient peut-être sur l'intuition qu'une personne avec un nom à consonance étrangère sur une liste électorale a moins de chances d'être élue : l'intuition est aujourd'hui documentée par la récente étude de Portmann et Stojanovic (2019).

Tout en repoussant ces suggestions, qui se voulaient vraisemblablement bien intentionnées, les politicien·ne·s interrogés se sont sentis blessés, d'autant plus que celles-ci provenaient de l'intérieur du camp politique auquel ils-elles appartiennent. Elles reflètent la prégnance inattendue des hiérarchies ethniques intra-européennes, que les forces politiques semblent avaliser dans la mesure où elles hésitent à assumer la diversité dans leurs rangs.

Un élu·e genevois dit ne pas comprendre de telles positions « assimilationnistes » de la part des partis politiques : il fait valoir que la présence sur les listes de candidat·e·s issus de la migration pourrait pallier

l'absence du droit d'éligibilité des étranger·ère·s et attirer les voix des personnes issues de la migration (FG4). En fait, ces personnes tendent à voter plus souvent pour un·e candidat·e d'origine étrangère (Geese 2020 ; Rea et al. 2010 ; Tillie 1998). En général, en effet, les gens accordent une préférence aux membres de leur propre groupe, quel que soit le dénominateur commun du groupe comme l'origine ou le genre (Ruedin 2010). De même Poertner (2022) montre comment la représentation politique peut favoriser la participation politique ultérieure. La frilosité des forces politiques traduirait-elle une tendance à ne pas prendre en compte l'électorat des résident·e·s étrangers, à ne pas investir pour gagner à soi cet électorat ?

Les collectivités : une origine, pas une destinée

Les élu·e·s issus de la migration, souvent descendant·e·s de personnes immigrées, se demandent comment se positionner par rapport à leur collectivité d'origine. La question ne porte guère sur leur identité personnelle, très sereinement assumée comme le produit de références diverses, sans que cela donne lieu à des conflits de loyauté. Toutefois, pour nombre de nos interlocuteurs·trices, le pays d'origine « fait partie de leur histoire mais pas de leur présent » (GE1).

La plupart des politicien·ne·s interrogés veulent être « élus en tant que suisses et non pas en tant que Ibériques » (GE1) : ils·elles ne voient pas de raisons de s'adresser spécifiquement à « leur » collectivité (p.ex. avec une communication en langue d'origine, un flyer). Ils·elles sont probablement conscients que « leur » électorat ethnique ne serait pas assez vaste pour assurer leur élection et ce d'autant plus que leurs compatriotes « d'origine » ne participent pas beaucoup aux élections : en somme, l'investissement n'est pas prometteur.

Un·e interlocuteur·trice affirme ce credo avec force : « Je crois que c'est une auto-stigmatisation que de défendre spécifiquement ma communauté. Ils [les membres de ma communauté] ont en effet les mêmes préoccupations de tout le monde : pouvoir d'achat, retraite, éventuellement stigmatisation et précarité » (FG7). Un élu·e issu de la migration se sent plus à l'aise à chercher un appui électoral auprès d'une autre collectivité immigrée que la sienne d'origine, vraisemblablement dans le souci de ne pas se voir réduit au rôle de représentant d'une collectivité juste en raison de son patronyme (FG7). En somme, ils·elles ne se sentent pas investis d'un rôle spécifique par rapport à leurs compatriotes « d'origine ».

Une minorité des élu·e·s rencontrés assume plus volontiers un engagement envers « sa » collectivité : l'un·e s'engage p.ex. en faveur de l'insertion du portugais dans l'offre standard des langues enseignées dans les écoles de niveau post-obligatoire, l'autre veut débarrasser sa collectivité de la perception stéréotypée la définissant comme étant nécessairement subalterne et peu qualifiée (FG7). Certain·e·s encore soulignent l'intérêt sincère pour la situation des collectivités migrantes quelles qu'elles soient, nécessaire pour gagner leur confiance, et dénoncent les démarches purement électoralistes de certains politicien·ne·s.

Les résident·e·s ibériques, avec leurs préoccupations autour du travail, du logement, de l'école, de la santé et des assurances sociales, ne trouvent pas au niveau communal d'interlocuteurs·trices institutionnels adaptés ou en position d'influencer la donne, en dépit des efforts que déploient certains politicien·ne·s issus de la migration pour être à l'écoute des collectivités.

La demande, de caractère social, entendue dans les *focus groups* des résident·e·s ibériques de connaître les candidat·e·s (FG1 ; FG6), de se reconnaître en eux·elles, de s'identifier à des figures emblématiques, voire de prendre certains élu·e·s comme *role model* pour les jeunes de la collectivité, semble vouée à la frustration. La demande, de caractère plus politique, de créer le lien entre les communautés et la politique non pas pour « représenter des intérêts uniquement < communautaires > mais plus généraux » (FG2) semble incomprise de la part des politicien·ne·s.

Quant au rôle joué par les partis dans la promotion de candidat·e·s issus de la migration, les avis divergent : certains politicien·ne·s sont persuadés que la plupart des partis aujourd'hui sont heureux d'avoir des candidat·e·s issus de la migration (FG7), d'autres dénoncent un monde politique fonctionnant en vase clos, preuve en est le faible investissement des partis dans le « recrutement » de jeunes dans les milieux de l'immigration (FG11 ; GE11).

5.3.11 Bilan

Ce sous-chapitre vise à rendre compte des raisons sous-jacentes aux spécificités du comportement électoral des Ibériques par rapport à l'ensemble des étranger·ère·s et des nationaux, au-delà des déterminants socio-économiques identifiés par la théorie des ressources. Comme déjà bien établi, la composition sociale des flux contribue à expliquer la participation électorale. En l'absence de consensus sur les facteurs clés de la participation électorale, les échos et les constats de notre travail de terrain amènent à retenir comme valables plusieurs approches théoriques.

Le premier élément de réponse tient au poids de l'histoire : l'absence de démocratie au pays d'origine a miné la confiance dans les possibilités d'utiliser le vote comme moyen pour faire évoluer collectivement une situation jugée insatisfaisante. Les conditions établies par la politique migratoire ont conforté les individus et les groupes dans la conviction de l'impossibilité pour des gens en position subalterne de parvenir à infléchir positivement leurs conditions.

La socialisation politique apparaît comme une explication clé de la participation électorale. Les différences entre systèmes politiques sont assez grandes pour ne pas rendre aisément transférables dans le nouveau pays ce qui avait pu être appris dans le pays d'origine. La socialisation politique familiale influence aussi les descendant·e·s de personnes immigrées dans une large mesure, un constat en opposition avec l'hypothèse d'une socialisation politique des descendant·e·s marquée par le pays de résidence. La marginalisation socio-économique au présent et l'horizon du retour au futur limitent l'intérêt et l'acquisition des connaissances nécessaires à s'impliquer dans la réalité politique locale. La théorie de l'impact durable de la socialisation politique au pays d'origine semble ainsi à même d'expliquer la spécificité du comportement électoral des Ibériques.

Ayant appris à ne compter que sur elles-mêmes et à avoir des attentes très limitées par rapport au monde politique (car on doute de la fiabilité et de l'adéquation aux réponses fournies), les collectivités ibériques tendent à ne pas voir l'intérêt de la politique comme levier d'amélioration de leur propre condition. L'action collective emprunte davantage la voie syndicale qui inspire confiance de par sa proximité et son efficacité en termes de bénéfice personnel. Cette explication renvoie à la théorie du choix rationnel.

En outre, ces collectivités ne se sentent pas suffisamment prises en considération par les acteurs·trices politiques notamment en migration, que ce soit sur le plan symbolique, ou sur celui d'une offre politique qui interprète et représente leurs intérêts. Les Ibériques ne connaissent pas le personnel politique et leurs revendications les plus pressantes ne relèvent pas de la compétence communale, le niveau institutionnel auquel ils·elles ont accès.

Finalement, un attachement modeste au pays de résidence apparaît comme un facteur explicatif significatif de l'écart de participation des résident·e·s ibériques par rapport aux nationaux ; il résulte de la combinaison de deux éléments se renforçant réciproquement. La précarité passée de leur statut juridique, leur marginalisation économique et sociale et les conséquences qui en découlent pour leur condition économique présentes ont entravé le développement de leur identification émotionnelle avec leur actuel lieu de vie. Par ailleurs, l'attachement prononcé au pays d'origine notamment des primo-migrant·e·s et, dans une certaine

mesure, de leurs descendant·e·s est alimenté par une idéologie du retour culturellement ancrée ainsi que par des considérations pratiques.

6 Conclusion

Depuis le début du 21^e siècle, la participation électorale est restée dans l'ensemble relativement stable en Suisse malgré des fluctuations intermittentes parfois substantielles. Elle est globalement plus élevée au niveau fédéral ou cantonal qu'au niveau communal, niveau qui porte principalement sur les élections. En moyenne moins de la moitié de l'électorat suisse se rend aux urnes. Environ 41% de la population résidante dans le canton de Genève et 25% à Neuchâtel ne possède pas de passeport à croix blanche, mais peut voter à certaines conditions au niveau communal à Genève (depuis 2005) ainsi qu'au niveau communal et cantonal à Neuchâtel (depuis 2000). Ces dispositions permettent en principe un élargissement opportun de la participation politique et électorale, constituant un atout considérable pour la légitimité de la prise de décision. Néanmoins, ce qui interroge, est qu'une part nettement plus faible de ces ayants droit, comparativement aux ressortissant·e·s suisses, n'en font pas usage : comme les données empiriques par nationalité du canton de Genève l'attestent, le taux d'abstention non seulement occasionnel mais régulier est particulièrement marqué parmi les Portugais·e·s et Espagnol·e·s. A première vue, ce constat paraît d'autant plus intrigant qu'il s'agit de deux grandes collectivités présentes de longue date en Suisse, structurellement bien intégrées et perçues comme ne faisant pas de vagues. Il a donc amené le Bureau de l'intégration et de la citoyenneté du Canton de Genève (BIC), rejoint ultérieurement par le Service de la Cohésion multiculturelle du Canton de Neuchâtel (COSM), à lancer cette étude pour analyser les dynamiques de la participation sociétale et mieux cerner la participation électorale parmi les personnes issues de la migration ibérique.

Si les résultats mis à jour apportent notamment des explications spécifiques aux collectivités ibériques, il apparaît assez clairement que l'intérêt de notre étude de cas est aussi d'éclairer les interdépendances entre, d'une part, les politiques migratoires (intégration, naturalisation, etc.) aux niveaux local, cantonal et fédéral et, d'autre part, la participation politique des résident·e·s étrangers. Et pour aller plus loin, des chercheuses ont pu étayer l'influence du vote de la population étrangère sur le corps électoral dans son ensemble (Kayran et Nadler 2021). Une autre recherche récente montre également qu'il existe, au sein des communes genevoises, une forte corrélation entre la participation des Suisses et celle des personnes étrangères qui pourrait être liée à la diffusion sociale des pratiques électorales (Sciarini et Maye 2020).

Pour comprendre ces enjeux variés, notre étude a adopté un plan de recherche à perspectives multiples qui combine des méthodes quantitatives, permettant d'approfondir de précédentes analyses, avec des interviews ciblées de 31 spécialistes ou personnes-clés, pour la plupart issues des collectivités ibériques, ainsi que 12 groupes de discussion (*focus groups*) avec des membres de l'électorat potentiel et des personnalités politiques. Cette approche mixte s'intéresse autant aux profils, parcours et contextes de vie des résident·e·s ibériques qu'à leurs attitudes et comportements – souvent désignés par le terme « d'intégration » dans une acception commune. La démarche est certes complexe, mais permet d'éviter le piège du nationalisme méthodologique (Wimmer et Glick Schiller 2002) et de mieux réfléchir à de possibles interventions pour faciliter (l'accès à) la participation sociétale. Nous revenons brièvement sur les principaux résultats, en privilégiant ceux qui peuvent orienter des possibilités d'action, avant d'évoquer d'éventuelles pistes à envisager dans ce sens.

En premier lieu, nos analyses indiquent clairement qu'une participation électorale sélective ou irrégulière, voire inexistante, ne permet en aucun cas de conclure, de manière générale, à une insertion socio-économique ou culturelle lacunaire des segments de la population concernée. Pour simplifier, on pourrait dire que ce comportement relève d'une quasi normalité et de choix qui peuvent être expliqués. En revanche, il s'avère que certaines caractéristiques sociodémographiques, ressources ou attitudes peuvent influencer le taux d'abstention des résident·e·s étrangers, tout comme pour celui de la population suisse d'origine : il est ainsi

par exemple établi que l'âge, la durée de résidence, le niveau de formation, l'éducation familiale ou l'appartenance à un milieu politisé, la confiance dans les institutions, etc. tendent à favoriser la participation politique. Comme toutes ces dimensions peuvent être liées entre elles et varier d'une collectivité à une autre, il faut disposer de nombreuses informations pour opérer des comparaisons pertinentes entre les taux de participation de différents groupes « toute chose égale par ailleurs », ce qui est méthodologiquement très exigeant.

Une triangulation, c'est-à-dire une prise en considération simultanée des différents volets de cette étude (littérature, analyses statistiques et entretiens approfondis) dévoile un tableau de la situation dans l'ensemble assez clair et cohérent : une faible participation électorale et plus généralement politique des collectivités ibériques est largement confirmée de même que l'effet prépondérant à cet égard du niveau de formation et du statut socio-économique, comme souligné précédemment par Fibbi et Ruedin (2016) et illustré par les sondages auprès des personnes arrivées en Suisse depuis 2006 (cf. chapitre 4). Par contre, l'âge, le lieu de naissance et la durée de résidence se révèlent être d'une moindre incidence que pour d'autres collectivités, et l'on peut également exclure un biais systématique en raison de la naturalisation, dont l'importance reste relativement limitée, particulièrement pour les personnes portugaises.

Une dimension qui a pu surprendre par l'ampleur de son effet est liée à l'histoire migratoire, dont l'expérience peut déboucher sur une distanciation vis-à-vis de la Suisse et une orientation plus marquée vers le pays d'origine. Considérant les migrations établies sur la durée comme essentiellement favorables à la participation sociétale, l'on a probablement tendance à sous-estimer l'influence de pratiques problématiques ou réactions à des politiques migratoires (anciennes) qui peuvent se transmettre sur plusieurs générations. Si le statut des saisonnier·ère·s, les « enfants des placards » ou des réglementations conditionnant la légalité du séjour exclusivement par le statut de travail appartiennent au passé, la mémoire n'en est pas forcément effacée, même auprès des descendant·e·s des personnes immigrées de l'époque.

Cependant, même sans évoquer des offenses laissées par des politiques migratoires discutables, il ne faut pas oublier que nombre de personnes ibériques quittent leur pays, parfois leur propre maison, par nécessité économique ou familiale et non en cherchant de nouvelles expériences. Dans le cas de figure portugais, et de façon moins importante espagnol, beaucoup d'interviewé·e·s expriment un fort attachement aux origines nationales – ou régionales en Espagne – et au mode de vie local, avec un fort souhait de retourner dans leur pays dès que possible, même s'il est parfois (aussi) motivé par des nécessités économiques à la retraite (faibles rentes). Preuve en est aussi la part importante de Portugais·e·s (66%) qui ne souhaitent pas se faire naturaliser en raison du projet de retour. Deux jeunes rencontrés, encore enfants à l'époque, n'ont appris qu'une fois arrivés en Suisse lors d'un voyage avec leurs parents, qu'ils devaient y rester. Dans de telles situations, même quand le séjour se passe plutôt bien et continue de se prolonger, les priorités sont souvent ailleurs et laissent peu de place pour s'occuper d'élections suisses ou de votations, à moins d'avoir quelqu'un dans l'entourage qui pose des questions et déclenche un intérêt s'y rapportant.

Enfin, des propos révélateurs ont été tenus plutôt en fin de discussion, parfois sur le ton de la confidence et majoritairement par des Ibériques politiquement engagés : « j'ai eu honte de mon nom », « j'ai pensé à changer de nom » ou encore « on m'a conseillé de changer de nom ». Ces témoignages ont été évoqués, autant à Genève qu'à Neuchâtel, pour dénoncer un classisme, même si le terme n'est pas prononcé explicitement, qui assigne la collectivité portugaise, et dans une moindre mesure espagnole, essentiellement à des activités subalternes du bas de l'échelle sociale, pour désigner des fonctions indispensables mais socialement peu valorisées. Dans ce contexte, de nombreux jeunes ibériques ayant grandi en Suisse ont l'impression de devoir, à l'instar de leurs parents, soit « faire profil bas » pour « ne pas trop déranger », soit exceller pour être vraiment acceptés (cf. Mugglin et al. 2022). Quelques parents dénoncent une

« discrimination raciste » dans les écoles, constatant que leurs enfants ne sont pas reconnus dans leur individualité et pour leurs compétences, mais sont associés à une future main-d'œuvre malléable de par leur origine.

Quand une histoire migratoire douloureuse (séparation des familles, difficultés économiques, etc.) s'ajoute à de telles expériences discriminatoires dans la vie quotidienne, les personnes immigrées ont d'autant plus de difficultés à éprouver le sentiment de maîtriser leur vie qu'elles peuvent être à la fois acteurs·trices, ou du moins complices, mais aussi victimes de leur situation migratoire et familiale. Mais plus les contraintes (individuelles ou structurelles) étant imbriquées, moins il est aisé d'identifier des responsabilités claires pour en tirer les conséquences et agir (si par exemple une migration économiquement importante entraîne des discriminations ou même une séparation douloureuse avec un enfant). Des recherches montrent que le sentiment de contrôle ou d'efficacité de sa propre action (*locus of control*) est également moins répandu dans des couches défavorisées de la population et simultanément un moteur important pour l'engagement politique. Ainsi l'expérience migratoire peut fragiliser par la perte de maîtrise, mais aussi représenter une ressource. Dans ce sens, la flexibilité et la mobilité des Ibériques, facilitées par l'ALCP, sont à la fois des sources potentielles de précarité et de résilience face aux conjonctures économiques et aux changements politiques dans les pays d'origine tout comme en Suisse. Il en va vraisemblablement de même pour la grande taille de la collectivité à Genève et Neuchâtel : si elle peut favoriser l'entre-soi, voire une tentation de repli communautaire, elle est potentiellement aussi un lieu de soutien et de solidarité. Ces considérations valent pour les deux collectivités, même si elles sont plus marquées pour la portugaise, qui a connu un développement légèrement différent et différé dans le temps par rapport à l'espagnole (rôle du statut saisonnier, retours, naturalisation, importance migrations politiques et nouvelles migrations hautement qualifiées).

Il est impossible de passer sous silence une limite de cette recherche qui s'est malheureusement révélée insurmontable : elle concerne l'absence de statistiques par nationalités à Neuchâtel, tout comme d'ailleurs dans les autres cantons. De telles données électorales auraient non seulement permis une intéressante analyse comparative de l'importance du vote cantonal des résident·e·s ibériques et éventuellement de l'éligibilité au niveau communal – dispositions uniques dans ce canton, en dehors du Jura. Il aurait également été intéressant de prendre en compte un effet éventuel de la politique d'intégration neuchâteloise, souvent considérée comme pionnière en Suisse, et saluée par une majorité des spécialistes et personnalités politiques. Les entretiens ne permettant que très partiellement de combler cette lacune statistique. Néanmoins, les analyses qualitatives semblent infirmer une influence prépondérante des facteurs institutionnels sur le vote des résidents ibériques, mais ce résultat mériterait d'être confirmé.

De manière générale et malgré les différences institutionnelles, géographiques et économiques entre les deux cantons, il est intéressant de constater de nombreux parallèles quant aux dynamiques internes à la plus grande collectivité migrante, formée dans les deux cantons par les résident·e·s portugais³⁰, suivie en 4^e position par la collectivité espagnole. Autant à Genève qu'à Neuchâtel, un déclin du milieu associatif, et partiellement syndical, s'est produit depuis plus d'une dizaine d'années, tout comme il s'observe pour d'autres populations issues de la migration. Ce changement limite la fonction de relais possible qu'avait ce tissu associatif vers un engagement politique qu'il soit non-conventionnel ou électoral. Si nombre d'associations restent au moins partiellement actives, elles s'orientent désormais essentiellement vers des domaines récréatifs (fêtes, sport, folklore, gastronomie) ou encore des activités religieuses, alors qu'elles jouaient davantage un rôle de conseil et de solidarité par le passé (cercles communautaires ou centres de conseil). En plus de constituer des lieux de rencontre au sein des collectivités, d'offrir un espace pour entretenir des

³⁰ En 2021, les résident·e·s français ont en fait dépassé les résident·e·s portugais.

pratiques culturelles et parler la même langue (*bonding*) (Putnam 1995), ces groupements permettaient aussi de jeter des ponts vers d'autres segments de la population et vers des activités professionnelles ou politiques (*linking, bridging*). Ceci semble, selon plusieurs témoignages concordants, beaucoup moins être le cas aujourd'hui, car ils ont été progressivement remplacés par les réseaux sociaux, tandis que les moyens de transports accrus ont modifié les comportements transnationaux.

Même si les développements évoqués concernent l'ensemble de la population migrante, les Ibériques connaissent plusieurs déterminants historiques (dictatures, expériences migratoires), socio-économiques et culturels (orientation retour, repli) qui affectent conjointement les attitudes et pratiques politiques. L'influence est renforcée chez les Portugais·e·s, davantage marqués par une migration défavorisée plus récente et importante que dans le cas espagnol. Comme nous avons pu le constater lors des tentatives, souvent infructueuses, pour recruter des participant·e·s aux groupes de discussion, les associations communautaires (actuelles) peuvent être ouvertes à des initiatives d'informations pratiques touchant à la vie quotidienne (impôts, droit de séjour, santé, etc.), mais manifestent une certaine réserve par rapport à des initiatives liées d'une manière ou d'une autre à la politique.

A cet égard, les entretiens individuels et collectifs sont sans appel : pour beaucoup, « la politique » est inutile, vaine et ne sert en tout cas pas les intérêts prioritaires des personnes issues de la migration, permettant, par exemple, d'améliorer les conditions de travail et de logement (précaires). Pour diverses raisons présentées en détail dans l'étude, la politique a tendanciellement mauvaise presse, même si certaines personnes jugent moins sévèrement le système politique suisse que ceux des pays d'origine. Il n'en est pas moins vrai que le premier reste plutôt mal connu, perçu comme compliqué, mais aussi comme davantage axé sur des contenus (de votation), tandis que la politique ibérique serait essentiellement animée par des intérêts partisans ou liés à des personnages en vue. Notons que même si cette vision critique correspond à une tendance répandue, plusieurs personnes rencontrées s'en démarquent résolument, notamment celles qui occupent une fonction politique, mais aussi des jeunes engagés dans des milieux associatifs ou partis politiques.

6.1 Pistes d'actions pour faciliter la participation électorale

Au terme de cette étude, force est de constater que des grandes collectivités étrangères allophones des cantons de Genève et Neuchâtel — à savoir portugaise et espagnole — ont peu de moyens d'expression politique, malgré leur longue expérience migratoire, une participation économique indéniable et des droits politiques, qui existent au niveau communal à Genève et aussi cantonal à Neuchâtel. Dans des cantons qui se targuent d'être des lieux de diversité et d'inclusion, ce silence démocratique ne peut qu'interpeller les autorités tout comme la société dans son ensemble, sans oublier les personnes ibériques concernées. Nous ne pouvons donc clore cette étude sans évoquer quelques pistes d'action pour promouvoir la participation électorale et, dans la même veine, plus généralement citoyenne. Nous formulons des propositions évoquées durant les entretiens collectifs ou individuels, mais aussi lors de la discussion des résultats au sein de l'équipe de recherche et du groupe d'accompagnement. Il est important de noter que les pistes esquissées ne s'adressent pas seulement au BIC et au COSM, car elles concernent l'ensemble des acteurs politiques, économiques et de la société civile. C'est pour cette raison que nous avons renoncé à prioriser les interventions envisagées, voire à les soumettre à des considérations de faisabilité plus ou moins immédiate. Le but est avant tout de livrer une base de discussion, nourrie par les résultats de notre recherche, les propositions de nos interlocutrices·eurs, nos propres réflexions et nos échanges avec les mandants à Genève et Neuchâtel. Cependant, ces propositions d'actions pourraient inspirer aussi d'autres cantons et bien entendu intéresser d'autres groupes citoyens, qu'ils soient ou non issus de la migration.

Partant des multiples observations de l'étude, nul doute qu'il ne faudra pas s'attendre à une augmentation massive et soudaine de la participation électorale ibérique, même si on décidait de promouvoir un large bouquet d'interventions diverses pour la favoriser. Conjointement, il paraît difficile d'imaginer une mesure unique qui suffira à faire une réelle différence : trop de déterminants historiques, sociodémographiques, économiques et culturels des groupes immigrés, ainsi que des facteurs institutionnels helvétiques, concourent à rendre « normales » l'abstention ou la participation irrégulière des Ibériques. Cela est d'ailleurs également le cas pour d'autres groupes de la population (suisse) au profil comparable, quoique dans une moindre mesure. Ceci est d'autant plus vrai qu'il est impossible pour des interventions sur le plan cantonal d'influer sur le profil social des groupes immigrés ou sur leurs expériences ; tout au plus, on peut en tenir compte (à l'avenir) et réfléchir aux messages qu'on transmet par des gestes symboliques ou une implication participative.

Avant de se pencher sur les différents types d'actions à envisager, il est important de préciser que les pistes portent tant sur la participation strictement électorale et les obstacles à cet égard que sur la promotion de la participation sociétale au sens large. Afin d'inventorier les fins visées, les mesures proposées se basent sur les résultats de l'étude qui, selon nous, influencent le plus la participation politique des Ibériques. Dans ce sens, des mesures prioritaires s'inspirent de deux constatations majeures : le sentiment des collectivités ibériques de ne pas avoir de place légitime dans la société de résidence — résumé par l'expression « ils ne sont pas chez eux, ils sont locataires » — et la difficulté, en raison de leur position socio-économiquement défavorisée, de se concevoir en tant que citoyen·ne·s qui peuvent changer leurs conditions de vie. L'étude montre que des politiques publiques diverses peuvent exercer une influence positive, mais aussi négative, sur la participation citoyenne, à moyen et à long terme, même à travers des générations. Tel est le cas des politiques migratoires (admission, intégration, naturalisation, etc.) anciennes ou plus récentes, des mesures en matière de protection sociale ou des politiques de formation (continue) en lien avec le marché du travail. Ainsi convient-il d'examiner les effets collatéraux des politiques publiques lorsqu'on vise une politique d'intégration des personnes immigrées et de la société tout entière.

Malgré leur complexité, la multiplicité et l'interdépendance des dimensions politiques et structurelles présentent aussi un avantage qui réside précisément dans le fait qu'agir sur une mesure même très partielle peut largement dépasser le seul bénéfice en termes de participation électorale et produire des externalités positives à ne pas négliger. Pour citer un exemple banal : aucun·e de nos interlocuteurs·trices n'a mentionné la maîtrise de la langue française comme l'instrument-clé pour promouvoir la participation politique, mais plusieurs ont insisté sur le fait qu'une partie des personnes arrivées jusqu'aux années 2000, ayant été actives dans des segments professionnels avec peu de contacts francophones, bénéficieraient aussi largement d'une offre d'accès facilité à des cours de langue dans d'autres domaines de vie et pas seulement pour s'informer sur les enjeux des élections.

Les actions à envisager peuvent être très différentes par le niveau d'intervention, la durée dans le temps et les groupes spécifiquement ciblés. La palette de mesures à promouvoir va de la formation générale ou de cours civiques à l'école, se situant très en amont de la participation électorale, en passant par l'organisation d'assemblées citoyennes, ouvertes ou tirées au sort, à l'échelle d'une commune ou d'un quartier qui familiarisent les participant·e·s au déroulement du processus démocratique, jusqu'à la formulation en langage simple du matériel de vote ou l'affranchissement gratuit des enveloppes de vote qui n'existe plus à Neuchâtel depuis 2006³¹. Partant du principe que « nul ne connaît mieux ses besoins que l'intéressé·e elle-même », il est à notre avis incontournable d'impliquer, entre autres, la société civile ou le public cible principal – par exemple des jeunes ibériques scolarisés en Suisse – à partir de l'élaboration des mesures, de leur pilotage et

³¹ Source : <https://www.rtn.ch/rtn/Actualite/Region/20230209-Le-parti-socialiste-neuchatelois-veut-rendre-gratuit-le-vote-par-correspondance.html>

jusqu'à leur mise en place, ce qui peut faciliter l'acceptation et la participation ultérieure (Gerber 2017). A noter également que pour de nombreuses initiatives, les critères d'accessibilité sont particulièrement importants : en premier lieu tout ce qui touche à la proximité (*outreach*) et au sentiment de légitimité. En d'autres termes, il faut éliminer les barrières administratives et financières, proposer des horaires élargis, mais aussi favoriser l'acceptabilité sociale consistant à donner l'impression aux destinataires d'y être à leur place (Ambruso et al. 2017).

Nous avons identifié quatre types de propositions, ayant chacun un angle d'attaque particulier autour de la participation citoyenne. Le premier concerne des initiatives destinées spécifiquement aux collectivités ibériques et leur place dans la société de résidence, visant à créer des liens et à établir un climat de confiance. Le deuxième type a trait à une citoyenneté participative, au sein de l'école ou des quartiers ainsi que dans les entreprises publiques ou privées, ce qui suppose bien entendu une implication des acteurs·trices concernés. Le troisième type relève des interventions visant à faciliter la participation électorale par l'information, la mobilisation, l'illustration des modalités de vote ainsi que les explications sur le contenu des votations et sur les principaux enjeux des élections locales. Le quatrième type, enfin, se rapporte aux mesures institutionnelles et politiques. Il est évidemment possible d'envisager des combinaisons entre ces différents types d'interventions.

Si dans les lignes qui suivent il sera fait mention à plusieurs reprises des collectivités immigrées ibériques, il va de soi que la plupart des actions proposées ne s'adressent pas à elles exclusivement mais peuvent concerner tous les groupes issus de la migration ou suisses dont on souhaite promouvoir la participation électorale et politique au sens large.

6.1.1 Reconnaissance des collectivités immigrées ibériques

Au vu des résultats de l'étude, il semble pertinent de concevoir une action tenant compte tout particulièrement de l'expérience migratoire collective des Ibériques. En réaction au sentiment d'exclusion, de ne pas être « chez eux », et en réponse au besoin de légitimation de leur présence qui en résulte, la première mesure vise principalement à favoriser la reconnaissance publique ou sociétale de cette collectivité. La proposition correspond à la demande formulée dans un *focus group* d'un geste des autorités suisses, d'une « démarche positive, qui accueille et reconnaît le travail et la présence des personnes ibériques » (FG6). Nos interlocutrices·teurs proposent que les autorités compétentes créent des occasions d'écoute et d'échange entre les institutions publiques et les populations ibériques, par exemple sous la forme d'une rencontre festive (avec contributions musicales et culinaires) ou un autre événement de portée symbolique : le but est de signifier aux populations ibériques que leur voix compte, qu'elles sont les bienvenues dans la cité et qu'on souhaite aller à leur rencontre. Il sera également à vérifier dans quelle mesure une telle démarche pourrait aussi être envisagée pour d'autres groupes issus de la migration, dont le vécu est similaire.

Tout en tenant compte de ces suggestions ainsi que des réflexions du groupe d'accompagnement au projet, nous proposons également d'organiser un événement public réunissant autorités, associations et syndicats afin de mener une réflexion collective sur la notion de citoyenneté, mais en termes d'implications concrètes plutôt qu'abstraites. L'idée est aussi d'inciter à l'engagement par la prise de connaissance des possibilités conventionnelles et non-conventionnelles à disposition des citoyen·ne·s pour faire valoir leur voix. Cette fois-ci la démarche s'adresse à l'ensemble des Genevois·e·s, en s'assurant d'une représentation assez équilibrée des différentes composantes de la population. Sur la base des expériences lors du recrutement des participant·e·s aux *focus groups*, à savoir que la population ibérique se mobilise de préférence selon le « principe de réciprocité » entre individus, il est indispensable de passer par des intermédiaires, bénéficiant de la confiance des milieux associatifs et syndicaux pour établir des liens personnalisés avec des membres

des collectivités ibériques afin de développer les mesures proposées (p.ex. par rapport aux canaux de communication³², faire passer le message par la langue d'origine). Cette stratégie de mobilisation nécessitera des ressources importantes, mais pourra être déployée à d'autres occasions. Il serait vraisemblablement opportun de soutenir la capacité de « faire le pont » de ce réseau d'« ambassa-deur·drice·s » par des formations en matière de médiation culturelle.

6.1.2 Citoyenneté participative dans diverses sphères de vie

Des expériences de participation démocratique non-conventionnelles sont susceptibles d'éveiller l'intérêt pour la chose publique et peuvent constituer un point de départ pour éventuellement améliorer la participation électorale, bien que situées très en amont par rapport au moment du vote. L'exemple des écoles participatives a été évoqué comme un modèle particulièrement intéressant lors d'une journée de travail sur la démocratie de proximité, organisée par le BIC avec d'autres partenaires le 12 octobre 2022 (Battalini 2022). Ces écoles partiellement « autonomes » n'enseignent pas seulement la démocratie lors de cours classiques mais elles initient les élèves aux processus démocratiques par le biais d'une gestion participative (Conseil des élèves) de certains espaces ou activités au sein de l'école. De telles initiatives doivent bien entendu être soutenues par les autorités scolaires et existent depuis longtemps dans certains cantons alémaniques, mais sont, semble-t-il, rares en Suisse romande. On pourrait également imaginer des démarches participatives au sein d'administrations communales ou d'entreprises publiques ou privées, même si ce point n'a pas été évoqué lors des entretiens.

En rapport avec les politiques de proximité et de développement urbain, le Canton de Genève connaît diverses expériences de participation citoyenne (cf. par exemple les contrats de quartier, projets urbains participatifs, etc.). Le succès enregistré par ces initiatives dans les quartiers est attribué à la démarche active adoptée qui va à la rencontre des habitant·e·s, au lieu d'attendre qu'ils-elles fassent le premier pas. Cette approche reconnaît précisément le rôle légitime à participer des personnes visées. Une politicienne interrogée explique que si « on va à la recherche des gens » et qu'ils-elles se sentent concernés parce qu'on leur explique que « c'est votre avis qui compte », les personnes sont aussi plus enclines à s'engager et à aller voter. C'est ce que démontrent, par exemple, les panels citoyens (forums citoyens) organisés par des chercheurs·euses de l'Université de Genève, qui concernent directement des sujets de votations³³.

Conseil des habitant·e·s et assemblées citoyennes

Mais on peut surtout penser aux Conseils des habitant·e·s : un tel dispositif de démocratie de proximité à l'échelle communale a été lancée par la Ville de Vernier en collaboration avec le BIC, l'UPA et d'autres associations sous forme d'un projet-pilote en 2019. Cette démarche participative, permettant d'impliquer des personnes étrangères ou mineures (sans droits politiques formels), avait été esquissée parmi d'autres propositions dans un rapport sur les participations politiques non conventionnelles, commandé par le BIC en 2017³⁴. Ce processus innovant, résultant d'une mise en commun de ressources associatives, administratives et universitaires, est étendu à d'autres communes genevoises (Lancy et Thonex) en 2023 et accompagné de réalisations concrètes³⁵. Récemment la Ville de Neuchâtel a également lancé des projets similaires sous

³² Les canaux de communication suggérés sont les réseaux sociaux, le journal quotidien « 20 minutes » ou la radio portugaise (<https://arremesso.com>).

³³ Source : <https://nenadstojanovic.ch/2021/11/28/des-panels-citoyens-au-chevet-dune-democratie-en-panne/>

³⁴ Nous faisons allusion, entre autres, aux pratiques citoyennes destinées aux résident·e·s étrangers à Vernier en 2017 (Gianni et Sanchez-Mazas 2018).

³⁵ Source : <https://conseildeshabitants.ch/> ; voir aussi ActuVernier no 2022.

formes d'assemblées citoyennes, permettant aussi de réaliser des projets : sept Assemblées couvrent l'ensemble du territoire communal et seront réunies deux fois par an dès mars 2023³⁶.

6.1.3 Informations et débats liés à des votations

Lors des entretiens collectifs et individuels, diverses possibilités d'intervention ont été abordées visant à faciliter la participation électorale par l'information, la mobilisation et des explications concrètes concernant les modalités et le contenu des votations. Une première idée intéressante provenant des *focus groups* est de lancer un véritable projet pilote qui, à travers des plateformes associatives et en collaboration avec les quartiers (maisons de quartier, intervenant·e·s de proximité, éventuellement acteurs·trices politiques), familiariserait les habitant·e·s au fonctionnement concret du système politique suisse. Il s'agirait d'une intervention ponctuelle, qui partirait d'un sujet de votation concret (ou non), mais potentiellement intéressant pour une large partie des collectivités migrantes, même s'agissant d'une votation cantonale (comme, par exemple, sur l'accès au logement social ou sur l'ouverture des magasins). L'idée étant moins de mettre à disposition des aides dans l'immédiat, mais de viser l'éveil d'un intérêt plus général et d'initier des personnes peu familières des processus politiques suisses aux enjeux particuliers. L'investissement, assez conséquent, permettrait dans l'idéal d'ouvrir une brèche pour une éventuelle participation électorale ultérieure des personnes ayant pris part aux différentes actions ou ayant entendu parler de l'initiative. Cette proposition, complémentaire à d'autres événements plus réguliers et à plus petite échelle (café-débats), mériterait à notre avis d'être examinée de plus près.

Café-débats (de proximité)

En suivant l'exemple du projet « Voter en EMS » de l'UNIGE³⁷ — qui ne cible pas particulièrement les populations migrantes — des politologues et/ou politicien·ne·s (idéalement d'origine ibérique de différents partis) modèrent des tables rondes sur des sujets de votations qui suscitent particulièrement l'intérêt de personnes vulnérables, afin de faciliter les démarches et d'expliquer aux participant·e·s le matériel de vote. Ces initiatives intéressantes requièrent d'importantes ressources et seraient idéalement réalisées en partenariat avec des ONG ou institutions de formation, ce qui permettrait de viser un plus grand nombre de personnes en élargissant ou en multipliant les lieux d'interventions.

L'exercice pourrait par la suite être adapté et appliqué dans différents contextes scolaires, culturels ou professionnels selon des modalités diverses telles que des cafés politiques ou des mises en situation, des discussions contradictoires ou des jeux de rôle à l'école pendant une « journée de la démocratie », des visites de lieux politiques emblématiques ou des jeux interactifs destinés aux adolescents. De tels projets ont été réalisés à Genève sur des thèmes historiques³⁸. Cela permettrait de toucher un large éventail de profils et d'âges, de remédier au manque de socialisation politique dans le pays de résidence et de familiariser les personnes aux différentes « cultures politiques » tout en satisfaisant le besoin souvent exprimé d'un lien de proximité avec des politicien·ne·s.

Diffusion d'informations ciblées et de vidéos

Nous avons rencontré plusieurs personnes qui apprenaient, lors des *focus groups*, qu'elles avaient le droit de vote au niveau communal. Pour répondre à cette méconnaissance, des personnes rencontrées

³⁶ Source : <https://www.neuchatelville.ch/fr/assembleescitoyennes>

³⁷ Source : <https://www.hesge.ch/hets/recherche-developpement/projets-recherche/termine/voter-en-ems-reseau-politologues-animation>

³⁸ Le Service écoles-médias a soutenu la réalisation de Escape-games pédagogiques, qui permettent de se plonger dans la Genève du 19^e siècle. Dans le même ordre d'idées, le BIC a proposé un Escape-game sur la participation politique, qui n'a pas été réalisé, mais qui pourrait éventuellement être rediscuté.

recommandent une lettre personnalisée de la commune intitulée « Engagez-vous : votre avis compte ! », pour susciter l'intérêt pour le droit de vote. La lettre devrait être ciblée et se distinguer des courriers standards et des informations reçues à ce sujet lors de l'arrivée dans la commune. Dans le même ordre d'idées, un politicien propose de « tendre la main » lors d'un accueil du nouvel électorat par des pairs engagés en politique ; cela mettrait en avant des personnes modèles issues de la migration, déjà engagées en politique. L'idée principale est, de nouveau, d'aller à la recherche des personnes qui vont obtenir sous peu le droit de vote au bout de 8 ans et d'établir un contact personnel.

Une experte interviewée propose que le personnel des communes (si possible hispanophone ou lusophone) fasse du « porte à porte » dans des quartiers ayant une importante population ibérique pour attirer l'attention sur leurs droits politiques. Une telle démarche pourrait être assez coûteuse et pourrait être réalisée avec des ONG intervenant de manière bénévole.

Plusieurs jeunes trouveraient utile de créer de courtes vidéos expliquant des sujets de votations et leurs enjeux politiques car « nous sommes scotchés sur les écrans du téléphones ». D'autres doutent de l'impact de telles capsules-vidéos et ajoutent qu'il faudrait impérativement les coupler à des rencontres et d'autres actions parallèles (des démarches similaires existent sous format vidéo pour expliquer la procédure de votation). La piste thématique mériterait d'être examinée pour des sujets de votation complexes en ciblant les publics concernés. Mais la démarche suppose de développer une véritable stratégie de diffusion qui doit dépasser le cercle des personnes directement impliquées.

Formulation et préparation du matériel de vote

De nombreux interlocutrices·eurs insistent sur la difficulté de comprendre le langage administrativo-juridique du matériel de vote, et pas uniquement pour des personnes issues de la migration. Presque tous les participant·e·s souhaitent une simplification des livrets de vote et l'utilisation du langage simple pour rendre accessible des textes complexes. Des témoignages faisant état de matériel de vote partant directement à la poubelle étant fréquents, les interlocuteurs·trices insistent pour que les informations soient formulées de manière à ce que les électeurs·trices potentiels se sentent concernés par les sujets de votations.

En outre, à Neuchâtel, l'idée de pré-affranchir les enveloppes de vote est jugée utile éliminant ainsi une barrière à la participation électorale.

6.1.4 Contexte institutionnel et droits politiques

Extension des droits et naturalisations plus accessibles

Nombre de participant·e·s considèrent le droit de vote au niveau communal (GE) comme une participation de « second rang », car non seulement ce droit n'est exercé que très rarement vu le nombre limité de votations (non électorales) dans la grande majorité des communes (voir Annexe 6), mais aussi parce qu'il ne concerne guère les sujets, relatifs aux questions économiques ou sociales, qui leur tiennent à cœur. Ceux-ci relèvent de la compétence cantonale, voire fédérale (votation sur le salaire minimum, AVS, retraite, etc.). Ils·elles estiment qu'une extension des droits de vote au niveau cantonal aurait un impact positif sur la participation électorale. Faute de données statistiques pertinentes, il ne nous a pas été possible de mesurer l'influence de cet élargissement des droits politiques pour les résident·e·s étrangers à Neuchâtel. Toutefois, les élu·e·s neuchâtelois ayant participé au *focus group* s'accordent sur le fait que la possibilité de voter au niveau cantonal est perçue de manière positive. Les résident·e·s étrangers considèrent ce droit comme une reconnaissance de leur présence et une incitation à participer activement au processus électoral. En conséquence,

l'élargissement des droits de vote au niveau cantonal peut être considéré comme un élément susceptible de stimuler l'intérêt à une plus large participation active des personnes étrangères.

En outre, quelques interlocuteurs·trices mettent en avant le fait que les personnes étrangères doivent attendre de longues années avant d'obtenir le droit de vote au niveau communal : huit ans de résidence en Suisse pour voter à Genève, mais surtout l'obtention d'un permis d'établissement (permis C) à Neuchâtel. Permettre aux personnes avec un permis de séjour (permis B) de participer au vote à Neuchâtel et réduire le temps d'attente afin d'obtenir le droit de vote communal à Genève contribuerait donc à promouvoir l'habitude de participer à la vie politique du pays de résidence.

De rares personnes politiques rencontrées s'opposent à l'extension du droit de vote aux résident·e·s étrangers, avançant la possibilité de se naturaliser si l'on veut participer politiquement à tous les niveaux. Or, nombre de participant·e·s mentionnent les obstacles, les démarches nécessaires (même pour des personnes nées en Suisse) et les coûts associés à la naturalisation comme étant des facteurs qui les dissuadent à obtenir la nationalité suisse. Ainsi, pour renforcer la participation politique, ils·elles formulent la demande d'alléger le processus d'obtention de la nationalité suisse.

Promouvoir la représentation politique

Les personnes ibériques accordent une grande importance à la présence d'elu·e·s d'origine ibérique. Le fait qu'une personnalité politique parle leur langue d'origine, « ça donne l'impression qu'elle va mieux nous comprendre et nous représenter » (FG1). La présence d'elu·e·s ibériques est d'autant plus importante en raison du manque fréquemment dénoncé d'interlocuteurs·trices pour représenter leurs intérêts. Cependant, les politicien·ne·s interrogés, tout en revendiquant sur le plan personnel leurs origines ibériques et en dépit d'une certaine stigmatisation publique, ne cherchent pas à représenter les collectivités. Dès lors, comment concilier la demande de représentation politique de la population ibérique avec la réalité politique des élu·e·s ? Nous suggérons l'ouverture d'un large débat sur ce point au sein du monde politique, des individus et des partis, portant sur les questions de la diversité dans le monde politique et de la représentation politique de tous les citoyen·ne·s, y compris celles et ceux issus des collectivités étrangères.

Si des modifications du cadre légal (extension du droit de vote, facilitation des naturalisations) et de la stratégie des partis politiques sont susceptibles d'avoir une réelle incidence sur la participation politique et citoyenne, elles impliquent aussi une volonté politique qui dépasse les cantons. Il est permis de penser que Genève et Neuchâtel pourraient donner des impulsions précieuses pour lancer un débat à l'échelle nationale. Afin de pouvoir capitaliser sur les expériences faites, il est ainsi indispensable de bien documenter et d'accompagner ces processus et initiatives lancés. En outre, il est précieux d'avoir accès à des données électorales et sociodémographiques pour procéder à des analyses d'impact. Suite à l'introduction de la nouvelle Constitution cantonale en 2000, il aurait été intéressant, par exemple, d'analyser l'effet sur la participation des personnes étrangères au niveau cantonal à Neuchâtel.

En guise de conclusion, on peut rappeler l'idée évoquée initialement que seul un paquet de mesures, se situant à différents stades et niveaux du processus démocratique, permettra d'aller vers une participation politique accrue et possiblement différente que par le passé. Comme évoqué, des études ont montré qu'une participation améliorée de la population étrangère peut également favoriser une mobilisation électorale et citoyenne plus générale. Dans cet ordre d'idées, il est crucial de considérer les différentes actions entreprises dans leur globalité, y compris en ce qui concerne les effets qu'elles déploient au sein des collectivités étrangères et pour la société dans son ensemble.

7 Bibliographie

- Afonso, Alexandre. 2010. "Permanently Provisional. History, Facts and Figures of Portuguese Immigration in Switzerland". *International Migration*, 53: 120-34.
- Alba, Richard. 1990. *Ethnic identity: the transformation of white America*. New Haven: Yale University Press.
- Alcaide Guindo, Pablo, Pedro Alcaide Guindo, Paulino García Fernandez et Julio Alcaide Inchausti. 2007. *Evolución de la población española en el siglo XX, por provincias y comunidades autónomas*. Vol. 1. Bilbao: Fundación BBVA.
- Alfieri, Sara, Michel Born et Daniela Marzana. 2015. "Sens de l'efficacité, pré-requis au maintien d'une participation civique et politique : même logique pour les jeunes de la majorité et immigrants". *Les Politiques Sociales*, 3-4 (2): 47-64.
- Alves, Luís, Ana Azevedo, Henrique Barros, Fred Paccaud et Pedro Marques-Vidal. 2013. "Portuguese Migrants in Switzerland: Healthcare and Health Status Compared to Portuguese Residents". *PLOS ONE*, 8 (10): e77066.
- Ambruso, Martina, Denise Efonayi-Mäder et Didier Ruedin. 2017. *Accès aux prestations municipales de proximité : collectivités migrantes dans les quartiers de la Ville de Genève*. SFM Studies 66. Neuchâtel: Forum suisse pour l'étude des migrations et de la population.
- André, Stéphanie, Jaap Dronkers et Ariana Need. 2014. "To vote or not to vote? A macro perspective. Electoral participation by immigrants from different countries of origin in 24 European countries of destination". *Research on Finnish Society*, 7 (1): 7-20.
- Asperilla, Ana Fernández. 1998. "La emigración como exportación de mano de obra: El fenómeno migratorio a Europa durante el franquismo". *Historia Social*, 30: 63–81.
- Asperilla, Ana Fernández. 2011. "El Asociacionismo de Los Emigrantes Españoles En Europa: Rupturas y Continuidades". *Historia Social*, 70: 135-53.
- Auer, Daniel, Giuliano Bonoli, Flavia Fossati et Fabienne Liechti. 2019. "The Matching Hierarchies Model: Evidence from a Survey Experiment on Employers' Hiring Intent Regarding Immigrant Applicants". *International Migration Review Online*, 53 (1): 90-121.
- Azevedo, Liliana. 2023 (à paraître). "La migration portugaise en Suisse: entre changements et continuités". In *Paysage migratoire de la Suisse au XXI siècle - entre mobilités et migrations*, sous la direction de Philippe Wanner et Rosita Fibbi.
- Azevedo, Liliana et Marques, José Carlos. 2023 (à paraître). "Expectativas de regresso de portuguesas residentes na Suíça". In *Expectativas e experiências de regresso de emigrantes portuguesas*, coordonné par José Carlos Marques et Pedro Góis.
- Babiano, José, et Sebastián Farré. 2002. "La emigración española a Europa durante los años sesenta: Francia y Suiza como países de acogida". *Historia Social*, 42: 81-98.

- Baier, Dirk, Maria Kamenowski, Patrik Manzoni, Anna Isenhardt, Sandrine Haymoz et Cédric Jacot. 2019. *Integration von Jugendlichen mit Migrationshintergrund in der Schweiz*. Zurich et Fribourg: Zurcher Fachhochschule, Haute École de Travail Social Fribourg.
- Bandura, Albert. 2001. "Social cognitive theory: An agentic perspective". *Annual review of psychology*, 52 (1): 1-26.
- Battaglini, Monica. 2022. *L'horizon de la démocratie de proximité : entre inventaires et inventions. Réflexions démocratiques à l'issue de la journée de travail du 12 octobre*. Genève: Ceres, Haute école de travail social.
- Belchior, Ana Maria, Joana Azevedo, Marco Lisi et Manuel Abrantes. 2018. "Contextual reasons for emigrants' electoral participation in home country elections: the Portuguese case". *Journal of Contemporary European Studies*, 26 (2): 197-214.
- Besch, Sylvain, Nénad Dubakic, Altay Manço et Monika Schmidt. 2012. *Les élections communales d'octobre 2011. RED n° 17*. Luxembourg: CEFIS.
- Bevelander, Pieter, et Derek S Hutcheson. 2021. "Voting Behavior of Immigrants and Their Children in Sweden". *Journal of Immigrant & Refugee Studies*, 1-17.
- Bevelander, Pieter, et Mikael Spång. 2015. "From aliens to citizens: The political incorporation of immigrants". In *Handbook of the economics of international migration*, 443-488. Elsevier.
- Black, Jerome H. 1987. "The practice of politics in two settings: Political transferability among recent immigrants to Canada". *Canadian Journal of Political Science*, 20 (04): 731-753.
- Bolzman, Claudio, et Giacomo Vagni. 2015. "Égalité de chances ? Une comparaison des conditions de vie des personnes âgées immigrées et "nationales". *Hommes & migrations*, 1309: 19-28.
- Bolzman, Claudio A., et Slim Bridji. 2019. "Older immigrants living in Switzerland and ambivalence related to return around the retirement period". *International Journal of Comparative Sociology*, 60(1-2): 14-36.
- Braconnier, Céline, et Nonna Mayer, éd. 2015. *Les inaudibles. Sociologie politique des précaires*. Paris: Les Presses de Sciences Po.
- Brettell, Caroline B. 2003. "Emigrar para Voltar: A Portuguese Ideology of Return Migration". In *Anthropology and Migration: Essays on Transnationalism, Ethnicity and Identity*, sous la direction de Caroline B. Brettell, 57-74. Walnut Creek: Altamira Press.
- Brouard, Sylvain, et Vincent Tiberj. 2007. "L'incorporation politique 'à la française'. Modèles explicatifs des alignements politiques des Français d'origine maghrébine, africaine et turque". *Migrations Société*, 113 (5): 127-148.
- Brown, Thad A. 1988. *Migration and politics: The impact of population mobility on American voting behavior*. London: University of North Carolina Press.
- Bueker, Catherine Simpson. 2005. "Political Incorporation among Immigrants from Ten Areas of Origin: The Persistence of Source Country Effects". *The International Migration Review*, 39 (1): 103-140.

- Card, David. 2014. "L'évaluation des politiques actives du marché du travail. Quels enseignements ?" *Travail et emploi*, 3 (139): 15-23.
- CFM. 2010. "*Citoyenneté*" – *redéfinir la participation*. Berne : Commission fédérale pour les questions de migration.
- Chaudhary, Ali R. 2018. "Voting here and there: political integration and transnational political engagement among immigrants in Europe". *Global Networks*, 18 (3): 437-460.
- Christakis, Nicholas A, et James H Fowler. 2009. *Connected: The surprising power of our social networks and how they shape our lives*. Little, Brown Spark.
- Ciornei, Irina, et Eva Østergaard-Nielsen. 2020. "Transnational turnout. Determinants of emigrant voting in home country elections". *Political Geography*, 78: 102145.
- Darmofal, David. 2006. "The political geography of macro-level turnout in American political development". *Political Geography*, 25 (2): 123-150.
- De Faveri, Paolo. 2016. "La participation des étrangers aux élections communales de 2007 à 2015". *Communications statistiques OCSTAT*, 52: 1-16.
- De Rooij, Eline A. 2012. "Patterns of Immigrant Political Participation: Explaining Differences in Types of Political Participation between Immigrants and the Majority Population in Western Europe". *European Sociological Review*, 28 (4): 455-481.
- Denny, Kevin, et Orla Doyle. 2008. "Political interest, cognitive ability and personality: Determinants of voter turnout in Britain". *British Journal of Political Science*, 38 (2): 291-310.
- Domínguez-Mujica, Josefina, Juan Parreño-Castellano, Ramón Díaz-Hernández et Claudio Moreno-Medina. 2018. "International Mobility of Young Adult Spaniards Eight Years after the Onset of the Economic Crisis. Food for Thought". *Belgeo*, no. 3.
- Downs, Anthony. 1957. *An economic theory of democracy*. New York: HarperCollins.
- Eggert, Nina, et Katia Pilati. 2014. "Networks and political engagement of migrant organisations in five European cities". *European Journal of Political Research*, 53 (4): 858-875.
- Favre, Sandro, Reto Föllmi et Josef Zweimüller. 2021. *Zuwanderung, Rückwanderung und Integration aus der Perspektive des Arbeitsmarkts*. Neuchâtel: Bundesamt für Statistik.
- Fennema, Meindert, et Jean Tillie. 2001. "Civic Community, Political Participation and Political Trust of Ethnic Groups". *Connections*, 24 (1): 26-41.
- Ferreira, Elisabete. 2008. *Mediennutzung und Akkulturation von Portugiesinnen und Portugiesen der zweiten Ausländergeneration: eine Untersuchung mit Jugendlichen portugiesischer Herkunft aus dem Raum Zürich*. Lizentiatsarbeit, Universität Freiburg.
- Fibbi, Rosita, Claudio Bolzman, Antonio Fernandez, Andrés Gomensoro, Bülent Kaya, Christelle Maire, Clémence Merçay, Marco Pecoraro et Philippe Wanner. 2010. *Les Portugais en Suisse*. Berne: Office fédéral des migrations.

- Fibbi, Rosita, Mathias Lerch et Philippe Wanner. 2007. "Naturalisation and socio-economic characteristics of youth of immigrant descent in Switzerland". *Journal of Ethnic and Migration Studies*, 33 (7): 1121-1144.
- Fibbi, Rosita, et Didier Ruedin. 2016. *La participation des résidents étrangers aux élections municipales d'avril 2015 à Genève*. Genève et Neuchâtel: Bureau de l'intégration des étrangers (Genève) et Forum suisse pour l'étude des migrations et de la population (SFM), Université de Neuchâtel.
- Geese, Lucas. 2020. "Do immigrant-origin candidates attract immigrant-origin voters in party-centred electoral systems? Evidence from Germany". *Acta Politica*, 55 (3): 492-511.
- Gerber, Eva, et Programme Projets urbains, éd. 2017. *Manuel de développement de quartier : enseignements pratiques tirés des huit années du programme « Projets urbains – intégration sociale dans des zones d'habitation »*. Berne: Office fédéral du logement.
- Geys, Benny. 2006. "Explaining voter turnout: A review of aggregate-level research". *Electoral studies*, 25 (4): 637-663.
- Gianni, Matteo et Victor Luca Sanchez-Mazas. 2018. *L'intégration par les pratiques citoyennes: Rapport final du projet "Participation politique non-conventionnelle des résidents étrangers"*. Genève: Bureau de l'intégration des étrangers.
- Gidengil, Elisabeth. 2013. "Immigrants, voting, and electoral participation". In *The Encyclopedia of Global Human Migration*. John Wiley & Sons, Ltd.
- Gil, Ana Rita, et Nuno Piçarra. 2020. "Report on Citizenship Law: Portugal". *RSCAS/GLOBALCIT-CR 2020/1 February 2020*.
- Gomensoro, Andrés, et Claudio Bolzman. 2015. "The Effect of the Socioeconomic Status of Ethnic Groups on Educational Inequalities in Switzerland: Which 'Hidden' Mechanisms?" *Italian Journal of Sociology of Education*, 7 (2).
- Green, Donald P. et Michael Schwam-Baird. 2016. "Mobilization, participation, and American democracy: A retrospective and postscript". *Party Politics*, 22(2): 158-64.
- Guarnizo, Luis Eduardo, Alejandro Portes et William Haller. 2003. "Assimilation and transnationalism: Determinants of transnational political action among contemporary migrants". *American Journal of Sociology*, 108 (6): 1211-1248.
- Guggisberg, Jürg, Hugo Bodory, Dominic Höglinger, Severin Bischof et Melania Rudin. 2011. *Gesundheitsmonitoring der Migrationsbevölkerung (GMM II) in der Schweiz. Rapport final*. Bern: Bundesamt für Gesundheit.
- Huber, Stephan Gerhard, éd. 2022. *La jeunesse d'aujourd'hui. Young Adult Survey Switzerland YASS*. Berne: Enquêtes fédérales auprès de la jeunesse.
- Izquierdo, Mario, Juan F. Jimeno et Aitor Lacuesta. 2016. "Spain: From Massive Immigration to Vast Emigration?" *IZA Journal of Migration*, 5 (1): 10.
- Jacobs, Dirk, et Jean Tillie. 2004. "Introduction: social capital and political integration of migrants". *Journal of Ethnic and Migration Studies*, 30 (3): 419-427.

- Kayran, Elif Naz, et Anna-Lena Nadler. "Non-citizen voting rights and political participation of citizens: evidence from Switzerland". *European Political Science Review*, 14.2 (2022): 206-225.
- Klimt, Andrea C. 1989. "Returning 'home': Portuguese migrant notions of temporariness, permanence, and commitment". *New German Critique*, (46): 47-70.
- Koopmans, Ruud. 2004. "Migrant mobilisation and political opportunities: variation among German cities and a comparison with the United Kingdom and the Netherlands". *Journal of Ethnic and Migration Studies*, 30 (3): 449-470.
- Li, Ruoxi, et Bradley M. Jones. 2020. "Why Do Immigrants Participate in Politics Less Than Native-Born Citizens? A Formative Years Explanation". *Journal of Race, Ethnicity, and Politics*, 5 (1): 62–91.
- Lisi, Marco, Ana Maria Belchior, Manuel Abrantes et Joana Azevedo. 2019. "Portuguese Emigrants' Political Representation: The Challenges of the External Vote". In *New and Old Routes of Portuguese Emigration: Uncertain Futures at the Periphery of Europe*, sous la direction de Cláudia Pereira et Joana Azevedo, 73-94. Cham: Springer International Publishing.
- Lopes, João Teixeira. 2019. "Migrating to Complete Transitions: A Study of High-Skilled Youth Migration to France". In *New and Old Routes of Portuguese Emigration*, sous la direction de Cláudia Pereira et Joana Azevedo, 29-48. Cham: Springer.
- Mahon, Pascal, et Bernhard Pulver. 2001. "Droits politiques des étrangers et constitutions cantonales: l'exemple neuchâtelois". *Revue de droit administratif et de droit fiscal*, 197-234.
- Manço, Altay, Laurence Gillen et Frédéric Mertz. 2015. *La participation politique des étrangers au Luxembourg*. Luxembourg: Centre d'Etude et de Formation Interculturelles et Sociales (CEFIS).
- Marques, José Carlos 2008. *Os Portugueses na Suíça. Migrantes Europeus*. Lisboa: ICS Imprensa de Ciências Sociais.
- Matthey, Laurent, Béatrice Steiner, Rosita Fibbi, Bülent Kaya et Joëlle Moret. 2009. *Nous, moi et les autres. Les associations de migrants et la formation de l'identité*. Berne: Commission fédérale pour les questions de migration.
- Michon, Laure, et Jean Tillie. 2011. "Voter turnout among immigrants and visible minorities in comparative perspective: The Netherlands". In *The political representation of immigrants and minorities: voters, parties and parliaments in liberal democracies*, sous la direction de Karen Bird, Thomas Saalfeld et Andreas M. Wüst, 33-36. Milton Park: Routledge/ECPR studies in European political science 70.
- Morales, Laura, et Katia Pilati. 2014. "The political transnationalism of Ecuadorians in Barcelona, Madrid and Milan: the role of individual resources, organizational engagement and the political context". *Global Networks*, 14 (1): 80-102.
- Morales, Laura. 2005. "¿Existe una crisis participativa? La evolución de la participación política y el asociacionismo en España". *Revista Española de Ciencia Política*, 13: 51-87.
- Mugglin, Leonie, Denise Efionayi-Mäder, Didier Ruedin et Gianni D'Amato. 2022. *Racisme structurel en Suisse : un état des lieux de la recherche et de ses résultats*. SFM Studies 81. Neuchâtel: Forum suisse pour l'étude des migrations et de la population (SFM).

- Neto, Félix. 2019. "Acculturation, Adaptation and Saudade Among Portuguese Migrants". *The Journal of Psychology*, 153 (7): 667-679.
- OCDE/UE. 2019. *Trouver ses marques 2018: Les indicateurs de l'intégration des immigrés*. Paris et Bruxelles: Éditions OCDE/Union européenne.
- Oliveira, Catarina Reis, et Isabel Estrada Carvalhais. 2019. "Report on Political Participation of Mobile EU Citizens: Portugal". *RSCAS/GLOBALCIT-PP 2019/3 January 2019*.
- Ortuño Martínez, Bárbara. 2010. *El Exilio y La Emigración Española de Posguerra En Buenos Aires, 1936-1956*. Universidad de Alicante.
- Pecoraro, Marco. 2012. "Devenir Suisse: les facteurs intervenant dans le choix de se naturaliser". In *La démographie des étrangers en Suisse*, sous la direction de Philippe Wanner, 169-188. Zurich: Seismo.
- Peixoto, João, Pedro Candeias, Bárbara Ferreira, Isabel Tiago de Oliveira, Joana Azevedo, José Carlos Marques, Pedro Góis, Jorge Malheiros, Paulo Miguel Madeira et Aline Schiltz. 2019. "New Emigration and Portuguese Society: Transnationalism and Return". In *New and Old Routes of Portuguese Emigration*, sous la direction de Cláudia Pereira et Joana Azevedo, 49-72. Cham: Springer International Publishing.
- Peixoto, Joao, Isabel Tiago de Oliveira, Joana Azevedo, José Carlos Marques, Pedro Gois, Jorge Malheiros et Paulo Miguel Madeira, éd. 2016. *Regresso ao futuro. A nova emigração e a sociedade portuguesa*. Lisboa: Gradiva.
- Pereira, Cláudia, et Joana Azevedo, éd. 2019. *New and Old Routes of Portuguese Emigration: Uncertain Futures at the Periphery of Europe*. Cham: Springer International Publishing.
- Piguet, Etienne. 2009. *L'immigration en Suisse. 60 ans d'entrouverture*. Lausanne: PPUR.
- Pires, Rui Pena. 2019. "Portuguese Emigration Today". In *New and Old Routes of Portuguese Emigration*, sous la direction de Cláudia Pereira et Joana Azevedo, 29-48. Cham: Springer.
- Plutzer, Eric. 2002. "Becoming a habitual voter: Inertia, resources, and growth in young adulthood". *American Political Science Review*, 96 (1): 41-56.
- Poertner, Mathias. 2022. "Does Political Representation Increase Participation? Evidence from Party Candidate Lotteries in Mexico". *American Political Science Review*, 1-20.
- Portmann, Lea, et Nenad Stojanović. 2019. "Electoral discrimination against immigrant-origin candidates". *Political Behavior*, 41 (1): 105-134.
- Putnam, Robert D. 1995. "Tuning In, Tuning Out: The Strange Disappearance of Social Capital in America". *PS: Political Science and Politics*, 28 (4): 664-83.
- Rea, Andrea, Dirk Jacobs, Céline Teney et Pascal Delwit. 2010. "Les comportements électoraux des minorités ethniques à Bruxelles". *Revue française de science politique*, 60: 691-717.
- Rosenstone, Steven J., et John Mark Hansen. 1993. *Mobilization, Participation, and Democracy in America*. New York: MacMillan.

- Ruedin, Didier. 2010. "Wie würden Personen ohne den roten Pass wählen: Wahlverhalten von Ausländerinnen und Ausländern". *Discussion Papers SFM* 24.
- Sciarini, Pascal. 2010. "L'impact du droit de vote des étrangers : quelles perspectives pour la démocratie suisse ?" *Droits politiques des étrangers et intégration. Apprendre la démocratie*, Lausanne, 9 décembre 2010.
- Sciarini, Pascal, et Simon Maye. 2020. *La participation des étrangers et étrangères aux élections communales dans le canton de Genève*. Genève: Bureau d'intégration des étrangers et Université de Genève.
- Smets, Kaat, et Carolien Van Ham. 2013. "The embarrassment of riches? A meta-analysis of individual-level research on voter turnout". *Electoral studies*, 32 (2): 344-359.
- Spierings, Niels. 2016. "Electoral participation and intergenerational transmission among Turkish migrants in Western Europe". *Acta Politica*, 51 (1): 13-35.
- Stünzi, Robin, et Rosita Fibbi. 2016. "The political incorporation of children of immigrants in Swiss local parliaments". *13th IMISCOE Annual Conference*, Charles University in Prague, 02.07.2016.
- Terriquez, Veronica, et Hyeyoung Kwon. 2015. "Intergenerational family relations, civic organisations, and the political socialisation of second-generation immigrant youth". *Journal of Ethnic and Migration Studies*, 41 (3): 425-447.
- Tiberj, Vincent. 2011. "Voter turnout among immigrants and visible minorities in comparative perspective: France". In *The political representation of immigrants and minorities: voters, parties and parliaments in liberal democracies*, sous la direction de Karen Bird, Thomas Saalfeld et Andreas M. Wüst, 28-31. Milton Park: Routledge.
- Tillie, Jean. 1998. "Explaining migrant voting behaviour in the Netherlands. Combining the electoral research and ethnic studies perspective". *Revue européenne des migrations internationales*, 14 (2): 71-95.
- Torrao, Nazaré. 2022. *Quem fomos? Quem somos? Quem queremos ser?* Renens: Forum des Portugais de Suisse.
- Verba, Sidney, et Norman H Nie. 1972. *Participation in America. Political Democracy and Social Equality*. New York: Harper and Row.
- Verba, Sidney, Kay Lehman Schlozman et Henry E Brady. 1995. *Voice and equality: Civic voluntarism in American politics*. Cambridge, MA: Harvard University Press.
- Vidal-Coso, Elena, et Enrique Ortega-Rivera. 2017. "Skill Composition and Occupational Incorporation of Early and Recent Immigrants in Switzerland: the case of Italians and Spaniards". *International Migration*, 55 (S1): 86-111.
- Vogel, Dita, et Anna Triandafyllidou. 2005. "Civic activation of immigrants. An introduction to conceptual and theoretical issues". *POLITIS-Working paper No.1*.
- Voicu, Bogdan, et Mircea Comşa. 2014. "Immigrants' Participation in Voting: Exposure, Resilience, and Transferability". *Journal of Ethnic and Migration Studies*, 40 (10): 1572-1592.

- Wanner, Philippe, et Ilka Steiner. 2012. *La naturalisation en Suisse. Evolution 1992-2010*. Berne: Commission fédérale pour les questions de migration.
- Wanner, Philippe. 2020. "L'integrazione strutturale e sociale dei nuovi immigrati". In *Gli italiani nelle migrazioni in Svizzera. Sviluppi recenti*, sous la direction de Rosita Fibbi et Philippe Wanner, 87-104. Locarno: Armando Dadò editore.
- Wanner, Philippe. 2022. "La mobilité éducative des Secondos en Suisse". *Social Change in Switzerland*, N°30.
- Wanner, Philippe. 2022. "La mobilité intergénérationnelle au sein des communautés issues de la migration". Soumis à publication.
- Wanner, Philippe, Rosita Fibbi et Barbara Von Rütte. 2023 (à paraître). *Nouvelle loi sur la nationalité : mise en œuvre des critères pour la naturalisation ordinaire et profil des personnes naturalisées*. Berne: Commission fédérale des migrations.
- Wass, Hanna, André Blais, Alexandre Morin-Chassé et Marjukka Weide. 2015. "Engaging immigrants? Examining the correlates of electoral participation among voters with migration backgrounds". *Journal of Elections, Public Opinion and Parties*, 25 (4): 407-424.
- White, Stephen, Neil Nevitte, André Blais, Elisabeth Gidengil et Patrick Fournier. 2008. "The political resocialization of immigrants: Resistance or lifelong learning?" *Political Research Quarterly*, 61 (2): 268-281.
- Wimmer, Andreas, et Nina Glick Schiller. 2002. "Methodological nationalism and beyond: nation-state building, migration and the social sciences". *Global Networks*, 2(4): 301-34.

8 Annexes

Annexe 1 : Plan de recherche et méthode

Annexe 2 : Descriptifs du projet

Annexe 3 : Dépliant focus group

Annexe 4 : Guides d'entretiens individuels et groupes de discussion

Annexe 5 : Raisons expliquant la migration. Tableau détaillé

Annexe 6 : Tableau des objets de votations communales (canton de Genève)

Annexe 1 : Plan de recherche et méthodes

L'étude comporte trois volets d'approche complémentaires basés sur des méthodes mixtes qualitatives et quantitatives. Même si certaines tâches ont été effectuées en parallèle, en principe, chaque étape de recueil des données a posé les bases pour préparer le volet de recherche suivant : (1) analyse documentaire de la littérature scientifique sur les migrations espagnole et portugaise, (2) analyse de données statistiques disponibles concernant les personnes étrangères en Suisse (3) un volet d'approfondissement, basé sur les premiers résultats et hypothèses des analyses documentaires et statistiques constitué d'entretiens avec des personnes clés des collectivités concernées, d'une part, et de groupes de discussion (*focus groups*) réunissant des électeurs·trices potentiels ainsi que des élu·e·s d'origine ibérique, d'autre part.

Tableau 23 : Volets principaux de l'étude

	Volets de recherche	Objectifs	Méthodes/sources	Produits
1	Analyse systématique de la littérature scientifique	Identifier des éléments permettant d'expliquer le participation politique (à partir d'autres contextes)	Analyse systématique de banques de données scientifiques et de la littérature secondaire pertinente	Revue succincte des déterminants de la participation (politique)
2	Analyse statistique ciblée	Présentation des profils et mobilités (spécifiques) des migrant·e·s ibériques ainsi que des déterminants de l'intégration locale	Relevés structurels de l'OFS des données suisses et cantonales ; enquête Migration-Mobility de nccr on-the-move	Rapport succinct avec tableaux et graphiques
3	Étude approfondie par entretiens (individuels et collectifs)	Approfondissement ciblé des résultats ou vérification des hypothèses avancées et explorations d'explications des taux de participation	Entretiens centrés des spécialistes et observateur·trice·s privilégiées issues ou non de la migration ibérique	Protocoles d'entretiens résumés et commentés (internes)

L'ensemble des données obtenues a fait l'objet d'une triangulation. Dans cette optique, les données de différentes sources ont été croisées afin d'approfondir les axes principaux portant sur la participation électorale des Ibériques. D'un commun accord avec le Bureau de l'intégration et de la citoyenneté (BIC) qui est le mandant de l'étude principale menée à Genève, le Service de la cohésion multiculturelle (COSM) a décidé de soutenir un volet de recherche neuchâtelois, qui s'accorde avec les démarches de l'étude principale.

Revue de la littérature scientifique

L'analyse de la littérature s'appuie sur une recherche systématique du centre de documentation du Forum suisse pour l'étude des migrations et de la population (SFM) de l'Université de Neuchâtel. Selon une liste de mots-clés pertinents, ce dernier a identifié les articles de revues spécialisées et la « littérature grise »

pertinente, c'est-à-dire les travaux non publiés. Cette analyse documentaire a permis d'acquérir une vue d'ensemble scientifiquement solide sur les migrations ibériques du siècle dernier vers et de la Suisse, les dynamiques à l'origine des flux d'entrée et de sortie du territoire, les caractéristiques de leur insertion socioprofessionnelle ainsi que leur inscription dans le tissu social du pays de résidence.

Par ailleurs la recherche documentaire approfondit les questions relatives à la participation politique et électorale des ayants-droits de ces deux collectivités. Les deux cas de figure sont explorés : la participation aux élections du pays d'origine en leur qualité de citoyen-ne-s non-résidents ainsi que la participation aux élections locales en leur qualité de résident-e-s de nationalité étrangère dans d'autres pays comme le Luxembourg, un pays où les Espagnol-e-s et Portugais-e-s sont fortement représentés.

Exploitation des statistiques

Une fois établi un premier point de la littérature scientifique, l'analyse statistique vise à cerner la situation des migrations récentes depuis les années 2000, des résident-e-s espagnols et portugais en Suisse et à Genève en les comparant avec d'autres nationalités (UE/AELE et personnes des Balkans) afin de répondre aux questions suivantes :

- Quels sont les parcours migratoires de ces résident-e-s, leur situation familiale, leur bagage éducationnel et leurs caractéristiques professionnelles ?
- Comment s'inscrit leur séjour en Suisse dans le parcours de vie ? Est-il provisoire ou définitif ?
- Quels sont leur niveau d'intégration et leur satisfaction par rapport au parcours migratoire ?
- Quelle connaissance ont-ils de la langue locale et quel intérêt portent-ils à la vie en Suisse et à l'actualité locale ?
- Quelle est leurs opinions par rapport à la naturalisation ?

Afin de dépasser la pure description statistique des flux ou des effectifs des registres de population et de mieux comprendre les caractéristiques des personnes de nationalité espagnole et portugaise vivant en Suisse et à Genève, deux sources de données ont été mobilisées. D'une part, les relevés structurels, qui interrogent annuellement plus de 200'000 personnes appartenant à la population résidente permanente et, d'autre part, l'enquête *Migration-Mobility* qui est effectuée tous les deux ans par le pôle de recherche « nccr – on the move » et interroge la population d'origine étrangère arrivée en Suisse depuis 2006. Les questions de cette enquête font référence à l'intérêt porté aux nouvelles et à la vie locale dans le pays d'origine et en Suisse, à la participation à des activités bénévoles et à la vie politique (uniquement enquête 2016), aux opinions quant à la naturalisation, aux projets éventuels de retour, ainsi qu'à la satisfaction par rapport à la vie en Suisse.

Approfondissement par des entretiens centrés

Le troisième volet de l'étude permet d'approfondir de manière ciblée des résultats ou hypothèses avancées lors des étapes précédentes ainsi que d'explorer de nouveaux éléments d'explication. L'approche s'est principalement basée sur des entretiens d'expert-e-s, d'une part, et des *focus groups* (entretiens collectifs) avec des personnes issues des collectivités concernées, d'autre part. L'ensemble des documents qui en découlent (transcriptions, protocoles d'observations) ont été analysés de manière inductive sur la base d'un codage thématique. Les résultats spécifiques au canton de Neuchâtel font l'objet d'un document résumé en complément du rapport de recherche général, tandis que les aspects comparatifs sont intégrés aux analyses transversales.

Entretiens individuels avec des personnes-clés des collectivités

Une douzaine d'entretiens pour chacune des collectivités étudiées a été réalisée à Genève avec des observateur·trice·s privilégiés bien au fait des migrations ibériques dans le contexte helvétique ; l'équipe de recherche s'est s'adressée à des personnes qui tirent leurs connaissances aussi bien des collectivités en question que de leur inscription locale, étant elles-mêmes issus des collectivités ou non et ayant une expertise de terrain importante. A Neuchâtel, six entretiens ont été menés avec des personnes-clés des deux collectivités.

Ces entretiens semi-directifs ont duré en moyenne une heure et sont menés sur la base d'un guide d'entretien flexible, car adapté au profil des personnes interrogées. Les interviews, tous enregistrés avec l'accord des participant·e·s et retranscrits sommairement, ont eu pour objet des questions préétablies sur le profil des collectivités (p.ex. sentiment d'appartenance, maîtrise de la langue, etc.) et leur intérêt pour la participation sociale et politique en Suisse et au pays d'origine.

Dans les deux contextes, à Genève et à Neuchâtel, les expert·e·s interviewés sont principalement des acteur·trices de la société civile notamment des responsables associatifs, des représentant·e·s consulaires, syndicaux ou politiques. Sur cette même base, nous avons effectué des entretiens avec certains acteur·trices religieux en lien avec la population-cible (p.ex. les missions catholiques) ou actifs dans des lieux de socialisation important des collectivités (p.ex. des cours de langue et culture d'origine).

Entretiens collectifs avec des votant·e·s potentiels et des politicien·ne·s d'origine ibérique

Pour sonder les expériences et avis des personnes immigrées, douze entretiens collectifs (*focus groups*) ont été menés. A Genève, des électeurs·trices potentiels au niveau communal, c'est-à-dire des personnes espagnoles et portugaises qui résident actuellement dans l'agglomération genevoise et en Suisse depuis minimum huit ans, se sont réunis lors de *focus groups* organisés dans des espaces de quartier situés au centre de Genève. A titre de comparaison, quelques citoyen·ne·s naturalisés d'origine espagnole ou portugaise présentant des caractéristiques et situations comparables (groupe de contrôle) ont également été invités aux groupes de discussion. Afin de couvrir les questions d'offre politique, quatre groupes de discussion axés spécifiquement sur la perspective des politicien·ne·s d'origine ibériques regroupaient à leur tour des anciens ou actuels élu·e·s de toutes les orientations politiques. Une de ces discussions a eu lieu à Neuchâtel afin de comparer les deux contextes cantonaux.

Les focus groups sont des groupes de discussion de six à huit personnes débattant un sujet — soit un nombre de participant·e·s suffisant à « générer une dynamique d'interaction, des significations partagées et des plages de divergence » (Touré 2010 : 8). Cela permet la confrontation de différentes opinions et de stimuler le débat à faire émerger des motivations peu exprimées ou même controversées.

La modération des groupes de discussion a été menée par un·e modérateur·trice et observateur·trice à l'aide de grilles d'entretien alimenté par des éléments issus des analyses statistiques, documentaires et des entretiens individuels. Les questions abordées portaient principalement sur leur sentiment d'appartenance à la Suisse, au pays d'origine et/ou à certaines régions, la participation sociale et associative, l'intérêt et l'engagement politique. Pour animer les discussions et récolter des réactions spontanées, nous avons fait usage de vignettes pour identifier les sujets de votations communales et cantonales susceptibles d'intéresser le plus les électeurs·trices ibériques ou encore de visualiser la force des différentes appartenances nationales, régionales et locales. Même si pas systématiquement relevés, les résultats démontrent que les votations

cantoniales sur le salaire minimum et le logement sont les sujets pour lesquels le plus grand nombre de personnes souhaiteraient voter et, dans une moindre mesure, les votations des heures d'ouverture des magasins et des espaces de vie enfantine. Ces résultats confirment les déclarations des discussions selon lesquelles ils-elles souhaitent participer aux votations, principalement cantonales, qui sont reliées à leurs propres intérêts financiers. Par rapport aux attachements, les résultats sont très divers. La plupart des participant·e·s met en avant des appartenances multiples, qui semblent être caractérisées par un lien fort au pays d'origine (et à la région) et, dans une moindre mesure à la Suisse, surtout au niveau du canton, de la commune et, pour les jeunes, du quartier.

Le guide d'entretien des politicien·ne·s d'autre part, portait particulièrement sur les questions en lien avec leur propre trajectoire politique, leurs rapports avec les collectivités « d'origine », l'explication de la faible participation électorale des Ibériques et de la mise en perspective des résultats intermédiaires du terrain.

Les entretiens collectifs ont duré entre deux et trois heures. Ils ont été systématiquement enregistrés et retranscrits de façon résumée tout en respectant la confidentialité des participant·e·s (Chatham House Rules). Pour l'analyse des données collectées, certaines questions standardisées sur les profils des participant·e·s ont été récoltées et chaque *focus group* a donné lieu à un protocole d'observations.

Tableau 24 : Points de discussions (vignettes) sur les sujets de votation

Initiative populaire « 23 frs, c'est un minimum »	Loi pour la priorité du logement aux habitants du canton de Genève	Loi sur la laïcité de l'Etat	Loi modifiant la loi sur les heures d'ouverture des magasins
Plan localisé de quartier « Cité de la musique »	Centimes additionnel inférieur	Crédits pour espace de vie enfantine	Logements Joli Mont

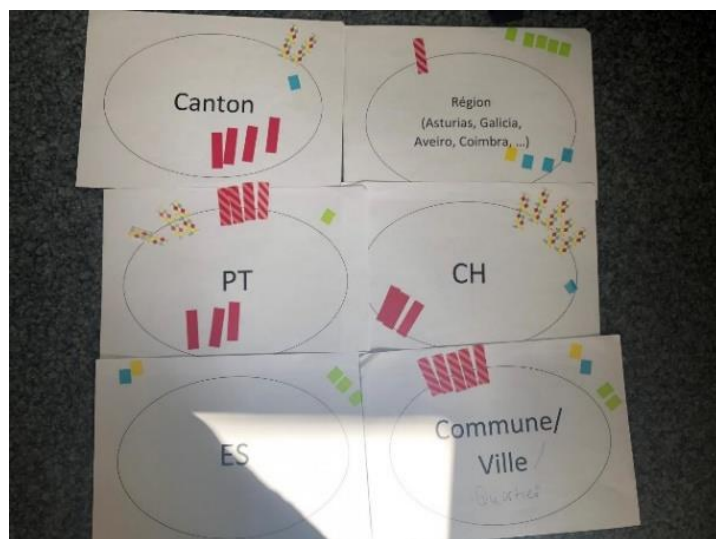


Figure 8 : Visualisation des appartenances

Défis méthodologiques

Statistiques neuchâteloises

Bien que intéressés à la thématique de l'étude, nos interlocuteurs·trices neuchâtelois n'ont pas pu fournir les données statistiques nécessaires pour mener à bien une étude comparative entre la participation électorale des étranger·ère·s à Neuchâtel et à Genève. En effet les seules données neuchâteloises disponibles classent les électeur·trice·s selon qu'ils·elles soient des nationaux ou des étranger·ère·s sans distinguer leurs nationalités.

Recrutement des participant·e·s aux entretiens individuels et collectifs

Le recrutement des personnes-clés pour les entretiens individuels s'est avéré relativement facile, via les structures associatives ou syndicales, et la technique « boule de neige », dans laquelle les personnes interrogées proposent d'autres personnes de leur milieu à contacter. Si la plupart des personnes interpellées ont fait preuve de grande disponibilité, pour une minorité des expert·e·s, il a fallu multiplier les tentatives de prise de contact afin de les atteindre et les convaincre à participer à l'étude.

Le recrutement des politicien·ne·s pour les entretiens collectifs a été légèrement moins aisé. A Genève, nous avons cherché à établir le contact personnalisé suite à un screening de type onomastique (sur la base des noms d'origine ibérique) des membres des législatifs et exécutifs locaux. Un nombre non négligeable des personnes contactées n'a pas réagi ou décliné notre invitation, en raison d'une surcharge de travail, de la difficulté à dégager le temps pour participer au *focus group* ou encore parce qu'ils·elles avaient de la difficulté à se concevoir comme des « élu·e·s d'origine ibérique ». A Neuchâtel, nous avons opté pour un canal plus formel en nous appuyant sur les communes et les chancelleries, une approche qui s'est avérée fructueuse.

L'étape des *focus groups* avec des électeurs·trices potentiels se distingue nettement des étapes précédentes en termes de complexité et de difficulté de recrutement de participant·e·s. En s'appuyant sur des recherches qui mettent en évidence la variabilité locale de la participation électorale et le parallélisme entre le comportement électorale des résident·e·s étrangers et des Suisses dans les quartiers, nous avons élaboré des critères précis pour le recrutement des électeurs·trices potentiels aux *focus groups*. Ainsi, nous avons planifié les *focus groups* dans trois communes, qui comptent un nombre considérable de résident·e·s ibériques, à savoir la Ville de Genève, Vernier et Lancy. Visant une certaine représentativité et homogénéité des profils au

sein des *focus groups*, nous avons établi un scénario d'implication progressif de divers segments de la population sous études, notamment des groupes d'âge et des profils migratoires (migrations du siècle dernier, leurs descendant·e·s et les migrations récentes).

En consultation avec le BIC, nous avons d'abord ciblé les jeunes ibériques (entre 18 et 30 ans) et les avons identifiés en misant sur des pistes de recrutement de personnes intermédiaires des services sociaux au sein des communes, des structures d'animation socioculturelles dans les quartiers et des représentant·e·s d'associations (ibériques et autres). Ces réunions nous ont permis d'obtenir des informations pratiques pour atteindre notre public cible, notamment sur la manière de présenter notre projet de manière plus claire et accessible, ainsi que sur l'organisation efficace des groupes de discussion. Face aux difficultés de recrutement, la présentation de la recherche a été simplifiée en contournant le vocabulaire relatif à la politique qui décourageait certains participant·e·s potentiels de prendre part à un *focus group*, et en concevant un dépliant qui, de manière concise et dans un langage simple, présente les critères de participation et met en évidence la contrepartie pour la participation (dédommagement sous forme de bon d'achat Migros). Cette transmission facilitée des intentions de la recherche en mettant l'accent sur l'échange d'expérience dans un climat détendu, s'est avéré une étape incontournable afin d'organiser les groupes de discussions.

Cependant, les rencontres avec les intermédiaires n'ont pas abouti à des pistes ou contacts concrets avec des participant·e·s potentiels. Il s'est donc vite avéré que le recrutement des jeunes Espagnol·e·s et Portugais·e·s serait un défi considérable. D'une part, le désengagement relatif de cette génération et leur manque de temps disponible semblent jouer un rôle. D'autre part, le manque de personnes-relais en contacts directs avec des jeunes susceptibles de participer, peut être considéré comme une des principales difficultés dans le processus de recrutement.

En effet, les intermédiaires institutionnels consultés se sont révélés être relativement « loin du terrain » et peu en mesure de fournir des contacts de personnes intéressées à participer ; dès lors il a été indispensable de multiplier les pistes et de créer un large réseau d'intermédiaires informels (membres associatifs, syndicaux, anciens participant·e·s aux *focus groups*) qui avaient préalablement établi une relation de confiance avec la personne sollicitée et se sont engagés à motiver des personnes à participer aux groupes de discussion.

Suite à ces expériences, nous avons adopté une approche pragmatique quant à la composition et grandeur des groupes de discussion et étendu le recrutement à toute l'agglomération genevoise. Même si le recrutement simultané de jeunes, personnes plus âgées ou immigrées récemment représentait un défi de coordination, réunir différents profils dans les groupes de discussion nous a permis de confronter diverses perspectives sans nuire à la qualité des discussions. De plus, le recrutement des personnes plus âgées ou immigrées récemment a été plus facile, probablement en raison du fait qu'un nombre important se connaissaient par le biais de contact plus ou moins formels notamment de structures associatives ou syndicales et étaient donc moins réticents à participer aux discussions.

De manière générale, il était frappant de constater que ce n'étaient pas tant les réseaux constitués, mais plutôt les contacts interpersonnels de quelques personnes-clés qui avaient la capacité de mobiliser un nombre considérable de personnes ibériques. La diffusion d'informations et les appels à participation via des canaux officiels s'était avérée efficace dans d'autres études de terrain, notamment une menée dans les quartiers genevois ; par contre elle a rencontré bien peu d'écho auprès de cette population, qui semble davantage faire confiance au réseau personnel. Ainsi, l'engagement d'une collaboratrice de recherche portugaise bien insérée dans la collectivité lusophone, la doctorante Marta Marques, s'est révélé un geste bien pensé et décisif. Elle a attiré notre attention sur l'importance du principe de réciprocité : les personnes ont tendance à participer pour rendre un service aux intermédiaires qu'ils·elles connaissent personnellement.

Finalement, malgré un accès difficile au terrain et un investissement important de ressources de recherche, entretenir le contact avec un large réseau d'intermédiaires informels nous a permis d'atteindre un nombre suffisamment large d'électeurs·trices potentiels et de parvenir à la saturation des résultats, dans la mesure où l'ajout d'une nouvelle source n'apporterait pas plus d'informations nouvelles d'importance. Douze groupes de discussion (focus groups) ont réunis 64 personnes ibériques, en majorité non naturalisées et de divers profils et statut socio-économique. Un nombre similaire de femmes et d'hommes et une répartition équilibrée de jeunes adultes, de personnes d'âge moyen et de retraités, en moyenne en Suisse depuis 24 ans, ont participé aux *focus groups*.

Tableau 25 : Nombre et type d'entretiens par acteurs·trices interviewés à Genève et à Neuchâtel

	Entretiens individuels*	Entretiens collectifs (focus groups)
Représentant·e politique	6	
Représentant·e associatif	15	
Représentant·e syndical	4	
Représentant·e consulaire	2	
Représentant·e religieux	3	
Élu·e·s (anciens ou actuels)		4
Votant·e·s potentiels		8
Total	30	12

* Les entretiens ont parfois été menés avec plusieurs personnes.

Annexe 2 : Descriptifs du projet

Genève



Juin 2021

Intégration sociale et participation politique des Espagnol·e·s et Portugais·e·s à Genève

Contexte

Genève connaît une mobilité internationale très élevée et une grande diversité en matière de provenances géographiques et de milieux socio-économiques des personnes immigrées. Sur les quelques 500'000 habitant·e·s, le canton compte en 2019 environ 60% de Suisses, dont 44% possèdent une deuxième nationalité et 40% d'étranger·ère·s : parmi ces derniers, les groupes de résident·e·s les plus importants sont après les Français·e·s (17%), les Portugais·e·s (17%), les Italien·ne·s (10%), et les Espagnol·e·s (8%) (OCSTAT 2020). Acceptant l'extension du droit de vote local aux étranger·ère·s en 2005 en votation populaire, la population du canton a fait de l'inclusion dans l'espace politique un axe majeur de la construction du vivre ensemble.

Mandat

La participation politique des étranger·ère·s est une dimension importante de la politique active d'intégration poursuivie par le Bureau de l'intégration des étrangers du Canton de Genève (BIE). Afin de penser les axes de son intervention future en faveur de la participation électorale des étranger·ère·s, il confie un mandat de recherche au Forum suisse pour l'étude des migrations et de la population (SFM) de l'Université de Neuchâtel : l'étude demandée se concentre sur les deux groupes présentant le taux le plus faible de participation électorale à Genève, à savoir les Portugais·e·s et les Espagnol·e·s. La réflexion à propos de ces deux collectivités aboutit au constat que les connaissances les concernant sont encore largement lacunaires, malgré la longue présence de la migration ibérique dans le cadre des mobilités européennes. L'objectif de la recherche est d'explorer les dynamiques (internes) à ces deux collectivités susceptibles de rendre compte de leurs relations avec la société dans son ensemble et de leur rapport à la Cité.

Plan de recherche et démarches

L'étude comporte trois volets d'approche complémentaires basés sur des méthodes mixtes qualitatives et quantitatives : (1) analyse documentaire de la littérature scientifique sur les migrations espagnole et portugaise et notamment sur la participation électorale des migrant·e·s en Suisse et en Europe, (2) analyse de données statistiques disponibles concernant les étranger·ère·s en Suisse complémentaires aux données existantes sur le canton de Genève (Sciarini et Maye 2020) et (3) un volet d'approfondissement, constitué d'entretiens avec des expert·e·s et des personnes clés des collectivités concernées, d'une part, et des *focus groups* réunissant aussi bien des étranger·ère·s que des Suisses de naissance, d'autre part. /.

Descriptif de projet

Finalités

Les informations récoltées permettront certainement de développer des mesures adéquates pour favoriser la participation sociale et politique, et par conséquent l'intégration, non seulement des personnes appartenant aux groupes de résidents concernés, mais également des personnes d'autres groupes de résident·e·s dont les conditions sociales, économiques voire culturelles sont similaires. Le projet dure environ 16 mois.

Responsable de projet auprès du mandant (BIE) : Laurent.Tischler@etat.ge.ch ; 022 546 74 94.

Responsables de recherche : Denise Efionayi-Mäder, denise.efionayi@unine.ch ; 032 718 39 33 et Rosita Fibbi, rosita.fibbi@unine.ch ; 079 242 84 14.

Autres membres de l'équipe :

Leonie Mugglin, leonie.mugglin@unine.ch; collaboratrice scientifique, 079 291 27 67

Andrea Bregoli, andrea.bregoli@unine.ch, collaborateur scientifique; 032 718 39 62, didier.ruedin@unine.ch, MER et chef de projet au SFM.

Prof. Philippe Wanner, philippe.wanner@unige.ch et Lisa Iannello lisa.lanello@unige.ch, collaboratrice scientifique, de l'université de Genève.

Neuchâtel



Décembre 2021

Intégration sociale et participation politique des Espagnol·e·s et Portugais·e·s à Neuchâtel

Contexte

En donnant le droit de vote aux étrangers établis dans le canton, Neuchâtel a été pionnier en Suisse dans sa politique d'intégration. La participation des immigrés, toutefois, n'est pas toujours à la hauteur des attentes, comme c'est le cas dans d'autres cantons qui ont franchi ce pas bien plus tard.

Mandat et finalité

Dans le but de penser les axes de son intervention future en faveur de la participation électorale des étranger·ère·s, le Service de la Cohésion multiculturelle, (COSM) confie un mandat de recherche au Forum suisse pour l'étude des migrations et de la population (SFM) de l'Université de Neuchâtel. L'étude demandée se concentre sur les deux groupes présentant le taux le plus faible de participation électorale, à savoir les Portugais·e·s et les Espagnol·e·s. La réflexion à propos de ces deux collectivités aboutit au constat que les connaissances les concernant sont encore largement lacunaires, malgré la longue présence de la migration ibérique dans le cadre des mobilités européennes. L'objectif de la recherche est d'explorer les dynamiques (internes) à ces deux collectivités susceptibles de rendre compte de leurs relations avec la société dans son ensemble et de leur rapport à la Cité. Le SFM mène actuellement une étude sur cette problématique dans le canton de Genève.

Plan de recherche

L'étude comporte deux volets complémentaires basés sur des méthodes mixtes qualitatives et quantitatives : une analyse de données statistiques disponibles sur la participation électorale des étrangers à Neuchâtel et un volet d'approfondissement, constitué d'entretiens et *focus groups* avec des expert·e·s et des personnes clés des collectivités concernées. Le projet démarre en décembre 2021 et dure 10 mois.

Responsable de projet (COSM) : Vânia Carvalho Vania.Carvalho@ne.ch; 032 889 74 42.

Responsables de recherche : Denise Efionayi-Mäder, denise.efionavi@unine.ch; 032 718 39 33 et Rosita Fibbi, rosita.fibbi@unine.ch; 079 242 84 14.

Autres membres de l'équipe :

Leonie Mugglin, leonie.mugglin@unine.ch; collaboratrice scientifique, 079 291 27 67

Andrea Bregoli, andrea.bregoli@unine.ch, collaborateur scientifique; 032 71839 62, didier.ruedin@unine.ch, MER et chef de projet au SFM.

Prof. Philippe Wanner, philippe.wanner@unige.ch et Lisa Iannello lisa.iannello@unige.ch, collaboratrice scientifique, de l'Université de Genève.

Institut SFM
Rue A.-L. Breguet 2
2000 Neuchâtel, Suisse

Secrétariat
secretaire.sfm@unine.ch

T +41 32 718 39 20

migration-population.ch

Annexe 3 : Dépliant *focus group*



DE QUOI S'AGIT-IL ?

Sur demande du Bureau de l'intégration des étrangers (BIE), le Forum suisse pour l'étude des migrations et de la population (SFM) de l'Université de Neuchâtel mène une étude sur la participation à la vie communale des Portugais·e·s et Espagnol·e·s à Genève. L'étude vise à mieux connaître ces communautés, à rendre compte de leurs relations à la société et de leur participation sociale, politique et électorale.

Après une série d'entretiens avec des personnes très actives au sein des associations portugaises ou espagnoles et d'autres spécialistes, l'équipe de recherche mène actuellement des groupes de discussion.

GROUPE DE DISCUSSION

Un groupe de discussion réunit des personnes qui échangent de façon conviviale sur un thème fixé à l'avance. Deux chercheur·e·s encadrent la discussion : les participant·e·s sont invités à réagir aux questions posées et à discuter entre eux·elles de leurs expériences et opinions. Aucune connaissance spécifique n'est requise, juste l'envie de s'exprimer le plus ouvertement possible sur le sujet.

Conscientes de l'investissement que représente la participation à cette discussion, nous proposons un **dédommagement à hauteur de 40 francs sous forme de bons Migros.**

DÉROULEMENT

Le groupe de discussion sera constitué de six à huit participant-e-s. La discussion conviviale durera maximum trois heures (pause de rafraîchissement au milieu). Les participant-e-s seront invités à réagir aux questions que nous poserons et à échanger avec les autres personnes. Il n'y a pas de réponses justes ou fausses, le but est d'échanger des expériences et opinions. La confidentialité des propos échangés est garantie et aucun nom de participant-e ne sera cité dans le rapport.

SUJETS ABORDÉS

Dans le groupe de discussion, nous parlerons des expériences des participant-e-s concernant les sujets suivants :

- Occupations principales dans la vie quotidienne
- Participation sociale et associative
- Liens et attachements aux pays d'origine et à la Suisse
- Intérêt pour l'actualité (politique)
- Appréciations, propositions

PARTICIPANT-E-S

Nous cherchons principalement des personnes de

- **nationalité espagnole ou portugaise (non-naturalisés)**

- **résidant dans l'agglomération genevoise** qui peuvent faire partie des groupes suivants :

A. Jeunes adultes entre 18 et environ 30 ans ayant (principalement) grandi en Suisse ou

B. Autres résident-e-s adultes qui vivent en Suisse depuis au moins 8 ans

RÉSULTATS ATTENDUS

Le rapport de recherche présentera les résultats généraux des groupes de discussion. Ces résultats pourront déboucher sur des propositions à discuter avec le Bureau de l'intégration des étrangers (BIE) pour faciliter la participation sociale et électorale des résident-e-s.

SFM

Le Forum suisse pour l'étude des migrations et de la population (SFM) est un institut de recherche et d'enseignement de l'Université de Neuchâtel. Depuis sa création en 1995, il contribue au débat sur les migrations, a réalisé plus de 300 projets de recherche, dont un sur les Portugais en Suisse (<http://tinyurl.com/yxxw84hf>).

Pour plus d'informations : <http://www.migration-population.ch>

PERSONNES À CONTACTER

Leonie Mugglin, collaboratrice scientifique

leonie.mugglin@unine.ch TÉL. 079 291 27 67.

Habla español!

Marta Castanheira, assistante doctorante

marta.marques@unine.ch TÉL. 076 816 70 38.

Fala português!

Les agradecemos por su atención!

Agradecemos desde já a sua atenção!

Annexe 4 : Guides d'entretiens individuels et groupes de discussion



Guide - Focus group votant·e·s potentiels

Contenu

1	Occupations principales dans la vie quotidienne	2
2	Participation sociale et associative	2
3	Liens et attachements aux pays d'origine et de résidence	2
4	Engagement et intérêt politique	3
5	Appréciations et propositions	4

1 Occupations principales dans la vie quotidienne

Questions principales

- Qu'est-ce qui vous occupe - ou préoccupe - principalement dans votre quotidien ?
- Qu'est-ce qui est important pour vous ?

Relances

- Quelles sont les priorités de votre vie actuelle ?
- Y a-t-il actuellement quelque chose qui vous préoccupe/que vous aimeriez changer ?
- Pensez-vous aux problèmes du monde ? Changement climatique, guerre, réfugiés, prix du pétrole ?
- Et/ou aux problèmes en Suisse ? Famille, impôts, logement, école, travail

2 Participation sociale et associative

Question principale

- Est-ce que vous faites partie d'un ou plusieurs groupes en dehors de votre occupation principale (formation, travail) ? Association religieuse, culturelle comme groupe folklorique, Eglise, sport, syndicat etc. Pourquoi ?

Relances

- Sont ou étaient les personnes de votre entourage (famille, école, ami-e-s, collègues) engagés dans une activité similaire ou différente de la vôtre ?
- Parlez-vous de ces engagements ? Beaucoup, peu ?

3 Liens et attachements aux pays d'origine et de résidence

Questions principales (selon jeu)

- Où placez-vous vos liens d'attachements, vos appartenances ?
- Qui commence par expliquer pourquoi il a placé les post-its ainsi ? Difficulté/facilité de placer les post-it ?

Jeu

Veillez signaler vos lien d'attachements en plaçant les post-its comme cela vous convient.

Chaque personne peut répartir 10 post-it sur le Flipchart selon les "catégories": Suisse, Espagne, Portugal, canton, commune, quartier, régions au PT / ES

Relances

- A quel niveau se situent vos liens d'attachements principaux/év. vos intérêts ?
- Que signifi-t-il pour vous d'être Genevois, Verniolane ou « Lanciote » ou alors Européen, Portugais ?
- De quoi cela dépend, est-ce que ce sentiment d'attachement varie selon les situations (temps libre, sport, famille, travail/école/uni, autorité, vacances)
- Est-ce que votre nationalité a une (grande) importance pour vous ?



4 Engagement et intérêt politique

Questions principales

- A quoi pensez-vous quand vous entendez le mot « politique »? Ici ou autre part?
—> *Chaque personne prend 1 minute pour noter des mots-clés, on en discute ensuite.*
- Est-ce que vous vous occupez de la politique d'une manière ou d'une autre?

Relances importantes

- Qui fait de la politique à votre avis ?
- Qui va voter à votre avis ? Le faites-vous (parfois) dans votre commune ou ailleurs ?
- Qui devrait ou ne devrait pas voter à votre avis ?
- Où vous informez-vous ? Radio/TV/Internet/Journaux ? Et pour le pays d'origine ?
- Décrivez la politique Suisse / la politique ES/PT. Y a-t-il des différences?
- Parle-t-on de politique dans votre entourage (amis, famille, travail) ? Où (école, travail, uni, à la maison)?
- Quels sont vos sujets principaux que vous abordez avec vos parents/ami-e-s/collègues?
- Participez-vous à des votes dans votre pays d'origine ?

Autres relances

- Est-ce que ça sert à quelque chose de voter/participer aux élections? La politique a-t-elle un rapport avec votre vie quotidienne ?
- Avez-vous confiance en la politique ? Faites-vous confiance aux politiciens ?
- Qu'est-ce qui est le plus important, aller à une manifestation pour l'environnement ou voter dans sa commune ?
- Participez-vous à des manifestations ? (boycott, en ligne)
- Partagez vous vos positions/des événements sur les médias sociaux, les groupes Whatsapp, etc.

5 Appréciations et propositions

Questions principales

- Est-ce que vous vous rappelez d'une votation/élection à laquelle vous avez participé? Pourquoi?
- Sur quel sujet aimeriez-vous voter? Qu'est qui vous inciterait à aller voter ou participer aux élections (sujets ou thèmes, quelles circonstances, quelles facilités) ? Vous pouvez indiquer un sujet réel pour lequel vous avez absolument voulu voter dans le passé, mais aussi un sujet imaginaire pour lequel vous voterait sans faute. Id. pour une personne et une situation à imaginer.
- Quels sont les obstacles que vous rencontrez par rapport au vote / élection?

Relances importantes

- Y avait-il des sujets auxquels vous vouliez absolument participer ?
- Est-ce que tu es entendu ? Penses-tu que ta voix est importante ?
- Vous sentez-vous représentés ? Qui représente vos intérêts/préoccupations ?
- Faut-il mieux informer ? Une personne devrait-elle vous informer au lieu de tout recevoir par courrier ? Qui serait responsable de le faire? Qui devrait s'adresser à vous pour voter davantage ?

Autres relances

- Qui peut voter/participer aux élections? À quel niveau ?
- Naturalisation?
- Combien de contacts avez-vous avec le consulat?

Jeu

4 sujets communaux et cantonaux sont imprimés avec une courte description. Les participant-e-s font un trait sur le ou les sujets qui les inciteraient à aller voter.



Institut SFM
Rue A.-L. Breguet 2
2000 Neuchâtel, Suisse

Swiss Forum for Migration
and Population Studies



Projet «Ibérie» - Grille d'entretien expert-e-s et personnes clés

Numéro d'entretien	
Nom	
Date	
Durée de l'entretien	
Lieu de l'entretien	
Personne de contact	
Chercheuse/chercheur	

Introduction

- ☐ Remerciements
- ☐ Info complémentaires projet
- ☐ Autorisation enregistrement, confidentialité assurée
- ☐ Vue d'ensemble des thématiques abordées dans l'entretien, questions ?

En partant de votre personne et de vos activités on touchera à plusieurs thèmes en rapport avec les caractéristiques de la migration, les associations, la participation sociale et politique, etc.

A. Vous-même

1. Puis-je vous inviter à vous présenter brièvement : vos activités, fonctions, parcours, intérêts ?

B. Rôle de l'association/mouvement social et sa place dans les structures des collectivités

2. Veuillez nous décrire brièvement l'association/mouvement social à laquelle vous appartenez (à travers laquelle nous vous avons contacté).



3. Avec quelles associations/mouvements sociaux menez-vous généralement des activités communes (dans les 2 dernières années) ? Autour de quelles questions, projets, objectifs se nouent ces collaborations (protestation, prise de positions politique) ?

4. Quel a été le dernier projet/événement majeur de votre association/mouvement social (dans votre ville, ailleurs) ?

5. Quelles sont les préoccupations et/ou caractéristiques majeures qui lient les membres de votre association/mouvement social (origine régionale, ethnique ou sociale, âge, sexe, intérêts, maîtrise de la langue locale) ?

- ☐ Comment se situe votre association dans le paysage des collectivités ES/PT (autres associations, groupes, mouvement sociaux) ?

C. Les collectivités

6. Quels sont les lieux de rencontre les plus importants pour les résident·e·s ES/PT dans votre ville/région ?

7. Pensez aux relations sociales des résident·e·s ES/PT de votre ville : dans quel cadre se déroulent-elles principalement (réseaux d'amitié, famille etc.) ? Autour de quelles activités, intérêts ?

8. Quels ont été les principaux changements des migrations ES/PT au cours des années ?

- ☐ Faites-vous des distinctions entre différents groupes parmi les résident·e·s ES/PT (période d'arrivée ou autre) ?

9. Dans l'immigration ES/PT des dernières années on observe une présence plus forte de jeunes ayant une formation supérieure/universitaire. Est-ce que vous observez également cette tendance ?



10. Parmi les descendant-e-s de personnes immigrées les parcours de transition de l'école au travail qui n'aboutissent pas à une formation post-obligatoire sont fréquents. Est-ce que cela correspond à votre perception des parcours scolaires et professionnels des jeunes résident-e-s ES/PT ? (REL : Quelles sont aujourd'hui les caractéristiques de la situation socio-professionnelle des jeunes résident-e-s ES/PT scolarisés en Suisse ?)

11. Les personnes immigrées avant 2000, par exemple du Portugal, sont connus pour avoir une tendance élevée au retour. Pensez-vous que c'est toujours le cas ? Quel impact sur leur sentiment d'appartenance ?

D. Sentiment d'appartenance et maîtrise du français

12. Selon vous, qu'est-ce qui relie/différencie les personnes immigrées de longue date, les jeunes résident-e-s qui ont grandi ici et les personnes immigrées récemment par rapport à l'attachement au lieu de résidence (sentiment d'appartenance, attachement pour raisons « pratiques » travail, résidence, famille) ?

13. Les résident-e-s ES/PT, immigrés en Suisse au cours des 15 dernières années, présentent un faible sentiment d'appartenance à la Suisse en comparaison avec les autres nationalités, aussi immigrées de fraîche date. Comment expliquer cette singularité ?

14. Quelle identification à la Suisse ont, à votre avis, les résident-e-s ES/PT immigrés de longue date ?

- ☐ Est-ce que, à votre avis, la faible identification à la Suisse caractérise aussi les résident-e-s ES/PT immigrés depuis longue date ?

15. La proportion des résident-e-s ES/PT, descendant-e-s de personnes immigrées (17-18 ans, scolarisés en Suisse), qui s'identifient exclusivement à la Suisse est



particulièrement faible. Comment comprendre ce faible attachement par la prochaine génération ?

16. Diriez-vous que l'attachement des résident·e·s ES/PT à la commune/région est plus forte que celui qu'ils éprouvent à l'égard de la Suisse ? Quels sont des indices pour une telle hypothèse ?

17. A votre avis, est-il difficile/possible pour les différentes générations de résident·e·s PT/ES de suivre et comprendre l'actualité politique (REL : un résident·e ES/PT sur cinq, immigrés récemment, a des difficultés à comprendre/parler le français.

E. Intérêt et participation sociale et politique

18. Quelles sont les préoccupations/revendications majeures de la population ES/PT en Suisse (différences entre les générations) ? Quels acteurs sociaux et politiques en sont porteur ?

☐ Discutez-vous de politique au sein de votre association, de votre collectivité ?

Participation électorale (en Suisse)

19. La participation électorale des résident·e·s ES est plus élevée que celle des résident·e·s PT, mais inférieure à celle des résident·e·s d'autres pays de l'UE. Pour Genève, les résident·e·s ES/PT présentent le taux le plus faible de participation électorale aux élections communales. Comment expliquez-vous cela ?

☐ La participation électorale des personnes citoyennes et étrangères à Genève tend à augmenter avec l'âge et la durée de résidence. Ceci n'est pas le cas chez résident·e·s ES/ PT. Quelle pourrait en être la raison ? (p.ex. naturalisation facilitée chez les G2 ?)

20. Nos enquêtes montrent qu'une personne résidente ES sur deux souhaiterait être naturalisée afin de pouvoir voter au niveau cantonal et surtout fédéral. A quoi est-ce dû ?



21. Selon vous, quelles sont les principales barrières à la participation électorale des résident·e·s PT/ES en Suisse (situation socio-économique, langue, faible appartenance, retour) ?

Intérêt et participation politique (en Suisse)

22. Quel est l'intérêt pour les questions politiques et d'actualité suisse (locale, nationale) chez les résident·e·s ES/PT? Vous souvenez-vous de la dernière votation qui a fait l'objet d'un débat intense au sein des collectivités ?

- ☐ Deux sur trois ressortissant·e·s de l'UE immigrés en Suisse récemment se disent intéressés à la politique suisse. En revanche, seul un sur deux résident·e ES et un sur trois résident·e PT démontrent un intérêt à la politique suisse. Comment expliquer cet écart plutôt élevé ?

23. Les résident·e·s PT sont les plus nombreux des jeunes étrangers (17-18 ans, scolarisés en Suisse) à penser qu'il est inutile de s'engager politiquement, car ils considèrent exercer aucune influence sur les décisions du gouvernement. D'où vient selon vous cette attitude désenchantée/découragée ?

24. Selon certaines personnes interviewées, les résident·e·s ES/PT immigrés avant 2000 sont très présents dans les syndicats ; est-ce aussi votre perception ? La forte présence syndicale semble en contradiction avec la faible participation électorale. Qu'en pensez-vous ?

25. Les résident·e·s ES/PT arrivés avant 2000 sont-ils engagés dans d'autres mouvements sociaux (p.ex. sport, écologie, droits de femmes, activités de quartier) ? Qu'en est-il des descendant·e·s des personnes immigrées et des personnes arrivées récemment ? Quelles sont les raisons pour une éventuelle préférence à s'engager dans ces mouvements sociaux ?

26. Les résident·e·s ES/PT sont-ils présents dans les partis politiques à Genève ? Est-ce que les partis sont attentifs aux populations immigrées, notamment aux résident·e·s ES/PT ?



27. S'il y a lieu, vous êtes/avez été un·e politicien·ne élu·e en Suisse : quels liens avez-vous noués avec les collectivités ES/PT? Dans quelle mesure votre origine a joué un rôle dans la candidature/campagne électorale? Quel intérêt ont manifesté les collectivités ES/PT pour votre élection ? L'élection vous a-t-elle promu à interlocuteur·trice pour les questions d'intérêt des résident·e·s ES/PT dans la ville/ canton ? Quelles leçons tirez-vous de votre expérience d'él·u·e quant à la participation sociale et politique des collectivités ES/PT ?

Intérêt et participation politique (au pays d'origine)

28. Quel est l'intérêt pour la politique des résident·e·s ES/PT au pays d'origine ?
- ☐ Est-ce que les personnes immigrées ES/PT avaient une expérience syndicale dans leur pays ?
 - ☐ Est-ce qu'étant arrivés en Suisse les résident·e·s ES/PT sont nombreux à suivre la politique au pays d'origine ?

Recommandations

Que faudrait-il faire pour améliorer la participation politique et électorale des résident·e·s ES/PT ?

Nous aimerions un conseil pratique pour notre prochaine phase d'étude qui comporte des groupes de discussions. Pensez-vous que les résident·e·s ES/PT puissent se sentir mal à l'aise dans des groupes mixtes réunissant aussi bien des personnes espagnoles et portugaises et/ou avec des chercheuses/chercheurs parlant l'espagnol/le portugais avec un accent latino ?

F. Remarques

Remerciements. Pouvons-nous vous contacter à nouveau pour la suite de l'étude ?

Commentaires / remarques, documents pour cette étude



Contacts conseillés et documents (recherche, pratique)

Trois principaux constats tirés de l'entretien et remarques éventuelles concernant le déroulement)

1.

2.

3.

Guide - Focus group élus

Introduction (10 min.)

Thème rappel super-bref: pas de réponses justes ou fausses, déroulement, rôles y compris observatrice/eur, confidentialité (Chatham house), objectifs, enregistrement, questions,

Objectifs d'un FG, questions?

Bref tour de table

1 Votre expérience de participation politique (30')

1.1 Trajectoires personnelles

Vous êtes aujourd'hui des politiciens accomplis. Qu'est-ce qui vous a amené à vous intéresser à la politique et à vous y engager? Quels événements, quelles expériences ont alimenté, nourri cet intérêt ?

CAPITAL SOCIAL: Quelles fréquentations, quels contacts sociaux ont joué un rôle dans votre engagement politique, dans le choix des thèmes à porter dans le débat public?

1.2 Action politique personnelle

Quelles questions sont au centre de votre action politique?

LIENS AVEC LES COLLECTIVITES quel liens avez-vous noués avec les collectivités ES/PT en tant que politicien ? Quel intérêt ont manifesté les collectivités ES / PT pour votre élection? L'élection vous a-t-elle promu à interlocuteur-trice pour les questions d'intérêt des résident-e-s ES / PT ?

2 Votre perception de la relation au “politique” des collectivités ibériques ajdh (40')

2.1 Perception de la politique au PO et en CH chez les résidents ES/PT

Comment est-ce que les ressortissants espagnols et portugais perçoivent le monde et l'activité politique ? est-ce qu'ils se distinguent d'autres groupes à cet égard

2.2 Préoccupations politiques des résidents ES/PT

Quelles sont à votre avis les préoccupations dominantes dans (les divers segments de) la collectivité portugaise/espagnole aujourd'hui?

Qui, quelles forces politiques, sont aujourd'hui les porte-parole de ces soucis et se font promoteur de leur solution ?

2.3 Explications de leur faible participation politique / électorale

Quelles explications vous semblent plausibles pour la faible participation politique au sens large et électorale des résidents d'origine ibérique

3 Retour sur les résultats du terrain (experts /FG) (40')

Nous avons mené environ 25 entretiens d'experts et quelques FG : nous aimerions vous soumettre certains des points émergés au gré de ces discussions pour que vous puissiez les commenter à la lumière de votre expérience (3.2 à 3.4).

3.1 Participation électorale à GE (pro memoria - rfi)

Participation électorale GE (électeurs PT 21000, ES 8000 =27%)

	PT	ES	IT	FR	ETR	CH
2015	17%	22%	34%	38%	27.80%	41.40%
2020 (Covid)	12.90%	17.40%	29.30%	32.70%	23.30%	40.20%

Résultats étude 2016

- I. parmi les résidents étrangers (toutes nationalités ensemble) : les G2 (54%) votent autant que les G1 (52%)
- II. Les naturalisés votent plus que les non-naturalisés (toutes nationalités ensemble) ; la naturalisation augmente les probabilités de participation électorale dans une mesure comparable pour les personnes nées à l'étranger (G1) et pour celles issues de la migration (G2).
- III. Les naturalisés votent autant que les Suisses de naissance (toutes nationalités ensemble)
- IV. En général, la PE augmente avec la durée de résidence, mais pas pour PT /ES

3.2 Sentiment d'appartenance

Forte (sur-)valorisation de la portugali   chez les personnes immigr  es du si  cle dernier (« ceux de la 'saudades' » FG14.6) ; absente chez les personnes immigr  es de ce si  cle.

-Les personnes immigr  es du si  cle dernier « ne sont pas 'chez eux', ils sont 'locataires' » (PT13), spectateurs (PT1 ; PT12).

-Les G2 ne s'identifient pas fortement avec la Suisse. Les jeunes ont un fort lien d'identification à leurs parents, aux sacrifices qu'ils ont fait, une sorte de loyauté tacite. On ne veut pas « trop les blesser » en se sentant plus suisses que portugais (PT7).

3.3 Rapport au politique

Les personnes immigrées du siècle dernier sont désabusées car ils pensent que c'est à cause des politiciens ineptes et corrompu qu'ils ont dû quitter leur terre. « Je ne peux compter que sur moi-même ! » (PT4). Ensuite, il y a reproduction sociale entre parents et enfants quant à la profonde méfiance des pt vis-à-vis de la politique. (PT1).

Les G2 sont désabusés : « ils ne se sentent pas partie de la solution ». Cette attitude est en lien avec la dure expérience des parents, gd-parents en migration. Quand les immigrés sont arrivés il n'y avait pas d'acteurs politiques qui proposaient une amélioration de leurs conditions de vie ici. Cela génère une certaine méfiance qui est transmise aux enfants (PT7).

L'engagement politique est une activité annexe peu utile : la vie professionnelle est conçue à l'enseigne de l'utilitarisme immédiat (PT1). Le vote ne peut changer la politique migratoire helvétique qui est à l'origine de leurs conditions de vie pénibles.

Les gens (étrangers comme suisses) participent peu s'ils considèrent que l'influence est faible ou en tout cas pas suffisante pour prendre le temps de s'intéresser, et s'ils ne se considèrent suffisamment compétents pour apporter leur voix au débat public (PT 23).

3.4 Offre politique

« au lieu de se demander si les PT s'intéressent à la politique, il faudrait retourner la question et se demander si les partis s'intéressent aux PT » (PT3).

Il y a déconnexion entre les populations et l'offre politique. Les Portugais sont en désaccord avec tous ceux qui portent leur voix. Les campagnes de lutte contre le travail au noir posent aussi des problèmes ; sur la question du transfert du deuxième pilier, ils se sont trouvés pénalisés. Quel parti politique pour relayer leur situation spécifique et ce qu'ils considèrent comme une injustice (dans la mise en œuvre de l'ALCP) ? D'où forcément, une démotivation (PT 23).

3.5 Jeu niveaux politiques (si le temps le permet)

4 Vos suggestions d'action (20')

Que faudrait-il faire pour améliorer la participation politique et électorale des résident·e·s ES/PT ?

Qui devrait faire quoi ?

Annexe 5 : Raisons expliquant la migration. Tableau détaillé

Tableau 26 : Raisons expliquant la migration (en %)

	Portugal	Espagne	UE/AELE	Balkans
Raisons professionnelles	57.8	68.5	65.8	22.9
Raisons familiales dont :	30.2	27.2	38.9	68.5
Rejoindre un-e partenaire/Fonder une famille	19.2	20.6	23.5	53.8
Accompagner la famille	13.7	7.5	9.2	18.9
Autres raisons dont :	46.6	38.9	44.2	27.9
Nouvelles expériences	14.2	22.5	22.1	6.6
Mode de vie suisse	26.3	14.0	20.5	8.7
Éducation / Formation	2.5	6.2	10.9	8.0
Raisons politiques	1.5	1.9	2.8	3.3
Réseau social en Suisse	1.3	3.3	3.6	2.5
Raisons fiscales	1.6	0.3	2.1	1.8
Raisons de santé	0.6	0.3	0.3	1.3
Autres	13.7	6.0	5.4	4.8

Source : NCCR, Migration-Mobility Survey 2020.

[illegible]

Dernières études du SFM

82 : Didier Ruedin, Dina Bader (2022). Panorama de la diversité au sein du personnel de l'administration de la Ville de Neuchâtel.

81d : Leonie Mugglin, Denise Efionayi-Mäder, Didier Ruedin, Gianni D'Amato (2022). Grundlagenstudie zu strukturellem Rassismus in der Schweiz.

81f : Leonie Mugglin, Denise Efionayi-Mäder, Didier Ruedin, Gianni D'Amato (2022). Racisme structurel en Suisse : un état des lieux de la recherche et de ses résultats.

81i : Leonie Mugglin, Denise Efionayi-Mäder, Didier Ruedin, Gianni D'Amato (2022). Razzismo strutturale in Svizzera: studio sulle basi teoriche e concettuali e sui fondamenti empirici.

80d : Dina Bader, Denise Efionayi-Mäder (2022). Förderprogramm «ici.gemeinsam hier.». Wissenschaftliche und empirische Möglichkeiten.

80f : Dina Bader, Denise Efionayi-Mäder (2022). Programme de financement «ici.ensemble». Pistes scientifiques et empiriques.

79 : Didier Ruedin, Joëlle Fehlmann (2022). Panorama de la diversité au sein du personnel de l'administration du Canton de Neuchâtel.

78 : Johanna Probst, Didier Ruedin, Patrick Bodenmann, Denise Efionayi-Mäder, Philippe Wanner (2021). Littérature en santé relative au covid-19. Focus sur la population migrante.

77 : Denise Efionayi-Mäder, Joëlle Fehlmann, Johanna Probst, Didier Ruedin, (alphabetisch) und Gianni D'Amato (2020). Mit- und Nebeneinander in Schweizer Gemeinden. Wie Migration von der ansässigen Bevölkerung wahrgenommen wird (Langfassung).

76 : Joëlle Fehlmann, Denise Efionayi-Mäder (2020). Evaluation des Pilotprojekts «Lern- und Werkzentrum» tipiti.

75d : Didier Ruedin, Denise Efionayi-Mäder, Sanda Üllen, Veronika Bilger, Martin Hofmann (2020). Wirkungszusammenhänge Migration, Integration und Rückkehr Eine Literaturanalyse im Auftrag des SEM in Erfüllung des Postulats 16.3790 «Migration. Langfristige Folgen der Integration».

75f : Didier Ruedin, Denise Efionayi-Mäder, Sanda Üllen, Veronika Bilger, Martin Hofmann (2020). Corrélations entre migration, intégration et retour. Analyse de la littérature sur mandat du SEM en réponse au postulat 16.3790 « Migration. Conséquences à long terme de l'intégration ».

Les bureaux de l'intégration de Genève (BIC) et de Neuchâtel (COSM) constatent que la participation électorale varie sensiblement entre les collectivités étrangères. Sur leur mandat, cette étude vise à expliquer le comportement électoral des deux groupes présentant le plus faible taux de participation électorale, à savoir les Portugais·e·s et les Espagnol·e·s. S'appuyant sur une méthodologie mixte, l'étude combine une analyse documentaire et statistique avec des entretiens avec les populations en question. Au-delà de l'importance des conditions socioéconomiques, un faisceau de résultats complémentaires permet de rendre compte de la faible participation électorale des résident·e·s ibériques. Les longues dictatures et l'expérience de la migration ont appris aux collectivités à ne pas miser sur la politique comme levier d'amélioration de leur condition. L'impact durable des expériences au pays d'origine et l'éducation politique familiale influencent aussi bien les personnes immigrées que leurs descendant·e·s. L'attachement modeste au pays de résidence limite également l'intérêt et l'acquisition des connaissances nécessaires pour s'impliquer dans la réalité politique locale. Ce faible sentiment d'appartenance résulte de la marginalisation socioéconomique, le classisme teinté de racisme auquel ils·elles sont confrontés ainsi que de l'attachement prononcé au pays d'origine et l'« idéologie du retour » qui lui est associée. En outre, les collectivités ibériques ne se sentent pas suffisamment prises en considération par les acteurs·trices politiques locaux et une offre politique capable de représenter leurs intérêts.

Auteur·e·s

Rosita Fibbi, sociologue affiliée au SFM, coresponsable du projet
Leonie Mugglin, anthropologue, collaboratrice scientifique au SFM
Andrea Bregoli, sociologue, collaborateur scientifique au SFM
Lisa Iannello, démographe, collaboratrice scientifique à l'IDESO
Philippe Wanner (PhD), démographe, professeur ordinaire à l'IDESO et directeur adjoint du nccr – on the move
Didier Ruedin (PhD), sociologue, responsable de projet au SFM
Denise Efionayi, sociologue, coresponsable du projet et directrice adjointe du SFM
avec la collaboration de Marta Marques, sociologue, assistante doctorante à l'ITTS

© 2023 SFM

DOI : 10.35662/unine-sfmstudies-83